

Un **DOSSIER** de



*Pauvres, mais honnêtes, nous paraissions quand nous pouvions.*

## Mystérieuse disparition de Dag Hammarskjöld en Afrique **1961**



*La dernière photo de Dag Hammarskjöld avant sa disparition.*

**18 septembre.** La veille de l'ouverture de la session de l'Assemblée générale des Nations unies, on apprend la disparition en Afrique de l'avion qui transportait Dag Hammarskjöld, le secrétaire général de l'Organisation. Après avoir quitté Léopoldville, le 17, il devait rencontrer Moïse Tschombé, chef du Katanga. Le mystère entoure les

conditions de l'accident. Depuis un an, les Soviétiques demandaient le remplacement d'Hammarskjöld par un triumvirat composé d'un représentant du camp occidental, d'un autre pour les pays socialistes et d'un troisième pour les Etats africains et asiatiques. A l'ONU, on s'engage aussitôt dans des négociations pour trouver un successeur.



*Le Congo ex-belge en 1961*

Même en des temps où l'on parlait beaucoup moins qu'aujourd'hui de « cercueils volants », les chutes d'avion ont tenu une large place dans l'histoire africaine. Barthélemy Boganda, Dag Hammarskjöld, Juvénal Habyarimana, Cyprien Ntaryamira ont tous péri dans des avions qui tombèrent de façon plus ou moins naturelle. Et ces morts subites ont infléchi l'histoire de la RCA, de la RDC, du Rwanda et du Burundi.

Il ne fait aucun doute que l'avion de Habyarimana, Ntaryamira et leurs compagnons a été abattu. Perplexités, soupçons et hypothèses concernent exclusivement l'identité précise de l'assassin. En ce qui concerne la mort de Boganda, on est toujours dans le brouillard<sup>1</sup>,

<sup>1</sup> Le 29 mars 1959, Boganda en campagne électorale, se rend à Berbérati pour présider une cérémonie au cours de laquelle sont présentés les nouvelles institutions et le nouveau drapeau. L'avion régulier qu'il emprunte pour regagner Bangui, s'écrase dans la savane arborée de la Lobaye, au lieu-dit de Boukpayanga. Aucun des neuf occupants de l'appareil ne réchappe à l'accident. Très vite, les hypothèses d'un attentat fusent. Les on-dit accusent David Dacko, principal bénéficiaire du vide créé par la mort de Boganda, l'ancien vice-président du Conseil du gouvernement Abel Goumba, ou encore le Premier ministre congolais Fulbert Youlou opposé aux projets fédéralistes de Boganda. On parle aussi des services secrets belges et portugais. (La fédération de l' « Afrique latine » rêvée par Boganda aurait réuni le Centrafrique, le Congo belge/Ruanda-Urundi et l'Angola) Abel Goumba, pour sa part, privilégie l'hypothèse des représentants locaux de l'administration française, puis celle des colons blancs, planteurs et industriels.

L'hypothèse du complot est défendue par un historien, Pierre Kalck. Dans son *Barthélemy Boganda* édité chez Sépia en 1995, il rapporte que Boganda aurait reçu au début de l'année 1959 des lettres de menaces de mort postées depuis le Congo belge. Il évoque un « colis piégé » remis par un mystérieux jeune homme au moment du départ de l'avion. Il affirme que les enquêteurs venus de Paris auraient retrouvé les traces d'une explosion survenue en plein vol. Enfin, la non-publication du rapport de l'accident au Journal officiel présente pour Kalck, une anomalie suspecte.

La thèse du simple accident a été remise au goût du jour par M. Jacques Serre, à partir du rapport final de la Direction générale de l'Aviation civile (DGAC) daté du 20 juin 1960. La commission a conclu à une dislocation en vol de l'appareil à altitude de croisière, 27 minutes après le décollage de l'aérodrome de Berbérati. Les conditions météorologiques auraient provoqué une rupture dynamique brutale de la voilure : l'aile droite se serait repliée et détachée. Selon M. Serre, pour provoquer par explosif une rupture de l'aile, il aurait fallu procéder lors de l'escale très courte, à un sabotage en public de la trappe d'accès vers la gouverne de l'aile. M. Serre souligne

l'accident et l'attentat ayant chacun leurs partisans. Enfin, il y a l'affaire Hammarskjöld, dans laquelle il y a du nouveau.

Dans la nuit du 17 au 18 septembre 1961, le DC-6 qui transportait Dag Hammarskjöld en Afrique pour rencontrer le sécessionniste katangais Moïse Tshombé afin de tenter de régler la Crise congolaise, s'est écrasé près de Ndola, la « capitale du cuivre » de l'actuelle Zambie. Le Secrétaire général de l'Onu périt dans le crash, avec les quinze autres personnes qui l'accompagnaient.

L'hypothèse d'un acte de sabotage délibéré a tout de suite été évoquée, mais l'enquête officielle de l'Onu n'a pas permis de déterminer si l'avion avait ou non été saboté. En 1998, la Commission de la vérité et de la réconciliation d'Afrique du Sud, présidée par Desmond Tutu, a publié des documents dont elle n'avait pu vérifier l'authenticité mais qui semblaient laisser entendre que Dag Hammarskjöld aurait été victime d'un attentat. En 2007, Claude de Kémoularia<sup>2</sup>, proche collaborateur d'Hammarskjöld, espérant que toute la lumière soit enfin faite sur cette disparition, a réuni plusieurs témoignages et développé une thèse qui entend prouver que l'avion du secrétaire général aurait été abattu par des mercenaires belges aux commandes d'un Fouga Magister.

Aujourd'hui, comme nous l'avons dit, il y a du nouveau. Ce « nouveau » consiste dans ce qu'a découvert un Suédois nommé Göran Björkdahl, découvertes qui font l'objet d'articles dans la presse britannique et notamment dans *The Guardian* du 17 août 2011.

Lorsque Hammarskjöld a été éliminé, rappelle Björkdahl, il s'efforçait, contre l'avis de Londres et Washington, soucieux de préserver leurs intérêts miniers, de mettre un terme à la rébellion séparatiste du Katanga, la plus riche province de l'ex-Congo belge, indépendant depuis 14 mois. Lorsque son DC6 s'est écrasé, Hammarskjöld se rendait en Rhodésie du Nord pour y rencontrer le chef de la sécession, Moïse Tschombé, après "l'opération Morthor" de ses casques bleus destinée à reprendre aux mercenaires le contrôle du Katanga, qui s'était sodée par un cessez-le-feu péniblement négocié après des revers de l'ONU, qui avait visiblement sous-estimé la capacité de riposte katangaise.

Alors qu'une commission d'enquête hâtive des autorités coloniales britanniques avait conclu à une "faute de pilotage", les récits des témoins de "l'accident" recueillis en Zambie par Björkdahl et publiés dans le *Guardian* révèlent **la présence d'un deuxième avion**, un jet beaucoup plus petit et rapide que le DC6, qui aurait tiré plusieurs roquettes ou missiles sur le quadrimoteur en phase d'approche, provoquant son incendie et son explosion.

C'est cet article que nous publions ci-après.

---

par ailleurs que Boganda voyageait sur un Nord-Atlas 2502, un modèle doté de deux réacteurs d'appoint afin de décoller sur des terrains très courts. Il a été constaté que ces masses additionnelles amplifiaient le flottement de la voilure par leurs vibrations induites. Dans une lettre du 8 janvier 1960, Nord Aviation demande à la DGAC de rester discret sur les résultats des études de vibrations sur le Nord-Atlas 2502. Pour M. Jacques Serre, ceci pourrait expliquer la non publication du rapport d'accident du 20 juin 1960 au Journal officiel ; publication qui n'est, selon lui, pas une obligation pour le gouvernement.

<sup>2</sup> Claude de Kémoularia, « *Une vie à tire d'ailes* », Paris, Fayard, 2007

## La mort de Dag Hammarskjöld en 1961.



*Dag Hammarskjöld*

### **Des preuves suggèrent que l'avion du chef de l'ONU a été abattu**

Par Julian Borger et Georgina Smith<sup>3</sup>

Des témoignages oculaires selon lesquels un deuxième appareil avait tiré sur l'avion soulèvent des interrogations sur l'étouffement du crash de 1961 par les Britanniques et de ses causes

De nouvelles preuves sont apparues au sujet d'un des mystères les plus persistants de l'histoire de l'ONU et de l'Afrique. Elles suggèrent que l'avion qui transportait le secrétaire général de l'ONU Dag Hammarskjöld a été abattu au-dessus de la Rhodésie du nord (l'actuelle Zambie) il y a cinquante ans, et que cet assassinat avait été étouffé par les autorités coloniales britanniques<sup>4</sup>.

Une commission d'enquête conduite par les Britanniques avait imputé le crash à une erreur du pilote et une enquête ultérieure de l'ONU avait largement entériné ses conclusions. Elles avaient ignoré ou minimisé des témoignages de villageois qui vivaient aux abords du lieu du crash et donnaient à penser à un acte criminel. Le *Guardian* a parlé à des témoins encore vivants qui n'avaient jamais été interrogés lors des enquêtes officielles et avaient eu trop

---

<sup>3</sup> Article paru dans *The Guardian* (UK) du 17 août 2011

<sup>4</sup> La Zambie, n'ayant été indépendante qu'en 1964, était encore une colonie au moment des faits.

peur pour se faire connaître.

Selon les habitants de la périphérie ouest de la ville de Ndola, le DC6 d'Hammar skjöld avait été abattu par un deuxième avion plus petit. Ils disent que le site du crash avait été bouclé par les services de sécurité de Rhodésie du nord le lendemain matin, quelques heures avant l'annonce officielle de la découverte de l'épave, et qu'on leur avait ordonné de quitter le secteur.

Les témoins clefs ont été localisés et interviewés ces trois dernières années par Göran Björkdahl, un travailleur humanitaire Suédois basé en Afrique, qui a fait de l'enquête sur le mystère Hammar skjöld une affaire personnelle depuis qu'il a découvert que son père possédait un fragment des débris du DC6.

«Mon père se trouvait dans cette région de la Zambie dans les années 1970 et il avait questionné les habitants du coin sur ce qui s'était passé, et un homme de là-bas, voyant qu'il était intéressé, lui avait donné un morceau de l'avion. C'est ce qui m'a lancé,» explique Björkdahl. Quand il vint à son tour travailler en Afrique, il se rendit sur le site et commença à interroger systématiquement les habitants du coin sur ce qu'ils avaient vu.

L'enquête conduisit Björkdahl à des télégrammes jamais publiés auparavant – que le Guardian a pu voir – datant des jours précédant la mort d'Hammar skjöld le 17 septembre 1961, qui illustrent la colère des Etats Unis et de la Grande Bretagne à propos d'une opération militaire onusienne avortée que le secrétaire général avait ordonnée au nom du gouvernement congolais contre une rébellion soutenue par des compagnies minières occidentales et des mercenaires dans la riche région minière du Katanga.

Hammar skjöld se rendait par avion à Ndola pour des discussions de paix avec les dirigeants du Katanga, une rencontre que les britanniques avaient contribué à arranger. Le diplomate Suédois, farouchement indépendant avait, jusque là, mécontenté presque toutes les grandes puissances du conseil de sécurité par son soutien à la décolonisation, mais le soutien que lui apportaient les pays en voie de développement garantissait pratiquement sa réélection au poste de secrétaire général lors du vote en assemblée générale qui devait se tenir l'année suivante.

Björkdahl travaille pour Sida, l'agence suédoise pour le développement international ; mais il a enquêté sur son temps libre et son dossier d'enquête ne reflète pas le point de vue officiel de son gouvernement. Cependant, son rapport fait écho au scepticisme manifesté par les membres Suédois des commissions d'enquête devant le verdict officiel.

Björkdahl conclut que:

- L'avion d'Hammar skjöld a très probablement été abattu par un deuxième avion non identifié.
- Les actions des officiels Rhodésiens et Britanniques sur place ont retardé la recherche de l'avion disparu..

---

<sup>5</sup> En 1998, à l'occasion du cinquantenaire du début des opérations de maintien de la paix des Nations Unies, l'ONU a créé la médaille Dag Hammar skjöld décernée à titre posthume aux personnes des forces de l'ONU mortes dans le cadre d'une opération de la paix. Ça lui a fait une belle jambe, à Dag Hammar skjöld...

- L'épave avait été découverte et la zone bouclée par les soldats et la police rhodésienne longtemps avant l'annonce officielle de sa découverte.
- Le seul survivant du crash aurait pu être sauvé mais on l'avait laissé mourir dans un hôpital local mal équipé..
- Au moment de sa mort, Hammarskjöld soupçonnait les diplomates britanniques de soutenir secrètement la rébellion du Katanga et d'avoir fait obstruction à une démarche pour arranger une trêve.
- Quelques jours avant sa mort, Hammarskjöld avait autorisé une offensive sur le Katanga – sous le nom de code Opération Morthor - - en dépit des réserves du conseiller juridique de l'ONU, provoquant la colère de la Grande Bretagne et des Etats Unis.

Les nouvelles preuves les plus convaincantes viennent de témoins qui n'avaient pas été interrogés auparavant, des charbonniers qui exploitent le bois aux alentours de Ndola, qui sont aujourd'hui septuagénaires et nonagénaires.

La nuit du crash, Dickson Mbewe, 84 ans aujourd'hui, était assis à l'extérieur de sa maison dans le quartier de Chifubu à l'ouest de Ndola en compagnie d'un groupe d'amis.

«Nous avons vu un avion au-dessus de Chifubu mais nous n'avons pas fait attention à lui au début, » a-t-il déclaré au Guardian. « Quand nous l'avons vu une deuxième et une troisième fois, nous avons pensé que cet avion n'avait pas obtenu la permission de se poser sur l'aéroport. Soudain, nous avons vu un autre avion approcher à grande vitesse du plus gros avion et ouvrir le feu, ce qui avait l'apparence d'une lumière vive.

«L'avion tout en haut a tourné et est parti dans une autre direction. Nous avons senti le changement dans le bruit du plus gros avion. Il est tombé et a disparu. »

Vers 5h du matin, Mbewe s'était rendu à son four à charbon près du lieu du crash, où il découvrit des soldats et des policiers qui étaient déjà en train de disperser des gens. Selon le rapport officiel, l'épave n'avait été découverte qu'à 15h.

«Il y avait un groupe de soldats blancs transportant un corps, deux par devant et deux par derrière,» a-t-il dit. « J'entendais des gens dire qu'un homme avait été retrouvé vivant et devait être emmené à l'hôpital. Personne n'a eu la permission de rester sur place. »

Mbewe n'avait pas partagé ces informations auparavant parce qu'on ne lui a jamais demandé de le faire, dit-il. « L'atmosphère n'était pas pacifique, on nous avait chassés des lieux. J'avais peur d'aller à la police parce qu'elle aurait pu me mettre en prison. »

Un autre témoin, Custon Chipoya, un charbonnier âgé de 75 ans, prétend lui aussi avoir vu un deuxième avion dans le ciel cette nuit là. « J'ai vu un avion tourner, ses feux étaient bien visibles et je pouvais entendre le bruit du moteur, » dit-il. « Il n'était pas très haut. A mon avis, il était à l'altitude des avions qui se préparent à atterrir.

«Il est revenu une deuxième fois, ce qui nous a fait regarder, et la troisième fois, alors qu'il tournait en direction de l'aéroport, j'ai vu un avion plus petit s'approcher du plus gros. L'avion plus petit, un avion à réaction de plus petite taille, s'approchait par l'arrière et avait

une lumière vive. Il a alors tiré quelques salves sur le plus gros avion en contrebas et est reparti dans la direction opposée.

“Le plus gros avion a pris feu et a commence à exploser, tombant vers nous. Nous pensions qu’il nous suivait alors qu’il arrachait branches et troncs d’arbres. Nous avons pensé que c’était la guerre, alors nous nous sommes enfuis. »

Chipoya dit être retourné sur les lieux le lendemain matin vers 6h et avoir trouvé la zone bouclée par la police et des militaires. Il n’a pas parlé de ce qu’il avait vu parce que : « Il était impossible de parler avec un agent de police à ce moment là. Nous avons juste compris que nous devons déguerpir, » dit-il.

Safeli Mulenga, 83 ans, présent également à Chifubu la nuit du crash, n’a pas vu de deuxième avion mais a été témoin d’une explosion. « J’ai vu l’avion tourner deux fois, » dit-il. “La troisième fois, le feu est venu de quelque part au-dessus de l’avion, il était très lumineux. Ce ne pouvait pas être l’avion en train d’exploser parce que le feu arrivait sur lui, » dit-il.

Il n’y avait pas eu d’appel à témoins après le crash, et le gouvernement fédéral ne voulait pas que les gens en parlent, dit-il. « Certains avaient témoigné sur le crash et ils avaient été emmenés et emprisonnés. »

La nuit du crash, John Ngongo, 75 ans aujourd’hui, était dans la brousse avec un ami pour apprendre comment on fait du charbon de bois, n’a pas vu de deuxième avion mais est sûr d’en avoir entendu un, dit-il »

Soudain, nous avons vu un avion qui brûlait sur un côté venir vers nous. Il était en flammes avant d’avoir percuté les arbres. L’avion n’était pas seul. J’entendais un autre avion s’éloigner à grande vitesse, mais je ne l’ai pas vu, » dit-il.

Le seul survivant parmi les 15 personnes à bord du DC6 était Harold Julian, un sergent Américain affecté à la sécurité d’Hamarskjöld. Le rapport officiel indique qu’il est mort de ses blessures, mais Mark Lowenthal, un médecin qui avait participé aux soins prodigués à Julian à Ndola, a déclaré à Björkdahl qu’il aurait pu être sauvé.

“Je considère cet épisode comme ayant été un de mes pires échecs professionnels au cours de ce qui sera une longue carrière, » écrit Lowenthal dans un courriel. « Je dois en premier lieu demander pourquoi les autorités US n’avaient-elles pas mis en place leur propre dispositif de recherche et secours ? Pourquoi n’y ai-je pas pensé à l’époque ? Pourquoi n’ai-je pas contacté les autorités US pour leur dire, ‘Envoyez d’urgence un avion pour évacuer un citoyen des Etats Unis détaché auprès de l’ONU qui est en train de mourir d’une défaillance rénale ? ’ »

Julian a été laissé à Ndola pendant cinq jours. Avant de mourir, il a dit à la police qu’il avait vu des lumières dans le ciel et une explosion avant le crash.

Björkdahl soulève aussi des questions sur les raisons pour lesquelles le DC6 avait dû décrire des cercles autour de Ndola. Le rapport officiel prétend qu’il n’y avait pas d’enregistreur de conversations dans la tour de contrôle en dépit du fait que ses équipements étaient neufs. Le

rapport du contrôle aérien sur le crash n'avait pas été déposé avant 33 heures après les faits.

Selon les documents sur les événements de la nuit, le haut Commissaire britannique pour la fédération de Rhodésie et du Nyassaland [actuel Malawi], Cuthbert Alport, qui se trouvait à l'aéroport cette nuit là, « avait déclaré soudain avoir entendu qu' Hammarskjöld avait changé d'avis et avait l'intention de se rendre ailleurs. De ce fait, le directeur de l'aéroport n'avait pas déclenché d'alerte d'urgence et tout le monde était simplement allé se coucher. »

Les récits des témoins sur un autre avion concordent avec d'autres récits de personnes proches du dossier sur la mort d'Hammarskjöld. Deux de ses proches collaborateurs, Connor Cruise O'Brien et and George Ivan Smith, sont devenus tous deux convaincus que le secrétaire général a été abattu par des mercenaires au service d'industriels Européens au Katanga. Ils sont également persuadés que les autorités britanniques ont participé à étouffer cette attaque. En 1992, ils avaient publié ensemble une lettre dans le Guardian pour présenter leur théorie. La suspicion sur les intentions britanniques est un thème récurrent dans la correspondance que Björkdahl a examinée et qui date des jours qui ont précédé la mort d'Hammarskjöld.

Formellement, le Royaume Uni appuyait la mission de l'ONU mais, en privé, le secrétaire général et ses collaborateurs pensaient que les officiels Britanniques faisaient obstacle aux démarches de paix, probablement en raison d'intérêts miniers et des sympathies pour les colonialistes blancs côté katangais.

Le matin du 13 septembre, le chef séparatiste Moïse Tshombe avait signalé sa disponibilité pour une trêve avant de changer d'avis après avoir rencontré pendant une heure Denzil Dunnet, consul de Grande Bretagne au Katanga.

Il n'est pas douteux qu'au moment de sa mort, Hammarskjöld qui s'était déjà aliéné les Soviétiques, les Français et les Belges, avait aussi mis en colère les Américains et les britanniques avec sa décision de lancer l'opération Morthor contre les chefs rebelles et les mercenaires au Katanga.

Le secrétaire d'Etat US Dean Rusk avait dit à un des collaborateurs du secrétaire général que le président Kennedy était « extrêmement contrarié » et menaçait de retirer son soutien à l'ONU. Le Royaume Uni, avait dit Rusk, était « tout aussi contrarié. »

Au terme de son enquête, Björkdahl n'a toujours pas de certitude sur qui a tué Hammarskjöld, mais il est quasiment certain qu'il a été assassiné : « Il est clair que de nombreuses circonstances pointent vers l'implication possible de puissances occidentales. Il y avait un mobile – la menace pour les intérêts occidentaux dans les énormes gisements miniers du Congo. Et c'était l'époque de la libération de l'Afrique, et on avait des blancs qui tentaient désespérément de s'accrocher. « Dag Hammarskjöld essayait de coller à la charte de l'ONU et aux règles du droit international. J'ai l'impression d'après ses télégrammes et sa correspondance privée qu'il était dégoûté par la conduite des grandes puissances. »

Le service historique du ministère britannique des affaires étrangères a refusé de s'exprimer à ce sujet. Les officiels britanniques considèrent que, si longtemps après les faits, aucune recherche ne pourrait démontrer de manière concluante ou réfuter ce qu'ils voient comme des « théories du complot » qui ont toujours entouré la mort d'Hammarskjöld<sup>5</sup>.

Personne ne doute du fait que, derrière la « sécession katangaise », il y avait de colossales questions d'argent.

Du point de vue congolais, tout d'abord : la province du cuivre représentait à elle seule plus de la moitié des revenus du pays. Séparer le Katanga du Congo, c'était étrangler financièrement le gouvernement nationaliste de Lumumba.

Du point de vue belge, l'Union Minière, géant de l'économie coloniale, était un fleuron de l'empire d'un autre géant de la finance : la Société Générale. La famille royale belge, héritière de Léopold II, a dans l'une et l'autre de ces compagnies de gros intérêts. Bien que ceux-ci ne soient pas seuls en cause, cela a sans doute contribué à ce qu'il y eût, à propos du Katanga, non pas une, mais DEUX politiques belges : celle du gouvernement et celle du Palais.

Politiquement, Américains et Britanniques s'intéressaient au Congo d'un point de vue stratégique. Les uns, surtout sous un angle géopolitique : il ne fallait pas que la décolonisation de l'Afrique soit l'occasion d'indépendances réelles, incluant une libération de l'emprise capitaliste. Toutefois, on fait rarement remarquer que Kennedy et Hammarskjöld avaient une raison de ne pas s'aimer. Les Hammarskjöld sont en effet une grande famille patronale de la métallurgie suédoise, en particulier dans le domaine des non ferreux, alors que fortune des Kennedy repose sur Anaconda Copper, principal exploitant du cuivre sud-américain. Les Britanniques avaient également des vues stratégiques, mais plus étroites : essentiellement, il s'agissait de veiller à leurs intérêts dans le secteur du cuivre katangais mais aussi d'éviter la « contagion » de l'indépendance congolaise en direction de la « copper belt » de Rhodésie.

Américains et Britanniques étaient présents aux côtés des Belges dans le capital des compagnies minières katangaises (comme d'ailleurs d'autres compagnies coloniales). Mais dans le cas du Katanga, cela prenait une allure tout à fait spéciale. Je vais essayer de l'expliquer simplement et brièvement, ce qui relève de l'exploit lorsqu'on sait que l'auteur de ces embrouilles n'est autre que Léopold II.

## **Les Entourloupettes katangaises de Léopold II**

Vers 1891, un frisson glacé parcourut l'échine de Léopold II... Non, ce n'étaient pas les remords !

C'était la peur de Cecil Rhodes, l'un des autres Grands Carnassiers Blancs des richesses africaines. Il semblait bien que ce concurrent du Roi Souverain jetait un œil émerillonné par l'appétit en direction du Sud de l'EIC, ce qui est aujourd'hui le Katanga... Il convenait donc d'occuper, et en toute hâte, de sorte que, le drapeau étant désormais réellement planté, la possession de ces territoires ne puisse plus être contestée. On ne savait pas grand-chose du Haut Katanga, si ce n'est qu'il y avait là un royaume de création récente, mais puissant, le Garenganze, où régnait un souverain nommé Msiri.

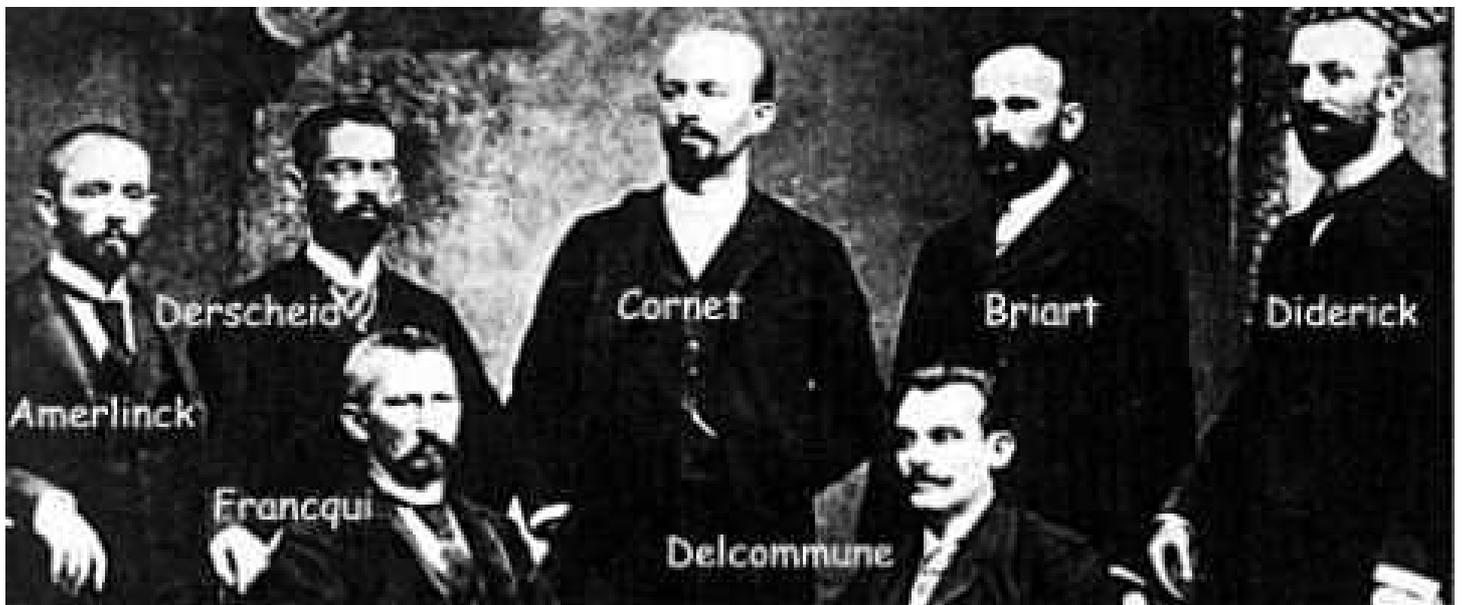
### **Le « scandale géologique ».**

Ce royaume représente un curieux épisode dans l'histoire de l'actuel Katanga. Né vers 1830, Msiri (ou Mushidi) appartenait à la grande tribu des Wa Nyamwezi, dans l'ouest du Tanganyika, qui avait acquis une place prépondérante dans le commerce avec la côte est. Fils d'un chef de caravane qui avait senti l'importance économique d'une région où se trouvaient en abondance l'ivoire, le cuivre et les esclaves, Msiri obtient de son père, vers 1858, l'autorisation de rester avec quelques dizaines de guerriers Nyamwezi qui seront appelés Bayéké (chasseurs d'éléphants) dans ce qui deviendra le Katanga. Il s'impose alors aux chefs

du voisinage grâce aux fusils de ses guerriers. Vers 1869, Msiri apprend la mort de son père. Il refuse de lui succéder et se proclame mwami (roi) du Garengazé. Il installe à Bunkeya sa capitale. Mais ce puissant empire d'une aristocratie militaire étrangère, s'effritera rapidement et la décadence sera déjà sensible lorsque Msiri sera tué, le 20 décembre 1891.

La Compagnie du Katanga, fondée en 1891, avait déjà organisé trois expéditions chez M'Siri au Katanga en 1891-1892. La première était dirigée par Paul le Marinel, chargé de rencontrer le potentat local M'Siri. Il fonda à Lofoi, près de la plus haute chute d'eau d'Afrique, celle de la rivière Lofoi, qui tombe d'une pente de 384 mètres de hauteur, au saut de Kaloba, en jaillissant du plateau des Kundelungu, un poste militaire en vue de couper court aux visées des pays voisins en marquant la volonté belge de s'implanter au Katanga. La deuxième, celle d'Alexandre Delcommune<sup>6</sup>, visait à étudier les possibilités commerciales. La troisième (où Msiri fut tué) était dirigée par William Stairs, accompagné du capitaine Bodson. C'est ce dernier qui tua Msiri et fut aussitôt blessé à mort par ses gardes.

### Les découvreurs.



Au moment où Léopold II fut avisé des intentions probables de Cecil Rhodes, l'EIC préparait une expédition, mais les préparatifs n'en étaient guère avancés. La Compagnie du Katanga, elle, préparait une quatrième expédition qui, au contraire de celle de l'EIC, en était à boucler ses malles. La Compagnie du Katanga, cela voulait dire Albert Thys, avec qui Léopold s'était fâché au moment où il avait lancé sa « nouvelle politique économique ». Mais, par besoin, le diable se fait moine et Léopold II conclut un accord avec elle, afin que l'on fusionnât les deux expéditions

Cette quatrième expédition, qui est évidemment celle qui nous intéresse plus particulièrement, était commandée par le capitaine Lucien Bia<sup>7</sup> (qui y laissera la vie) et le

<sup>6</sup> Alexandre DELCOMMUNE (Namur,1855-Bruxelles1922) Le premier Belge à mettre les pieds au Congo dès 1874. Assiste à l'arrivée de Stanley à Boma en 1877. Premier à explorer le Haut Congo et le Kasai. Consul de Belgique à Léopoldville. Son nom est donné à un barrage de l'U.M.H.K. sur les chutes du Zilo.

<sup>7</sup> Lucien BIA (Liège, 1852 - Tenke, Katanga, 1892) S'engage au 1er Chasseurs à cheval. Lieutenant aux Guides. Au Congo en 1887. Accompagne le géologue ules Cornet à la découverte du Katanga où ils précèdent de justesse une mission britannique. A un mois près, le Katanga aurait pu être anglais. Y meurt d'épuisement. Son nom est donné à un minerai, la bialite.

lieutenant Émile Francqui<sup>8</sup> avec et c'est le plus important - la participation d'un géologue : Jules Cornet<sup>9</sup>. Ce dernier est le véritable responsable de la découverte géologique et minière exceptionnelle du Katanga. C'est lui, également, qui aurait inventé l'expression « un scandale géologique » pour désigner l'exceptionnelle richesse des gisements katangais.

Avant l'arrivée des Européens, on avait exploité les gisements de cuivre de Kalabi et l'or, en très petite quantité, dans un ruisseau de Kambove. C'est l'expédition Bia-Francqui-Cornet, qui, la première, visite la région à fond. Elle s'intéresse aux sites de Kalabi et Kambove et à celui de Likasi où Cornet, à la vue des collines pelées innombrables, a la prémonition du système géologique du Katanga. L'expédition découvre également les chutes de la Lufira à Mwadingusha (chutes Cornet sous la colonie), qui devront fournir l'énergie électrique de tout le pays.

Puisque l'urgence avait conduit à « mixer » l'expédition embryonnaire de l'Etat avec celle, plus avancée, de la Compagnie du Katanga, on s'était mis d'accord sur une « clé de répartition » des résultats, qui était de 2/3 pour l'Etat contre 1/3 à la compagnie. Afin d'éviter que l'une ou l'autre des parties ne réclame les parties les plus intéressantes, il avait été décidé aussi que cette répartition se ferait « en damier » (2 cases pour l'Etat, 1 pour la compagnie, et ainsi de suite...) ce qui aurait exigé un énorme travail d'arpentage. On renonça à ce pensum et la province fut gérée « en indivision » par le Comité Spécial du Katanga (CSK), où les mandats, les recettes et les dépenses étaient toujours suivant cette proportion 40/60, entre la Compagnie et l'Etat.

Un peu plus tard, en 1900, le CSK conclut un accord avec la compagnie britannique *Tanganyika Concessions*, garantissant à celle-ci le monopole de la prospection minière au Katanga. Le CSK et la *Tanganyika Concessions* fourniraient chacun la moitié du capital, mais les bénéfices seraient partagés 60/40 en faveur du CSK. Cet accord dura trente ans.

Le CSK lui-même devint ensuite le principal actionnaire de l'Union Minière du Haut Katanga (UMHK), comme nous allons le voir dans un instant.

### **Finesse et roublardise**

Faut-il le dire, Francqui, Cornet et leurs acolytes étaient fort joyeux à leur retour en Belgique. Le Roi, en effet, leur envoya un comité d'accueil, évidemment pour leur faire part

---

<sup>8</sup> FRANCQUI, Emile, (Bruxelles, 1862 - Overysse, 16.11.1935). Militaire, diplomate, banquier, homme politique libéral. Engagé à quinze ans mais, déçu par la vie monotone des garnisons, il partit pour le Congo, reconnut le Katanga, combattit les mahdistes, avant de poursuivre une carrière civile à partir de 1896, en Chine d'abord, comme consul. De retour en Belgique en 1900, il entra dans la finance : directeur de la Banque internationale d'Orient, puis directeur administratif de la Banque d'Outre-Mer, il fut aussi directeur de la Société Générale, dont il fut gouverneur en 1932, ainsi qu'administrateur-délégué de l'UMHK (1921-1932). En 1914-18, il fut la cheville ouvrière du ravitaillement de la Belgique. Il fonda aussi le FNRS et le prix qui porte son nom. Ministre des Finances en 1926, il stabilisa le franc et participa aux négociations relatives aux réparations allemandes. Il fut membre du comité des experts qui élaborait le plan Young et administrateur de la Banque des règlements internationaux. Il fut à nouveau ministre en 1934. (Il eut sa ville à Ilebo, autrefois Port-Francqui)

<sup>9</sup> CORNET, Jules est né à Saint-Vaast le 4 Mars 1865. Son père, fervent adepte de la minéralogie, transmet cette passion à son jeune fils. A l'école primaire déjà, la nature l'intéresse de près : la zoologie et la botanique occupent ses temps libres. Après ses humanités, il entre à l'université de Gand en première candidature de médecine. Mais cette discipline n'intéresse pas Jules Cornet, il délaisse donc ses études et devient préparateur des cours de zoologie et d'anatomie comparée (1889). En 1891, Jules Cornet part au Congo en qualité de géologue. Là, il décrit méthodiquement la constitution géologique des régions visitées et se révèle le fondateur de la géologie congolaise. Grâce à ses recherches, on a pu déterminer l'emplacement des gîtes minéraux du Katanga. En 1922, Jules Cornet devient titulaire de la chaire « Commission pour le Relief de la Belgique » (CRB) à l'Ecole des Mines de Mons (Faculté Polytechnique). En 1929, il décède à Mons, laissant derrière lui une source de données incomparables. Bref, issu d'une famille originaire de Saint-Vaast, Jules Cornet a jeté les bases de la géologie congolaise en établissant un relevé des sites minéralogiques de la région du Katanga. De retour en Belgique, il enseigne l'Ecole des Mines de Mons et en devient doyen .

de sa satisfaction, mais surtout pour leur intimer l'ordre formel d'être discrets, plus que discrets, et de ne souffler mot à personne de leurs découvertes. Il y eut dans tout cela tant de célérité, de discrétion et de manteaux couleur de muraille qu'on a été jusqu'à parler du « kidnapping » de la mission Francqui -Cornet !

Bien sûr, il y avait là le souci compréhensible de ne pas allécher encore davantage l'Angleterre. Mais il y avait aussi l'idée de tirer avantage de la détention de renseignements confidentiels, et de les distiller qu'au compte-goutte dans des oreilles choisies. Il se posait en effet un cruel problème de moyens. Il faudrait quelques années pour que la « nouvelle politique économique » donne des résultats, en d'autre mot pour que le « caoutchouc rouge » se mette à donner de belles recettes. Les années « de vaches grasses » de l'EIC ne commenceront qu'après 1895.

Mais, si pour tirer parti du « red rubber », il suffisait d'une main d'œuvre qui était disponible et connaissait les techniques de récolte, d'ailleurs fort simple, d'un certain nombre de brutes et d'hommes de main pour la terroriser et d'une absence totale de cœur et de pitié, des gisements de minerais étaient autrement exigeants en moyens, donc en capital ! La situation qui s'était présentée au moment de l'exploration du Katanga continuait donc : le Roi était contraint de trouver des partenaires. Le jeu auquel va se livrer Léopold à partir de là n'est pas dépourvu d'intérêt, parce qu'il marque un changement d'attitude vis-à-vis de la Belgique.

Il n'y a aucun doute qu'au départ, son but est, comme il aime à le répéter, « patriotique ». Sa conviction de la rentabilité des colonies et de la nécessité d'en avoir est absolument sincère. Et puisqu'il ne parvient pas à convaincre par des discours, il décide de le faire par l'exemple. C'est la raison pour laquelle il devient Roi absolu du Congo. Puis la volonté de prouver la justesse de ses vues l'amène à se considérer non simplement comme le simple souverain, mais comme le propriétaire du Congo. Enfin, pour rentabiliser sa « propriété », il adopte des attitudes de patron criminel. Le pouvoir et la fortune enivrent comme l'alcool et on en prend l'habitude. Il a dû négocier un prêt avec la Belgique, accepter des conditions qui limitaient sa liberté d'action. Il s'est senti humilié. A ses yeux, il a dû « mendier ». Sans doute, on ne lui a pas demandé grand-chose d'autre qu'à n'importe quel emprunteur en quête de crédit, mais un roi n'a pas l'habitude de ce genre de situation ! Il dira à ses ministres, en 1901, avec certainement un sentiment de revanche : « *Les Congo a été mendiant, mais aujourd'hui il est riche* »

Les Belges ne se sont réveillés en sursaut qu'en 1904, avec le rapport Casement. Leur roi n'avait pas de ces somnolences. Il a dû sentir le vent venir de loin. On sait, par exemple, qu'il lisait la presse anglaise. Il a donc dû être au courant très tôt des premières critiques de son « œuvre africaine », et il n'avait pas, lui, d'illusions sur elle. Il savait que les missionnaires protestants disaient vrai. Du moins, il savait que toutes les conditions étaient réunies pour que des faits du genre de ceux que l'on dénonçait aient toutes les chances de se produire. Il ne fallait pas être grand clerc pour deviner ce qui se produirait tôt ou tard. Le jour où les pressions, au lieu de consister en un article épisodique ou un discours isolé, prendraient vraiment le visage d'une campagne intense et continue, il se trouverait acculé à la reprise du Congo par la Belgique. C'est ce qui arriva avec Casement, Morel et la CRA. Or, une reprise survenant dans ces conditions serait une reprise dirigée contre le système léopoldien. Celui-ci était simplement l'application au Congo du fameux système javanais qu'il avait admiré dans sa jeunesse. Hors de là, point de salut !

On prête à Léopold II cette réflexion, qu'il aurait faite au moment de la reprise « *Ils reprennent mon Congo. Pourvu qu'ils ne me le cochonnent pas !* » Comme la plupart des mots historiques, il n'a peut-être pas été dit, mais il traduit fort bien ce que devait penser la personne à qui on le prête. Etant entendu que, pour Léopold, « cochonner » signifiait

abandonner le système de rentabilité à tout prix qui était le sien.

Cette conviction, sans doute, explique la bataille qu'il va livrer à ses ministres, à la Commission des XVII et au Parlement (bataille que, d'ailleurs, il va perdre) pour tenter d'obtenir que la reprise se fasse avec le moins de changements possible. L'idéal serait que l'EIC, entendez son administration, reçoive simplement une nouvelle étiquette, et devienne le Ministère des Colonies, toutes choses restant égales par ailleurs. Cette obstination, c'est un peu la poursuite de son « intention patriotique ». Il croit fermement que, sans cela, la rentabilité disparaîtra. Or, c'est la rentabilité qu'on cherche dans une colonie... Par là, donc, il reste fidèle à lui-même et à des débuts. Il veut transmettre à la Belgique une colonie qui rapporte et il ne connaît qu'une manière de la faire rapporter.

Mais il reste aussi fidèle à quelques habitudes qu'il a prises en route ! Léopold a pris goût au pouvoir (entendez, non celui qui consiste à régner, mais à prendre réellement les décisions importantes) et il a pris goût à la fortune. Peut-être même s'est-il rendu compte que le vrai pouvoir est celui de Léopold l'Homme d'Affaire, plutôt que celui de Léopold le Roi.

En tous cas, il va essayer de sauver ce qu'il peut ! Il se battra d'une part pour cette part du Congo qu'il veut conserver, et qui portera des noms successifs comme « Domaine de la Couronne », « Fondation de la Couronne », « Fondation de Niederfullbach »... Mais surtout, simultanément, il va s'efforcer de mettre une bonne partie de son pouvoir (du vrai : celui qu'il a en tant qu'actionnaire !) hors de portée des contrôles et des interventions belges.

### **Episode américain**

Une considération tactique vient se mêler à ce plan : il a très peur d'un « bloc anglo-saxon », c'est-à-dire d'un accord, contre son pouvoir au Congo, de la Grande Bretagne et des Etats-Unis. Et pendant un certain temps, il est vrai, les Américains seront à la traîne. Contrairement à l'opinion anglaise qui a été « grignotée » petit à petit, celle des Etats-Unis restera longtemps favorable à Léopold, pour basculer d'un seul coup quand on découvrira les pots-de-vin de Kowalsky.

Léopold II fit donc beaucoup de propagande aux Etats-Unis et y engloutit un budget substantiel. Il alla même plus loin et, en 1903, envisagea de se rendre personnellement en visite aux Etats-Unis. Les choses parurent d'abord se présenter favorablement, mais on achoppa sur un problème de sécurité. Les années qui entourent 1900 furent des années fécondes en attentats anarchistes. Les Américains avaient été échaudés par l'assassinat du président Mac Kinley. Léopold II lui-même avait échappé à un attentat ! En novembre 1902, un anarchiste, du nom de Rubino, avait tenté de le tuer. Finalement, le Président Théodore Roosevelt fit savoir à Bruxelles que, dans de telles conditions, il n'était pas partant !

Un peu plus tard, en 1906, le roi tenta encore de consolider son image de marque en Amérique en fondant une Compagnie américano-congolaise. Il réussit à convaincre un syndicat de millionnaires américains, au nombre desquels figurait Daniel Guggenheim, de fournir les fonds nécessaires au développement d'un million d'hectares autour de l'embouchure du Kasai. En échange, il leur accorda une concession de soixante ans.

Trois autres sociétés financées conjointement par le capital américain et l'EIC virent le jour à cette époque : la Société internationale forestière et minière du Congo (Forminière), l'Union minière du Haut-Katanga (UMHK) et la Compagnie du chemin de fer du Bas-Congo et du Katanga. En créant ces diverses sociétés, Léopold II espérait non seulement obtenir le soutien des milieux d'affaires américains, mais surtout répartir les richesses congolaises dans des sociétés formées grâce à du capital étranger et à la Société Générale. Il pourrait ensuite investir ses propres participations dans ses fondations personnelles et continuer ainsi à

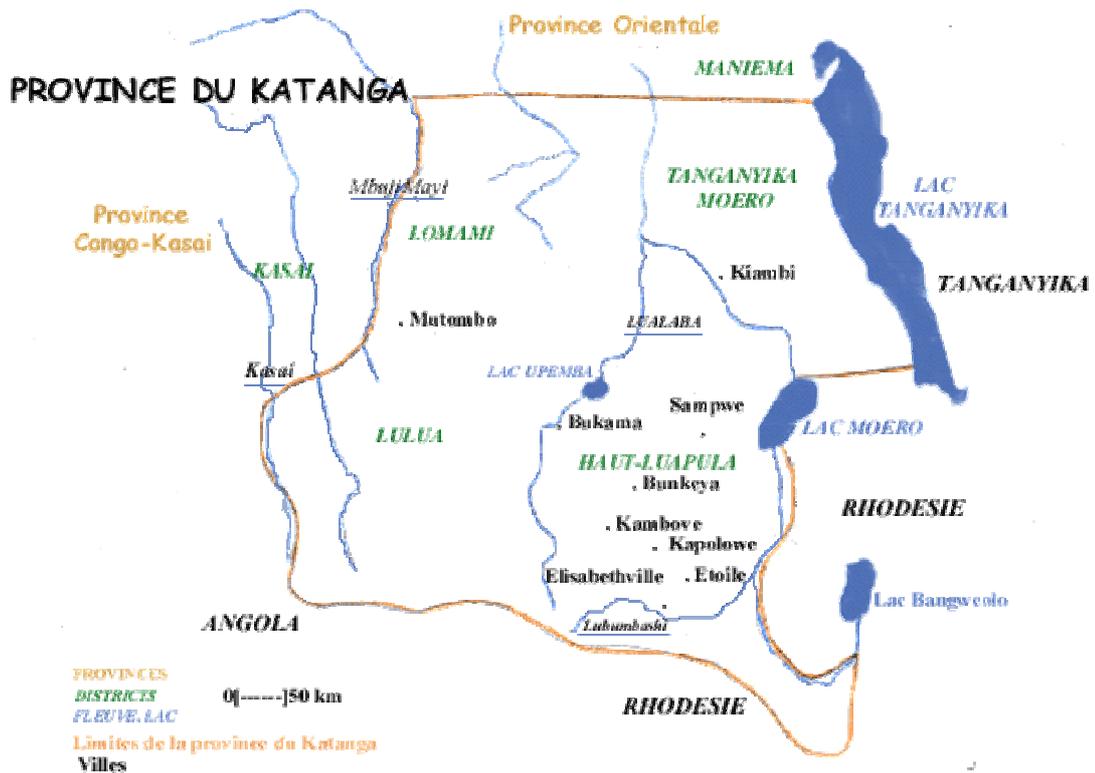
contrôler l'affectation des bénéfices provenant du Congo. Par la suite, bien que l'on ne formulât jamais de critique ouverte contre Son Intouchable Majesté Léopold II, il y eut des propos très négatifs contre « la mainmise anglo-saxonne » sur le Congo. Cette critique visait à la fois la forte présence des Britanniques et des Américains dans le capital des sociétés de 1906, et le nombre élevé d'Anglo-Saxons qui s'établissaient au Katanga. Il fut même question en 1910 d'un coup de force des Rhodésiens pour s'emparer de la province minière. Il est évident que, si Léopold II avait bien quelque chose à voir avec leur présence parmi les gros actionnaires, il n'était en rien responsable de la présence de divers individus du genre « rastaquouères » (qui, d'ailleurs, n'étaient pas forcément britanniques), arrivés par le Cap.

Il faut même dire que, tous calculs tactiques mis à part, il y avait une bonne raison pour s'allier, en vue de la mise en valeur du Katanga, avec des sociétés anglo-américaines. C'étaient tout simplement les brevets. Certes, la Wallonie avait un long passé métallurgique, y compris dans le domaine des non ferreux. Mais, au début du XX<sup>e</sup> siècle, les techniques innovantes, susceptibles de mener à une production massive, étaient en majorité sous brevets américains. S'allier avec eux permettait de bénéficier, à meilleur prix, de ce savoir-faire.

### **Entrée en scène de la Haute Banque**

Et c'est ici que nous retrouvons le Katanga ! La prospection y commença dès 1901. Les ingénieurs confirmèrent les découvertes que Cornet avait faites dix ans plus tôt. Les bonnes nouvelles continuaient à affluer. Selon différentes études géologiques, le sous-sol regorgerait de matières premières de grande valeur. Un rapport de *Tanganyika Concessions* indiquait l'existence d'une zone à gisements de cuivre de 15 000km<sup>2</sup>, avec plus de 1000 bassins éparpillés d'est en ouest : une zone d'étain de 150km de long dans la direction sud-ouest/nord-est, de nombreux gisements de minerais de fer, une mine d'or et de platine près de Ruwe; des indices de la présence de charbon... De plus, ces nombreuses mines étaient facilement exploitables à ciel ouvert. La région disposait également d'un important potentiel hydro-électrique. Seule manquait une ligne de chemin de fer. Léopold II était partisan d'une ligne partant du Katanga vers le nord, de manière à évacuer la production katangaise tout en restant à l'intérieur du Congo. C'est ce qui deviendra possible plus tard avec le BCK. Mais, pour le moment et étant donné les circonstances, il se montra disposé à chercher un terrain d'entente avec Williams, patron de la Tanganyika Concessions. Celui-ci proposa en 1902 de prolonger la ligne britannique jusqu'au sud du Katanga. De leur côté, les Britanniques avançaient ferme dans la construction du Cap-au-Caire, qui traversait toute la Rhodésie et atteignit Broken Hill dès janvier 1906. La ligne devait parcourir tout le bassin cuprifère, le long de la frontière entre l'EIC et la Rhodésie, avant de pénétrer au Katanga. Le chemin de fer venant de Rhodésie l'atteignit le 11 décembre 1909, six jours avant la mort de Léopold II, et, en 1910, le rail atteint E'ville (Lubumbashi). Le CSK et la Tanganyika Concessions étaient restés jusque-là deux compagnies distinctes. À présent que l'on s'engageait dans une collaboration plus étroite et à plus long terme, la création d'une nouvelle Société s'imposait. Celle-ci prendrait en charge l'exploitation du Katanga sur une échelle industrielle, créerait les moyens de transport nécessaires et s'occuperait également de la commercialisation du cuivre en Europe et en Amérique.

En 1906, étant donné l'annexion imminente du Congo par la Belgique, Léopold II modifia quelque peu ses plans. L'EIC possédait des intérêts importants dans la Comité spécial du Katanga. Or, Léopold II n'était partisan d'une telle importance économique de l'état que s'il pouvait dire « L'Etat, c'est moi ! ». Il lui paraissait hors de question de laisser les mêmes pouvoirs à un gouvernement à la merci de politiciens et de parlementaires et, pour éviter que l'Etat belge n'en prenne le contrôle, le roi chercha à les diminuer.



C'est ainsi que le CSK transmet à la nouvelle société de vastes territoires katangais et transféra ses parts dans le capital du CSK à la Société Générale de Belgique, sachant que le gouvernement belge ne pourrait plus se les approprier une fois qu'elles seraient entre les mains de la Société Générale. Ainsi naquit en octobre 1906 l'UMHK. Ce faisant, Léopold II sciait la branche sur laquelle il était assis. En effet, à partir du moment où les grandes compagnies furent dans la place, elles n'eurent de cesse avant d'avoir remplacé Léopold, individu encombrant et d'un maniement difficile, par un monde politique belge depuis longtemps à leur dévotion !

Ne disait-on pas du gouvernement, que c'était « le conseil d'administration de la Société Anonyme « Belgique » ? L'heure des Grande Compagnies avait sonné ! Et leurs appétits n'étaient guère moindres que ceux de Léopold. Désormais, le Congo sera « leur chose » comme il avait été celle du Roi.



## **Le Congo des Compagnies et l'Oligarchie des XVI**

La colonie « reprise » par la Belgique constituait un cas particulier du point de vue financier. C'est la seule possession coloniale africaine à cette époque à connaître une balance commerciale largement favorable. En reprenant le Congo, la Belgique héritait des engagements pris par Léopold II, tant vis-à-vis des Compagnies et des entreprises privées, aussi bien que des actions possédées par l'Etat. Le portefeuille du Congo permettait théoriquement au gouvernement du Congo d'exercer un contrôle sur les entreprises. C'est au contraire l'administration coloniale qui sera au service des Compagnies. Ce qui est remarquable c'est d'abord la concentration de la puissance dans l'économie coloniale. Cette concentration de pouvoir, apparue sous Léopold II, a complètement englobé l'économie congolaise pendant toute la période coloniale.

Léopold II et Albert Thys fondaient le 27 décembre 1886 la CCCI (Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie). Lors de sa constitution, cette société a reçu une concession de 150.000 hectares de terres qu'elle a pu choisir elle-même. En 1891, avec l'occupation et l'exploitation du Katanga, la CCCI a créé la Compagnie du Katanga, qui a obtenu du roi la disposition d'une superficie équivalant à six fois celle de la Belgique. En 1928 elle aboutit dans le giron de la Société Générale. En 1960, elle contrôlait une quarantaine de sociétés, dont la Compagnie Cotonnière Congolaise (Cotonco).

Le 19 juin 1900, la Compagnie du Katanga et l'Etat Indépendant du Congo de Léopold II, joignaient leurs patrimoines dans le CSK. Ce Comité participait à la direction de la plus grande partie du Katanga, y compris pour y lever des taxes et y organiser un corps de police qui comptait déjà 1.057 unités en 1904. Le Comité Spécial du Katanga devenait l'actionnaire principal de l'Union Minière, créée en 1906. Plus tard, la Société Générale entrera tambour battant dans l'Union Minière par la cession de ses parts que lui fit Léopold II. Le CSK était aussi l'actionnaire principal de Géomines, le second producteur d'étain congolais, juste derrière la Symétain, qui a reçu en 1910 le droit de prospecter sur une superficie de 900.000 hectares.

En 1906, Léopold II partageait avec la Société Générale et le groupe Ryan-Guggenheim la paternité de la Forminière, la Société Internationale Forestière et Minière du Congo, qui a reçu au Kasai une concession de 3.716.000 hectares pour l'exploitation du diamant.

Juste avant l'indépendance, 70 grandes entreprises qui formaient 3 % du nombre total des entreprises, employaient 51% de tous les salariés.

Dix entreprises regroupaient 20% des travailleurs congolais. Trois quarts du total des capitaux investis étaient concentrés dans 4% des entreprises.

Quatre groupes financiers belges ont contrôlé la plus grande partie de l'activité économique dans la colonie belge : la Société Générale de Belgique (de loin le plus important : La Société Générale seule contrôlait 5,4 milliards de francs d'investissements sur un total de 8,3 milliards, c'est à dire 65 %.), Brufina (un groupe lié à la Banque de Bruxelles) et les groupes Empain et Lambert. Une telle concentration de puissance permet des projets économiques ayant une ampleur et un impact énorme

L'Union Minière du Haut Katanga (UMHK), fondée en 1906 avec un capital de 10 millions de francs, a réalisé entre 1950 et 1959 un bénéfice net de 31 milliards de francs. Les

cinq dernières années du régime colonial, cette Union comptait 21,81 milliards de francs de bénéfices et d'amortissements. En 1959, l'Union a embauché 2.212 blancs et 21.146 noirs.

Ces groupes industriels ont eu, en général, des dirigeants très compétents et ont su s'attacher des cadres expatriés au Congo qui ne l'étaient pas moins. Pour le recrutement de ceux-ci, ils ont fréquemment puisé dans la réserve constituée par les agents de l'Etat en retraite désireux de rester au Congo. Ils recrutaient ainsi des gens acclimatés, expérimentés, encore dans la force de l'âge et qui avaient des relations utiles dans l'administration. Cela contribuait aussi à accroître la symbiose entre l'Etat et les Compagnies.

L'« Empire de la Générale » ne peut pas recevoir une définition chiffrée. Il est toutefois certain que, à partir de 1928, la majorité des grandes sociétés congolaises ont dépendu ou pleinement ou partiellement de lui. Les succès de la « Générale » au Congo sont en grande partie l'œuvre de l'équipe dirigeante que l'on a surnommé « les ingénieurs ». Cette forte structuration a permis aux entreprises, lorsqu'elles se trouvaient en difficulté, de recourir aux ressources financières du groupe tout entier. Le rôle et l'influence des groupes ont été d'autant plus considérables que l'Etat, en général, leur a laissé les mains presque entièrement libres, et cela même lorsqu'il avait les moyens d'intervenir dans leur gestion, ou du moins dans la gestion de certaines sociétés.

Le bon fonctionnement de ce système repose, formellement, sur la Charte coloniale, mais aussi sur la manière dont celle-ci a été lue, expliquée, interprétée et appliquée durant une quarantaine d'années. Même les textes écrits peuvent être « sollicités », et certaines des dispositions dont il est question ici ne furent jamais inscrites dans un texte. Le Parlement belge aurait parfaitement pu légiférer pour le Congo. Il se borna à en voter les budgets et à entendre de rares interpellations. L'Etat n'avait aucune obligation de n'user en rien de ses droits d'actionnaire de ces grandes sociétés (parfois même d'actionnaire majoritaire) pour en influencer la marche. En pratique, il était entièrement à la remorque des groupes financiers et n'avait pour eux qu'obséquiosité et prévenance. Il n'existait aucune obligation de ne confier le portefeuille des Colonies qu'à un ministre catholique, la plupart du temps, ou à un Libéral. Le Congo belge a été enveloppé d'un épais rideau d'ignorance, qui faisait bien l'affaire de ceux qui l'exploitaient. Syndicalisme, opinions de gauche s'y sont heurtés à de multiples barrières. Le débat politique y était impensable, l'unanimité patriotique de rigueur, le devoir de réserve, caricatural. Rien de tout cela n'était obligatoire.

Quels étaient, en principe les moyens d'action de l'Etat ? C'étaient ceux que lui donnait son énorme portefeuille, constitué d'actions de bon nombre des principales sociétés congolaises. L'origine de ce portefeuille remontait à Léopold II, qui avait veillé (et la Belgique fera de même) à ce qu'un des avantages réservés à l'Etat, lors de la constitution de certaines grandes sociétés ou lors de la négociation de grandes concessions de terrain, consiste dans la remise d'actions gratuites.

Les revenus de ce portefeuille furent à peu près équivalents en recettes, à ce qu'était en dépenses la charge totale de la dette publique. Cette particularité a souvent frappé les économistes étrangers. Certains ont écrit que l'économie du Congo constituait un exemple remarquable d'économie mixte, dans laquelle l'Etat et les particuliers se trouvaient associés dans la gestion du secteur privé. En Belgique, on s'est toujours abstenu d'employer une telle expression.

On s'en est surtout abstenu parce que l'Etat, quelle que fût l'importance de ses participations, ne jouait qu'un rôle tout à fait mineur dans la vie des sociétés. Jamais par l'intermédiaire de ceux qu'il envoyait siéger dans les organes dirigeants des sociétés, l'Etat n'a cherché à imprimer au secteur privé une certaine direction correspondant à la politique que l'Etat aurait entendu mener.

L'Etat laissait les mains libres au secteur privé. Là où la politique d'effacement de l'Etat a été la plus frappante, c'est lorsque, se trouvant dans une société en position majoritaire, il s'est néanmoins abstenu d'user de cette position. La colonie possédait plus de la moitié du capital de la Forminière. Elle a néanmoins en fait abandonné la gestion de la société aux représentants du capital privé, la Société Générale.

Paradoxalement ce système « mixte » a même renforcé l'influence du secteur privé, ce sont les sociétés qui ont pu agir par leur intermédiaire auprès de l'administration. En un mot, l'Etat s'est effacé car il ne se reconnaissait pas d'aptitudes aux affaires. C'étaient l'abstention et la timidité de l'Etat qui permettaient l'existence d'un directoire de seize personnes ayant tout à dire sur le Congo. Ces seize personnes sont, mis à part le Roi et le Ministre des Colonies, les 14 membres du Conseil colonial.

La Charte Coloniale avait mis en place un conseil de 14 membres (quinze avec le Ministre des Colonies qui le préside), dont 8 nommés par le Roi et 6 par les Chambres (3 par la Chambre et 3 par le Sénat). Chaque année, un conseiller était remplacé, alternativement parmi les membres « royaux » et les « parlementaires<sup>10</sup> ». Cela revient à dire que les nominations se faisaient, suivant la catégorie concernée, pour 8 ou pour 6 ans. Il y a trop peu de membres, et ils ont des mandats trop longs pour que l'on puisse vraiment parler de démocratie ou de représentativité. En outre, les conseillers nommés par le Roi avaient en permanence la majorité, même dans l'hypothèse où les 6 « parlementaires » et le Ministre auraient voté de façon unanime.

Les conseillers sortants pouvaient être réélus. Aucun membre activement au service de l'administration coloniale ne pouvait en faire partie. Par contre, dans la pratique, les membres en retraite de cette administration furent nombreux à y siéger. La plupart d'entre eux, après avoir servi durant une carrière complète dans l'administration, avaient passé ensuite au moins quelques années au service d'une Grande Compagnie.

Tous les projets de décrets devaient être soumis au Conseil. Son avis demeurait consultatif, mais en pratique, il fut toujours suivi. Le Parlement n'intervint sur le Congo que sur des questions mineures, bornant sa compétence le plus souvent à l'examen annuel du budget de la Colonie. Le Conseil fut donc par excellence l'instance où se situaient les discussions sur la législation du Congo. Le Roi jouait donc à la colonie un rôle plus important qu'en Belgique. Il en était le « législateur ordinaire » et c'est lui, notamment, qui désignait la majorité des membres du Conseil colonial et décidait en définitive de la nomination des Gouverneurs Généraux. Pierre Ryckmans, par exemple, devra cette fonction à une initiative personnelle de Léopold III. Tout cela peut se résumer en quelques mots : la colonie était gouvernée nettement plus à droite, et de façon bien plus directement « royale » que la Belgique, nonobstant le vote annuel de son budget par le Parlement métropolitain.

Les défenseurs du Conseil Colonial invoquent en sa faveur que « *la politique n'y entrerait pas* ». Ils se gardent bien de dire que, si la politique n'y entrerait pas, la Haute Finance y avait ses petites et ses grandes entrées. Quand on parle de cette « absence de politique », il faut entendre, bien sûr, la politique au sens partisan du terme, au sens des luttes et rivalités de partis. Il est clair que si, par exemple, on lui avait confié aussi la vérification du budget de la colonie, donc une possibilité d'intervenir sur la politique du Ministère, son travail se serait trouvé politisé. On peut quand même se demander si le système, tel qu'il a fonctionné, de « *reproduction par inceste généralisé* » a été tellement meilleur. La composition du Conseil fit la part belle aux membres retraités de l'Administration, des Compagnies coloniales et des Missions. Une assemblée de vétérans est rarement le lieu idéal pour faire approuver

---

<sup>10</sup> Les Parlementaires en exercice ne pouvaient en faire partie. Il s'agit donc d'hommes désignés PAR le Parlement en vertu de leurs compétences.

d'audacieuses innovations !

Cette différence entre la politique belge et la politique coloniale fut surtout importante et sensible après la seconde guerre mondiale. La politique belge prit alors un certain « virage à gauche » et c'étaient les progressistes qui avaient le vent en poupe. Il fallut, en Belgique, faire au mouvement ouvrier de coûteuses concessions. Heureusement, on pouvait les financer grâce aux bénéfices des investissements congolais, bien protégés par « l'oligarchie des XVI ».

### **Les deux versions de la « Sécession katangaise ».**

A quelques jours de l'indépendance du Congo, le Parlement belge avait – peut-être en partie inconsciemment - donné aux sécessionnistes katangais le moyen de réaliser leur mauvais coup.

A la Conférence de la Table Ronde, les délégués avaient eu conscience du danger que représentait la menace de sécession d'une province qui, avec une population représentant un septième de l'ensemble du Congo, rapportait 66 % du budget du pays entier. Permettre la sécession du Katanga, c'était condamner le restant du Congo à la misère et à la mort.

La Conférence de la Table Ronde avait adopté une résolution n° 10 relative à l'organisation des institutions provinciales prévoyant que: « *la structure finale des provinces devra être arrêtée par une loi institutionnelle adoptée par chaque province à la majorité des deux tiers par l'assemblée provinciale dans le cadre des mesures générales fixées par la loi fondamentale.* »

La loi fondamentale votée par le Parlement belge confirme cette disposition des représentants provisoires du peuple congolais en son article 110 organisant l'élection des conseillers provinciaux cooptés « *L'élection se fait à un tour au scrutin secret, les deux tiers au moins des membres qui composent l'assemblée étant présents.* » et en son article 114 : « *L'assemblée élit les sénateurs appelés à représenter la province au Sénat, ainsi que les membres du gouvernement provincial. L'élection se fait à un tour au scrutin secret, les deux tiers au moins des membres qui la composent étant présents.* » Cette disposition avait évidemment pour but d'empêcher qu'un parti puisse faire seul la loi dans la province et éventuellement proclamer une sécession.

Les élections de mai 1960 avaient eu le résultat que l'on sait : Lumumba et les nationalistes arrivaient en tête. L'idée d'une sécession du Katanga devenait dès lors intéressante pour un certain nombre d'acteurs très différents :

- cela permettrait de priver le gouvernement de Léopold ville de 66% de ses recettes, donc de l'asphyxier financièrement.
- cela mettrait les installations katangaises hors de portée d'un gouvernement que l'on pouvait soupçonner (à tort) d'avoir des idées de nationalisation.
- cela protégerait les précieuses installations minières et industrielles, dont on pouvait craindre qu'elles courent des risques en cas de troubles sociaux ou politiques.

Au Katanga, les élections de mai 1960 avaient donné 104 871 voix au parti séparatiste, la « Conakat », et 110.091 voix au Cartel Balubakat, le parti unioniste. La Conakat avait 25 élus directs, la Balubakat 24.

C'est dire que, si la résolution de la Conférence de la Table Ronde et la loi fondamentale étaient respectées, la Conakat devait nécessairement s'entendre avec la Balubakat pour constituer le gouvernement provincial et il était impossible pour elle et ses souffleurs blancs de proclamer l'indépendance de la province du Katanga.

La loi fut modifiée sous la pression des élus de la Conakat — dont la volonté était dès ce moment arrêtée — et du gouverneur de la province, M. Schöller, qui enverra au gouvernement belge télex sur télex. Le 5 juin, par exemple, il télégraphie : « *La mise en place des institutions au Katanga est tenue en échec par un plan délibéré de sabotage*<sup>11</sup>. *La situation sera grave au Katanga si l'amendement n'est pas promulgué d'urgence.* »

Le ministre du Congo déposera à la Chambre et au Sénat un projet que le Parlement belge sera invité à voter à la cravache (seul le député communiste et trois socialistes voteront contre le projet parce qu'il ferait le jeu des sécessionnistes, 65 socialistes et un social-chrétien s'abstiendront). L'amendement constituant la loi du 16 juin 1960 entrant en vigueur le jour même insère un alinéa dans les articles 110 et 114 « *Si après deux réunions consécutives de l'assemblée, la présence des deux tiers au moins des membres qui la composent n'a pu être obtenue lors du vote, l'assemblée peut valablement se prononcer pour autant que la majorité des membres soit présente.* »

Cette fois, grâce à cette loi sur mesure, les jeux sont faits. Le Parlement croupion de la province du Katanga, dont les élus de la Balubakat seront absents, élira un gouvernement Conakat homogène. Dès ce moment le gouvernement provincial est décidé à proclamer l'indépendance du Katanga. Le gouvernement belge s'opposera à ce que cette indépendance soit proclamée avant le jour J de l'indépendance du Congo. Le ministre Ganshof Van der Meersch interviendra encore énergiquement le 28 juin pour empêcher un coup d'Etat où l'on eût pu mettre en cause la responsabilité de la Belgique<sup>12</sup>. De toutes manières, le dispositif était en place. Il pouvait jouer à la première occasion.

Le lundi 11 juillet 1960, Moïse Tshombe proclamait au micro de Radio Collège, poste du Collège Saint-François, l'indépendance du Katanga.

Le prétexte donné à cette proclamation, décidée de toutes manières bien avant l'indépendance du Congo, mais qu'il avait fallu retarder jusqu'à ce que la Belgique ait transféré sa souveraineté, était le fait qu'« *un gouvernement central à majorité extrémiste s'est constitué au Congo* » et a institué « *un régime de terreur qui chasse nos collaborateurs belges.* »

Et le 10 juillet à 6 h du matin dix avions belges venus de la base de Kamina se posaient sur la plaine d'aviation d'Elisabethville et débarquaient trois cents para commandos belges et des soldats du bataillon « Libération » qui allaient entrer immédiatement en action et nettoyer en quelques heures la ville de tous les éléments qui pourraient faire échec à la proclamation de la sécession katangaise.

Il est très clair qu'au moment où la Sécession se produisit, elle ne fut tolérée qu'avec des arrière-pensées qui visaient avant tout à étrangler financièrement Lumumba et à mettre l'UMHK hors de sa portée. La sécession katangaise qui reçut alors l'appui du bloc occidental, avec la Belgique comme maître d'œuvre, était moins une tentative de création d'un nouvel

---

<sup>11</sup> Ce n'était pas faux. La Balubakat, conseillée par l'Institut de Sociologie Solvay, pratiquait délibérément la politique de la chaise vide de manière à empêcher toute décision. Cela illustre, d'une certaine manière, la confiance que l'on continuait à faire aux Belges, envers et contre tout, car l'attitude de la Balubakat ne s'explique que s'ils se croyaient sûr que le Parlement belge n'allait pas se déjuger comme il l'a fait !

<sup>12</sup> M. Ganshof VAN DER MEERSCH, dans *Fin de la souveraineté belge au Congo*, p. 584, s'en explique très clairement et très sincèrement « *Il allait de soi que le gouvernement belge, lié par le système qu'avait institué la loi fondamentale, ne pouvait tolérer qu'à la veille du 30 juin, date prévue pour la proclamation de l'indépendance, une sécession se produisît, qui remettait en question toutes les conventions belgo-congolaises. La Belgique avait le devoir de maintenir l'intégrité du territoire du Congo et de faire respecter le système arrêté par la Conférence de la Table Ronde et consacré par la loi fondamentale, jusqu'au jour où sa souveraineté prendrait fin.* »

état qu'une manœuvre à l'intérieur de l'espace politique congolais avec, comme but final, l'élimination de Lumumba. C'est ce projet, qui n'est au fond qu'une « fausse sécession », qui reçut un appui très large et peut être considéré comme la stratégie de base du camp impérialiste à cette époque. Au niveau belge, c'était incontestablement la ligne politique du gouvernement, et de presque toute la classe politique, à l'exception de quelques rares hommes de gauche. Pour les tenants de cette ligne, la sécession katangaise est une chose accessoire, l'essentiel étant l'élimination de Lumumba.

L'idée de recourir à une sécession s'appuyait sur un ensemble d'idées et de sentiments assez vagues connu sous le nom de « Particularisme katangais ».

Ce n'était un secret pour personne que les Blancs du Katanga cultivaient leurs particularités. La chose était sensible déjà dans la littérature écrite durant la guerre. Ils avaient joué depuis des années avec l'idée de rendre leur province indépendante de la métropole et en tout cas du restant du Congo. Mais à l'approche de l'indépendance, ils en étaient à former des plans en vue de faire de ce rêve une réalité.

Cette attitude des Blancs des Katanga est un fait. Mais durant longtemps on en a fait LE fait déterminant de l'aventure sécessionniste. Les commentaires que l'on pouvait lire sous les plumes de la gauche européenne de l'époque et tout au long des années '60 et '70<sup>13</sup> tiennent à peu près ce langage : « *Les Blancs du Katanga étaient parvenus à susciter un parti de noirs, se disant des « Katangais authentiques » par opposition aux Luba du Kasai que l'administration et les grandes sociétés avaient importés comme main-d'œuvre au cours des décennies précédentes. Ce parti : la Conakat, avait pour leaders Tshombe, Munongo, Kibwe, mais était en fait entièrement dirigé par ses promoteurs et conseillers blancs »*

Quand on lit les productions d'une époque où les écrits polémiques n'ont pas manqué, on a l'impression que les défenseurs blancs des leaders noirs ont pratiqué une sorte de racisme sélectif. Les Noirs sont toujours de grands enfants naïfs, gourmand, paillards et un brin alcooliques. Mais désormais, ce n'est plus vrai que des Noirs qui sont dans le mauvais camp.

Pour Francis Monheim ou Davister, partisans de Mobutu, celui-ci a toutes les vertus, cependant que Lumumba est un fantôme entre les mains des communistes. Pour Jules Chomé, admirateur de Lumumba, Tshombe est une marionnette entre les mains des Blancs, etc... Et trop souvent le Congolais, que l'on veut discréditer, l'est d'une manière lapidaire : « *Untel, l'Homme des Blancs* »<sup>14</sup>.

L'impréparation, le manque de formation, firent qu'au Congo encore plus qu'ailleurs, des hommes furent les victimes de mauvais conseillers. Soit... mais ces conseillers n'étaient pas toujours des Blancs. La Sécession katangaise, ou plus tard les « exploits militaires » de Mobutu contre les rébellions, n'auraient pu avoir lieu sans toute une série de soutiens extérieurs allant de l'UMHK à la CIA en passant par les mercenaires et les paras belges. C'est également un fait.

Mais enfin, aucun homme politique congolais n'a jamais fait campagne en disant « Votez pour moi, je suis l'homme des Blancs ». Ils ont fatalement dû tenir à leurs électeurs un langage qui leur a plu et les a convaincus.

Et la persistance des questions liées à l'identité katangaise<sup>15</sup> jusque dans un passé fort proche de nous montre que ce n'était pas une préoccupation seulement « blanche ».

Quoi qu'il en soit, le phénomène identitaire katangais existait.

---

<sup>13</sup> Par exemple chez Jules CHOMÉ, *Tshombe et l'escroquerie katangaise* et « *L'Ascension de Mobutu* »

<sup>14</sup> A considérer sans cesse les gens comme des marionnettes, on s'est souvent lourdement trompé. Le cas le plus remarquable, d'ailleurs, est celui de Mobutu lui-même, dont on a constamment sous-estimé l'intelligence et le sens de la manœuvre.

<sup>15</sup> Une de nos annexes est consacrée au « particularisme katangais » dans son ensemble

L'attitude des Blancs du Katanga relève clairement d'une attitude « africaine ». Ce néologisme un peu jargonnant, d'origine anglaise, devrait se traduire par « africain » ou « africisé », le mot « africanisé » existant déjà, mais avec un autre sens. Il désigne les conceptions de l'avenir des colonies, qui se sont rencontrées dans des milieux coloniaux attachés à leur situation et à leurs privilèges, qui prônaient le maintien de la situation coloniale (c'est-à-dire la domination du Blanc et les grandes lignes de l'économie) en même temps (parfois) qu'un rapprochement avec la population noire (les autres africains) et (toujours) que la distanciation d'avec la Métropole, pouvant aller jusqu'à l'indépendance « blanche ». Dans sa forme dure, cela mène, sinon à l'apartheid sud-africain, au moins à la Rhodésie de Ian Smith. Dans des conceptions « africaine » plus modérées, il y aurait un partage avec l'élite africaine, et l'on n'est pas loin du Katanga de Tshombe.

Il s'agit fondamentalement d'une indépendance vis-à-vis de la métropole tout en conservant les rapports sociaux de la colonie. Bien évidemment, ils perçoivent ces rapports sociaux avant tout comme garantissant leur propre statut social. Et, dans un Katanga où tout dépend de l'UMHK, vouloir cela mène à vouloir le maintien des privilèges de la Compagnie.

Les tendances à « l'indépendance blanche » se sont développées dans toutes les colonies où le colonat blanc était en nombre important. C'est le cas en Rhodésie du Sud (Zimbabwe), en Afrique du Sud... et au Katanga, seule partie du Congo où le peuplement blanc soit relativement important. Cela ne signifie pas que le projet de sécession fut de nature raciste, du moins si l'on entend par là une opposition Blancs/Noirs. Des discriminations, puis des exactions furent bien davantage commises entre « originaires » et « non originaires », en particulier contre les Kasaiens.

La situation alla aussi se dégradant, à mesure que le Katanga indépendant eut de moins en moins de soutiens extérieurs. Quand il n'eut plus pour alliés que les régimes racistes blancs d'Afrique australe et que les mercenaires provinrent de plus en plus de ces contrées, la situation empira nettement.

Quoi qu'il en soit, il faut retenir qu'il y avait deux attitudes différentes devant la sécession katangaise. Celle de la plupart des gouvernements occidentaux, y compris celui de la Belgique, y voyait un expédient à court terme, destiné à prendre fin dès que Lumumba et son gouvernement nationaliste auraient été éliminés. Un autre point de vue était de voir dans le Katanga une mesure conservatoire d'abord, puis une base pour une « reconquête » du Congo au profit des « modérés » dont Tshombe était le prototype. Cette seconde ligne avait la sympathie avant tout des représentants de la Haute Finance... et du roi Baudouin I<sup>er</sup>.

Reprenons ici ce que dit Colette Braeckman<sup>16</sup> : « *Dans leurs conclusions, les experts (consultés par la « Commission Lumumba ») défaussent habilement sur la presse de l'époque une part de la responsabilité du climat de haine qui sévissait à l'égard de Lumumba. Le procès fait à la presse, s'il se fonde sur des faits réels, sur de véritables incitations à la haine - «on attend un geste viril »* écrivait dans *La Libre Belgique* Marcel De Corte, recteur de l'Université de Liège— *ne doit cependant pas omettre le fait que la presse de l'époque, plus encore qu'aujourd'hui, était sous influence. Sous influence des idées politiques de l'heure, dominées par l'anticommunisme, par le paternalisme qui caractérisait les rapports avec les colonies. Le rapport des experts démontre que la presse était directement prise en main au plus haut niveau. Il apparaît ainsi que le roi Baudouin, lorsqu'il souhaite pousser à la démission le gouvernement Eyskens, reçoit « en toute discrétion » les rédacteurs en chef de La Libre Belgique et du Soir, messieurs Zeegers et*

---

<sup>16</sup> Colette Braeckman, « *Lumumba, un crime d'état* », Bruxelles, Aden, 2009,. Les passages qui nous intéressent ici sont aux pages 50 à 53

*Breisdorff. Tout indique, souligne le rapport, que le roi a demandé à ses interlocuteurs de soutenir le nouveau cabinet et, le 11 août, au moment où Eyskens aurait dû remettre sa démission, Le Soir publie un article assassin pour le gouvernement<sup>17</sup> ».*

De quoi s'agit-il dans cette affaire Eyskens ?

*« Les experts, qui ont eu accès à toutes les archives du Palais, ne minimisent pas l'action du roi : ils démontrent que ce dernier a tenté d'influencer directement le gouvernement. Il avait donné sa préférence à un « cabinet d'affaires » qu'il aurait souhaité voir dirigé par Paul Van Zeeland et Paul-Henri Spaak, gouvernement qui aurait délibérément choisi de jouer la carte katangaise. Van Zeeland, catholique, fait partie du groupe Brufina<sup>18</sup>; Spaak, socialiste, est secrétaire général de l'OTAN »<sup>193</sup>.*

Le roi, en Belgique, a un rôle constitutionnel à jouer dans la formation d'un gouvernement et doit recevoir, s'il échoue, la démission d'un gouvernement qui se juge incapable de poursuivre sa tâche. Il intervient donc dans la solution des crises gouvernementales, mais son rôle n'est nullement de les provoquer. Il faut appeler les choses par leur nom : Baudouin I<sup>er</sup> a commis à cette occasion une intervention contraire à la Constitution et outrepassé ses prérogatives. Il s'agit donc d'une **tentative de coup d'état**.

Il s'agit moins de modifier le fonctionnement des institutions belges que de perpétuer, à l'usage du Congo indépendant, une situation qui datait de 1908, lorsque la « colonie personnelle » de Léopold II fut reprise par la Belgique : l'organisation donnant au Roi, dans les affaires congolaises, un rôle bien plus important que dans les décisions touchant à la Belgique. Le Congo était entièrement livré à une oligarchie de 16 personnes : le Roi, le Ministre des Colonies et 14 membres du Conseil colonial, dont 8 étaient nommés par le Roi. L'influence royale était donc prépondérante et le Roi était le « législateur ordinaire » de la Colonie.

Le Roi (indépendamment du fait de savoir lequel) est évidemment le chef de la Famille Royale. Les Saxe-Cobourg-Gotha sont une famille riche, d'abord et avant tout du fait de la fortune personnelle qui leur a été léguée par Léopold II et qui en fait une famille très directement intéressée dans les affaires coloniales. L'intérêt personnel du Roi le situera donc toujours du côté des grandes holdings financières intéressées au Congo.

Le Roi Baudouin I<sup>er</sup>, personnellement, est un très fidèle et dévot serviteur de l'Eglise catholique. Dans les affaires congolaises, cela se traduira bien sûr par une oreille constamment attentive aux besoins des Missions.

Ses prérogatives concernant le Congo lui ont donc permis d'influencer les affaires de la Colonie dans un sens favorable à ses intérêts et à ceux de la Vraie Foi. L'indépendance du Congo les lui fait perdre. Il n'a plus aucune influence sur des rapports Belgique-Congo qui

---

<sup>17</sup> Braeckman poursuit avec des informations que l'on possédait depuis longtemps, relatives à la manière très peu objective dont la presse a rendu compte de ce qui se passait au Congo . « Il apparaît, lorsque l'on compare les reportages des envoyés spéciaux au Congo en juillet 1960, que la «panique» des Européens a été largement surestimée, qu'elle était fondée sur des rumeurs plus que sur des faits précis, malgré la mutinerie de Thysville où les soldats s'en étaient effectivement pris à des civils belges. La presse insiste sur le caractère dramatique de l'exode, « des tableaux effroyables » dit le Standaard, qui ajoute dans le même article « pas d'incidents grave »... Par contre, les journaux sont très discrets sur le fait que la plupart des Blancs étaient armés, que ceux qui étaient présentés comme « des victimes sans défense » étaient prêts à pratiquer l'autodéfense et que la plupart des Européens avaient renvoyé leurs familles au pays avant l'indépendance. Ce qui n'empêcha pas les événements de faire de nombreux morts qui, aujourd'hui encore, marquent l'opinion ».

<sup>18</sup> Brufina est, après la Société Générale, la deuxième holding coloniale.

<sup>19</sup> Braeckman, op.cit. pp 46 - 47

regardent désormais les Affaires étrangères. Remédier à cette situation demanderait un changement de gouvernement... que rien n'impose.

Le trio qui se réunit nuitamment (le rapport des experts conclut que cette concertation secrète à une heure nocturne ressemble bien à une conspiration), en toute discrétion, réunit donc deux fervents catholiques (Baudouin et Van Zeeland) dont l'un est « chez Brufina » et l'autre lié par l'intérêt à toute la haute finance coloniale, et un « socialiste », qui est très sensible au langage des intérêts d'affaires et fait preuve d'une grande habileté de manœuvre. Paul-Henri Spaak, spécialiste des affaires étrangères, tant personnellement que comme Secrétaire de l'OTAN, a l'oreille des Etats-Unis. Il n'y a donc aucun doute : la réunion de personnages d'une telle qualité montre à l'évidence que l'on y a vu les choses sous l'angle élevé des grands intérêts humanistes de l'Occident et de la Chrétienté.

Mais cette tentative échoue car le Premier ministre Eyskens refuse de se laisser évincer. Lorsque le roi reçoit en tête à tête le secrétaire général des Nations unies, puis le major Weber, sa politique de « cavalier seul » irrite et inquiète les politiciens. Guy Weber fut l'un des militaires belges les plus étroitement liés à la sécession katangaise et fut ensuite récompensé par une sinécure royale : le poste d'officier d'ordonnance de Léopold III.

Le 4 août 1960, alors que le roi s'appête à recevoir seul la délégation du Katanga, le président du parti social-chrétien, Théo Lefèvre, lui envoie une mise en garde au ton inhabituel:

*« Je n'ai cessé de répéter au Premier ministre qu'à l'égard du Congo, nous ne pouvons nous permettre d'avoir deux politiques, l'une à l'égard du gouvernement central, l'autre à l'égard du Katanga [...]. La pire des choses serait de voir l'une de ces politiques être celle du Palais tandis que l'autre serait celle du gouvernement....*

*« Puis-je suggérer au Roi de relire les pages de notre histoire nationale qui ont trait à la crise de 1839 consécutive à la perte de territoires qui sont maintenant le Limbourg hollandais et le Grand-duché ; puis-je supplier le Roi de se faire redire comment la crise de la monarchie qui s'est terminée aussi douloureusement en 1950 a débuté dans les années 30.<sup>20</sup> »*

Les allusions historiques étaient un péché mignon de Théo Lefèvre et, si Baudouin comprit certainement sans peine l'allusion, il est sans doute bon d'allumer à l'usage du lecteur quelques bougies supplémentaires. La « crise de 1839 » est relative à une perte de territoires qui, comme la « perte » du Congo divisa l'opinion belge entre des « jusqu'au boutistes », prêts à risquer la guerre et la désapprobation internationale pour conserver ces territoires et les « réalistes » qui préférèrent, puisque la Belgique n'était pas la plus forte, s'incliner devant les faits.

L'autre allusion, accompagnée d'une référence à la « Question Royale » qui avait chassé le père de Baudouin 10 ans auparavant, ne concerne cependant pas l'attitude de Léopold II pendant la guerre, mais bien avant celle-ci.

Avant guerre, dans toute l'Europe et en Belgique, c'était l'autoritarisme qui avait le vent en poupe. Les poussées populaires, comme le Front français, furent des réactions défensives. Pour la bourgeoisie, en effet, la démocratie parlementaire semblait mener inéluctablement à des régimes progressistes qui menaceraient les possédants et seraient « la porte ouverte à la subversion » (c'est à dire à la démocratie économique et au communisme). Léopold III et la droite catholique royaliste n'étaient peut-être pas vraiment des sympathisants de l'Axe, mais ils étaient certainement antiparlementaires. La politique belge leur semblait trop livrée aux « jeux des partis » et il leur aurait semblé souhaitable de voir le système

---

<sup>20</sup> Braeckman, op. cit. pp 47-48

évoluer vers plus d'autorité, avec un roi qui aurait exercé de façon plus « musclée » son rôle d'arbitre de la politique.

Autrement dit, les « supplications » de Lefèvre au sujet des précédents historiques sont une mise en garde contre une **dérive autoritaire du Roi** qui semble, après le 30 juin 1960, continuer à se comporter comme si les relations avec le Congo étaient un domaine particulier, où il aurait eu davantage à dire que sur le reste de la politique.

Le fait qu'en l'occurrence le Roi et le gouvernement n'aient pas été d'accord, chacun préférant une ligne politique différente ne signifie pas automatiquement qu'une de ces lignes était bonne, et l'autre mauvaise. Tout au plus pourrait-on dire qu'il y en avait une mauvaise et une pire !

Ni l'un, ni les autres, en effet, ne proposait la ligne qui aurait été tout simplement honnête, ou même simplement correcte : appuyer le gouvernement congolais que la Belgique avait reconnu, avec Lumumba comme Premier Ministre, dans les frontières que ce pays héritait de la colonisation, Katanga compris, et laisser les Congolais eux-mêmes décider d'éventuelles réformes de structure, fédérales ou autres.

Le Roi, comme le gouvernement, voulaient au contraire « corriger » les élections où les Congolais avaient si mal voté, portant au pouvoir les « nationalistes » alors que bien sûr on aurait voulu y voir des « modérés ». Et, dans un cas comme dans l'autre, cela impliquait l'effacement de Lumumba.

Il est inutile de s'appesantir longuement sur le projet politique du gouvernement : c'est à peu près celui qui s'est effectivement déroulé : coup d'état de Mobutu, « neutralisation » de Lumumba puis élimination de celui-ci par un meurtre dont le « chapeau » sera porté par la Sécession katangaise. Dans le contexte de l'époque, compte tenu de l'aversion suscitée par Lumumba, des nombreuses tentatives pour l'écarter du pouvoir, définitivement si possible, il est évident que le Premier ministre était l'homme à abattre, dans tous les sens du terme. Baudouin le détestait.

Le Roi, de son côté, aurait volontiers rompu avec le gouvernement nationaliste, et appuyé le Katanga et d'autres sécessions, d'où serait partie une reconquête du Congo par les « modérés ». Cela présentait l'avantage, essentiel aux yeux du bigot qui régnait alors, de remplacer le « laïc » Lumumba par des hommes bien vus de l'Eglise<sup>21</sup>.

Il y a cependant bien pire que cette politique de cavalier seul menée par le roi, que ses interférences dans l'action du gouvernement, que le soutien manifeste qu'il accorde au Katanga : il y a sa responsabilité directe dans le meurtre. Elle a consisté non à en donner l'ordre mais, en connaissance de cause, à ne pas l'empêcher. C'était, comme dit Mme Braeckman « *ce que son confesseur aurait certainement appelé la faute par omission. Une faute mortelle.* »<sup>22</sup>

Le 19 octobre 1960, en effet, le major Weber, depuis Elisabethville, écrit à Lefébure, secrétaire particulier du roi. En termes télégraphiques, il note: *Tshombe a rencontré Mobutu.*

---

<sup>21</sup> Lumumba était « l'homme à abattre » pour tout le monde dans les classes dominantes belges, parce qu'on le soupçonnait de vouloir porter atteinte aux privilèges du grand capital belge dans l'économie congolaise. Mais Baudouin détestait aussi en lui le membre de « l'Alliance Libérale » et comme tel continuateur possible de Buisseret qui avait porté un coup au monopole des Missions sur l'enseignement. Mgr Malula fit contre Lumumba et ses partisans, en 1960 et 1961, quelques sermons qui sont des appels, à peine déguisés, au meurtre.

<sup>22</sup> Ibidem.

*Excellente entrevue. En échange d'un certain appui financier, Mobutu suit les conseils: statu quo jusqu'au 31 décembre. On attend que la situation s'éclaircisse. On neutralise complètement (et si possible physiquement...) Lumumba.<sup>23</sup>»*

(Soit dit en passant, c'est le seul document occidental où le meurtre est envisagé sans périphrase.)

Des annotations dans les marges montrent que le roi, qui à l'époque était préoccupé par la préparation de son mariage avec Dona Fabiola, a bel et bien pris connaissance de cette missive de Weber. Autrement dit, il a été informé du projet d'élimination physique, et donc d'assassinat, de Lumumba, et rien n'indique qu'il ait tenté de prévenir ce crime.

Mais l'histoire congolaise de l'époque est un véritable tir à pipes, et, Lumumba mort, c'est Hammarskjöld qui va devenir pour certains « l'homme à abattre ».

### **Hammarskjöld, « l'homme à abattre » ?**



*Dag Hammarskjöld à Idlewild Airport (New York), en 1953, accueilli par son prédécesseur, le Norvégien Trygve Lie © Photo: UN/DPI*

Dag Hammarskjöld a été élu Secrétaire général de l'ONU le 10 avril 1953, il était donc à ce poste depuis 8 ans et aurait selon toute vraisemblance été réélu encore. Commencé en 1925 alors qu'il avait vingt ans, son journal, retrouvé après sa mort et publié en 1963 sous le titre *Vägmärken* (*Jalons* en français), retrace le cheminement intérieur d'un homme d'État profondément épris de paix, aux prises avec les turbulences de son temps, ainsi qu'avec les doutes et les questionnements de ses idéaux et de sa foi. Ses interventions dans la crise du canal de Suez en 1956 et dans la crise de Jordanie en 1958 lui valurent une réputation d'ardent défenseur de la paix.

Mais Hammarskjöld, 'était pas un pacifiste bêlant prêt à toutes les concessions pour que les armes se taisent. Il essayait de coller à la charte de l'ONU et aux règles du droit international. Farouchement indépendant, il avait, jusque là, mécontenté presque toutes les grandes puissances du conseil de sécurité par son soutien à la décolonisation et acquis en retour le soutien que lui apportaient les pays en voie de développement. Cela garantissait

---

<sup>23</sup> Ibidem.

pratiquement sa réélection au poste de secrétaire général lors du vote en assemblée générale qui devait se tenir l'année suivante. La perspective de cette réélection n'enchantait guère les métropoles coloniales qui, chacune à sa manière, tendaient à considérer que l'indépendance et la souveraineté de leurs anciennes colonies était certes un fait, mais... Et, s'il le fallait, il était prêt à autoriser l'emploi de la force.

Au moment où il fut tué, il se rendait à Ndola pour une dernière tentative de ramener le Katanga dans le giron congolais, avant de lancer une opération militaire (Morthor) visant à en finir avec la sécession. Ce scénario est celui qui se déroulera, deux ans plus tard, pour aboutir à la fin effective de la sécession, en 1963. Le résultat le plus évident de sa disparition, ce sont deux années supplémentaires de vie accordées au « Katanga indépendant ». Dès lors, l'éternel principe « Cherchez à qui le crime profite » nous amène à poser la question « **Qui avait le plus grand intérêt à prolonger la durée de la Sécession ?** »

Les compagnies minières viennent bien sûr tout de suite à l'esprit. Mais dans le domaine de l'investissement industriel, si deux ans de rentabilité sont toujours bons à prendre, on a besoin de garanties portant sur de bien plus longues périodes. Peu importait au fond que la garantie vienne d'un état katangais ou d'un état congolais, ce que l'on voulait c'était la garantie qu'il n'y aurait pas de graves bouleversements sociaux pour venir grignoter les bénéfices. Peut-être même, maintenant que Lumumba était éliminé, préférerait-on des garanties venant de Léopoldville, car tant que durerait la guerre, que ce soit avec l'ANC ou avec l'ONU, les précieuses installations de 'UMHK seraient menacées. Le tout est d'être sûr que le gouvernement congolais soit « modéré ». Cela se réalisera en 1964 quand Tshombe deviendra Premier Ministre... cette fois, du Congo.

Si les Compagnies (belges, américaines ou britanniques) ont certainement inspiré la politique de leurs pays à l'égard du Congo et de la « question katangaise », l'exécution de l'attentat, tel que les dépositions de témoins recueillies par Göran Björkdahl en laissent imaginer le déroulement, c'est-à-dire une attaque de l'avion de transport par un avion « plus petit », dans lequel il n'est pas difficile de reconnaître un avion de chasse, a dû requérir des moyens qui ne sont à la portée que des gouvernements. Il faut d'ailleurs alors en ajouter un troisième, car la France, à l'époque de la sécession katangaise, a tenté d'en profiter en envoyant ses mercenaires, dont le célèbre Bob Denard, en avant-garde de ses intérêts.

C'est ici que nous retrouvons Claude de Kémoularia. Un détournement raté serait, d'après lui, à l'origine de « l'accident ».

L'ancien diplomate révèle avoir rencontré quelques années après la mort de Dag Hammarskjöld, les mercenaires qui auraient été directement impliqués dans l'opération.



*« Ils m'ont expliqué qu'ils voulaient juste faire atterrir le DC-6 à bord duquel se trouvait le secrétaire général de l'ONU pour s'entretenir avec lui de la situation sur le terrain. Il faut se souvenir qu'à l'époque, les troupes onusiennes se trouvaient encerclées », explique Claude de Kémoularia. Selon cette version de l'histoire, ce qui n'était qu'une manœuvre d'intimidation de deux Foga-Magister pour détourner l'avion aurait débouché sur une catastrophe. « Les hommes que j'ai rencontrés avaient des remords parce qu'ils ne voulaient pas causer*

*la mort du secrétaire général de l'ONU. Mais ils ne m'ont jamais dit qui était leur*

*employeur. Ils m'ont juste fait comprendre qu'il y avait de gros enjeux économiques dans la région. Je ne les ai jamais revus. Pour en avoir discuté avec un autre collaborateur de Dag Hammarskjöld, aujourd'hui décédé, j'ai toutes les raisons de penser que cette histoire est vraie»,* poursuit l'ancien haut fonctionnaire. Son témoignage, il affirme le faire «par devoir» mais aussi en souvenir de l'homme qu'il a servi. «*Un homme d'une grande intégrité et d'une grande envergure internationale, considéré comme un dieu en Suède*», dit-il.

Ce n'est qu'en apparence qu'il y a une certaine concordance entre la version des faits recueillies par Claude de Kémoularia et celle des témoignages recueillies par Göran Björkdahl. Lorsque des chasseurs interceptent un avion, non pour l'abattre, mais pour l'obliger à se poser, il est habituel qu'ils se mettent à plusieurs pour «encadrer» leur victime. La description des mercenaires correspond donc bien à une manœuvre assez habituelle. Pourtant, cela fait problème. En effet, le principal fait nouveau découvert par le chercheur suédois est que des gens ont vu un «avion plus petit» tirer sur le gros et l'abattre. Un avion, pas deux !

D'autre part, alors que l'avion «plus petit» reste très vaguement déterminé chez les témoins, le diplomate précise qu'il s'agissait de Fouga-Magister.

Or, cet avion de fabrication française a été utilisé au Congo par l'armée belge et par l'armée katangaise.

Examinons d'abord le cas des Forces Aériennes Belges. BAKA (la base de Kamina) était située en plein centre de l'Afrique et avait été choisie pour des raisons stratégiques en cas de conflit mondial. Et, puisque les conditions météo étaient plus favorables pour l'entraînement des pilotes, on y transféra l'École de Pilotage Avancé basée jusqu'alors à Brustem en Belgique. L'entraînement des pilotes s'effectuait d'abord sur Harvard.

C'est le 18 janvier 1960 que le premier Fouga Magister (immatriculé MT-1) arrive à BAKA, transporté par un C-119. Six mois plus tard on pouvait dénombrer 20 Fouga sur la base de Kamina (immatriculés MT-1 à MT-18 ainsi que le MT-23 et le MT-24). Le 30 juin 1960, le Congo est indépendant. Des troubles éclatent un peu partout. Le gouvernement belge décide alors d'envoyer des renforts afin de rapatrier ses ressortissants qui se trouvent dans les zones à risque. Les Harvard et les Fouga Magister seront chargés d'assurer la protection des avions d'évacuation. A cet effet, 6 Fouga (MT-4, MT-6, MT-10, MT-14, MT-17 et MT-18) seront équipés de deux mitrailleuses 7,5 mm dans le nez et de deux lance-roquettes sous les ailes.

Les Fouga Cm-170 Magister effectuèrent donc des missions de reconnaissance. Les opérations belges au Katanga seront de courte durée ... fin juillet 1960, l'armée belge à Kamina, cèdera la place aux troupes de l'ONU. Dès lors, tous les Fouga Magister retourneront à Brustem, en Belgique, afin de servir à l'école d'entraînement. La boucle était dès lors bouclée !

Selon toute apparence, la Belgique bénéficie d'un alibi !

Le cas de l'AVIKAT (l'embryon de force aérienne de la sécession katangaise) est nettement plus concluant. A un détail près, cependant : à la date où le Secrétaire Général de l'ONU fut abattu, l'AVIKAT ne disposait plus que d'un seul de ces appareils.

Tout le reste de ce que l'on sait à son sujet est compatible à la fois avec la version des témoins de Björkdahl et avec le récit des mercenaires de Kémoularia, à l'exception d'un point : le second Fouga et donc la tentative de détournement. Mais il est parfaitement possible que devant le diplomate, admirateur notoire de Dag Hammarskjöld, ses interlocuteurs aient jugé plus décent d'inventer une manœuvre plus ou moins «diplomatique» que d'avouer qu'ils avaient eu, d'emblée, un projet homicide...



## Les Fouga Magister de l'AVIKAT.<sup>24</sup>

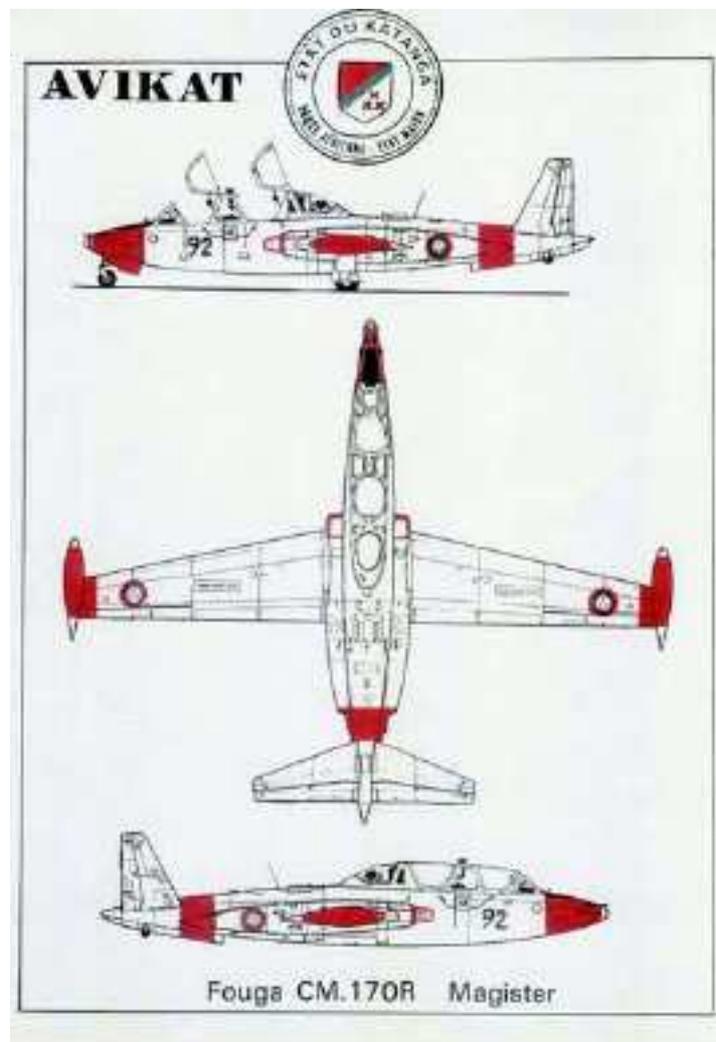
L'Aérospatiale-Potez-**Fouga CM170 Magister** est un avion à réaction conçu en France au début des années 1950, et initialement destiné à l'entraînement des pilotes militaires. Reconnaissable à son empennage arrière en « V » (dit « papillon »), il a été fabriqué à un millier d'exemplaires et utilisé par une vingtaine de pays.

Le CM 170 proposait également une capacité de tir aérien pour entraîner les jeunes pilotes, mais aussi pour en faire un avion d'appui tactique léger. L'armement est alors composé de deux mitrailleuses MAC 52 de 7.5 mm dans le nez de l'avion, de roquettes ou de 2 bombes de 50 kg. Après avoir laissé sa place dans les écoles de pilotage aux « Epsilon » et « Tucano », le dernier Fouga sera retiré du service à l'automne 1996, après 40 ans de bons et loyaux services, permettant la formation de plus de 12 000 élèves-pilotes. De nombreux exemplaires sont toujours en service au début du XXI siècle.

La Belgique reçut 45 Fouga Magister entre janvier 1960 et janvier 1961, dont une partie fut initialement basée au Congo belge (base de Kamina). Ils furent utilisés pour l'entraînement jusqu'à l'arrivée de l'Alpha Jet au début des années 1980. Une partie des avions furent alors vendus d'occasion, seuls une vingtaine étant conservés pour des missions de liaison et pour permettre aux pilotes en service d'état-major de faire leur quota annuel d'heures de vol. En 2006, il ne restait cependant plus que 6 Fouga en état de vol et l'avion a finalement été officiellement retiré du service en septembre 2007.

Le Katanga rebelle acquit un temps 3 exemplaires. Le "Président" du Katanga, Moïse Tshombé, commanda 9 avions à Potez Air Fouga (la maison mère à l'époque des Fouga Magister). Trois appareils seulement lui seront livrés à la Luano (aérodrome d'Elisabethville).

Le 15 février 1961, l'arrivée des trois Fouga katangais fut annoncée par le "Daily Mail" du 6 février 61. Le journaliste anglais semblait fort bien renseigné ...



<sup>24</sup> Source et crédit iconographique: Pictures of Katanga, Lubumbashi, Likasi, Fouga, Kolwezi  
<http://users.telenet.be/katweb2/fouga001.html>

Les six Fouga Cm-170 Magister qui devait encore être livrés au gouvernement katangais se trouvaient en octobre 1961 à Pointe Noire (Congo Brazaville). Mais suite à l'embargo de l'ONU, le navire les ramena à Anvers où ils furent pris en charge par la douane.

Puis, on a parlé de leur vente à l'abbé Fulbert Youlou. Ensuite, en 1963, de leur achat par la Tunisie ... mais il semble qu'ils dormaient dans un hangar de la Force Aérienne Belge où ils restèrent en dépôt durant de longues années ( Melsbroeck – 20ème Win Tac ???)



Ceci mérite qu'on s'y arrête un instant. Beaucoup de guerres du Tiers-monde mettent en jeu des armements surannés, matériel d'occasion que les pays du Nord ont utilisés quelques guerres plus tôt. Ce n'est pas le cas ici. Le Fouga-Magister était un avion très récent et les exemplaires qui opérèrent au Katanga étaient flambants neufs. Cet aspect de nouveauté rendait aussi plus difficile de trouver des pilotes. Il était exclu de mettre d'emblée aux commandes un vétéran de la dernière guerre en espérant qu'il allait retrouver soudain une nouvelle jeunesse !

Passons en revue les trois Fouga katangais ...



### **Le KAT 91.**

Il s'est crashé le 23 juin 1961 lors d'une manoeuvre au-dessus de l'ancienne piste d'Eville. Très peu de documents photographiques existent à son sujet



Fouga CM 170 "KAT-93" de l'Avkat en 1962.

### **Le KAT 93.**

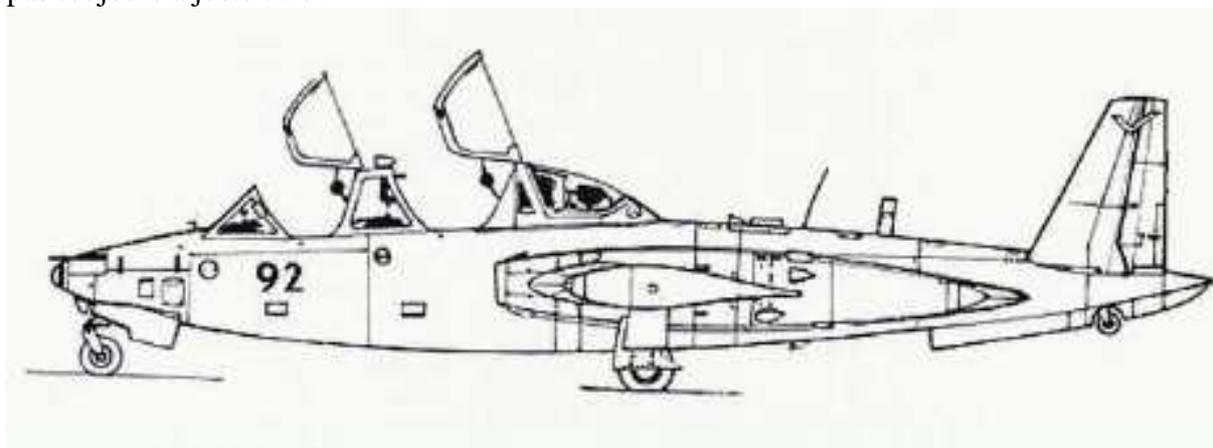
Lui aussi a très peu volé ... Son moteur était en réparation lorsque l'ONU a déclenché, le 28 août 1961, l'opération « Rhum Punch » qui visait à expulser le personnel étranger de la Gendarmerie et de l'Avikat. KAT 93 sera saisi par l'ONU fin août 1961.



*Le Fouga Magister KAT 93 en face de la tour de contrôle de la Luano.*

### **Le KAT 92.**

Sans aucun doute, celui qui se rendra le plus célèbre et qui fit couler beaucoup d'encre, pas toujours à juste titre .



Le Kat 92 a opéré du 14 au 19 septembre 1961 contre les forces de l'ONU. Mais lors du second round (décembre 61), lors d'une attaque aérienne, les bombardiers Canberra indiens de l'ONU l'ont définitivement cloué au sol à Kolwezi. Endommagé, il sera évacué par le chemin de fer, le 5 décembre 1961, à Kisenge où il attendra des pièces de rechange.

Grâce à cet unique appareil d'entraînement, basé à Kolwezi, la "chasse" katangaise a fait paniquer les Nations-Unies. Le KAT 92 se livrait à de rapides survols des positions de l'ONU, lâchant çà et là quelques petites bombes bricolées. Ces interventions remontent le moral des troupes katangaises et sèment dans les rangs des Casques Bleus la consternation. Les « cabrioles » du Fouga étaient un excellent moyen de guerre psychologique auprès des soldats de l'ONU.



Le Fouga joua aussi un rôle essentiel dans la reddition des Irlandais à Jadotville et dans le siège de Kamina par les guerriers Baluba pro-Tshombé.

Mais un avion ne vole pas seul. Qu'en était il des pilotes ?

Un mercenaire belge, le Major Joseph DELIN (voir photo ci-contre) fut toujours présenté comme ayant été le pilote en titre du KAT 92 ...



Il n'en était rien ! En fait Delin n'avait rien à voir avec le pilotage du Fouga; il dirigeait la base de Kolwezi ! Le seul véritable pilote du Fouga était le Belge José MAGAIN<sup>25</sup> qui avait volé à la Force Aérienne Belge. Joseph Delin ne faisait que l'accompagner comme co-pilote. Mais lorsque les journalistes et les photographes se pointaient à Kolwezi, José MAGAIN disparaissait ... car personne ne pouvait savoir qu'il avait pris les commandes du Fouga Magister. De fait, en réalité il ne devait plus se trouver au Katanga et aurait dû normalement rentrer en Belgique le 28 août 1961 tout comme les autres membres de l'Avikat expulsés par l'ONU (opération « Rhum Punch ») ou rappelés par le gouvernement belge.

Petite anecdote : le pilote du KAT 92 était surnommé « Le rôdeur solitaire » car il volait souvent seul !

Le capitaine Jean-Marie NGOSA, chef de l'Avikat depuis septembre 1961, a forcé DELIN à donner sa démission le 30 novembre 1961 à la suite d'une mésentente<sup>26</sup>. A cette époque, il ne restait plus que cinq officiers belges en service au Katanga : le cdt LAMOULINE et son adjoint au service de Kasongo Niembo à Kamina ainsi que les dénommés MAGAIN, TROUSSON et VERLOO à Kolwezi. Ils avaient refusé d'obéir à l'ordre de rapatriement du gouvernement belge en septembre 61.

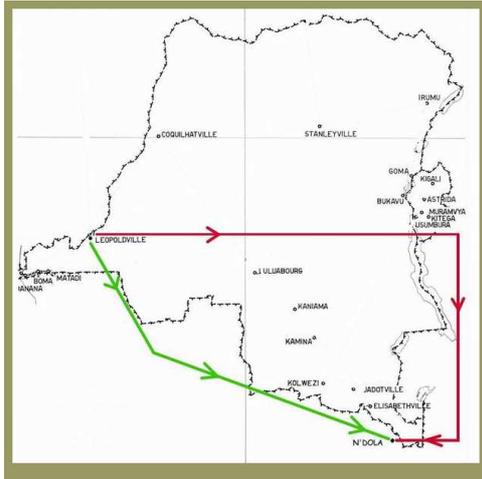


*L'escadrille « fantôme » faite d'avions factices en bois, sur des tréteaux disposés sur la piste de Kolwezi.*

L'événement qui a surtout retenu l'attention sur le KAT 92 est précisément la mort de Dag Hammarskjöld. Dans un premier temps, on accusa le Fouga Magister KAT 92 d'avoir abattu l'avion du Secrétaire Général des Nations-Unies.

<sup>25</sup> Après la fin de la sécession katangaise, il reprit du service à Sobelair et termina sa carrière comme Commandant de bord sur DC8. Il décéda à 67 ans et fut inhumé à Sprimont le 18 janvier 2003

<sup>26</sup> Delin, semblait-il, se montait trop bavard avec la presse, précisément à propos de cette affaire.



Il existe un (faible) indice de ce que Hammarskjöld lui-même, ou du moins le personnel aérien de l'ONU, avait tenu compte d'une menace possible de la part de l'Avikat. Le DC-6 décolla peu après 16 h 30 pour aller à Ndola. Mais d'après certains témoins, il ne prit pas la direction du Sud-Est (route verte), mais bien celle de l'Est (route rouge). Il est vrai que d'autres témoins prétendent l'avoir vu prendre la direction plein Sud, ce qui l'aurait amené en Angola, où Mr. H n'avait rien à faire. L'itinéraire par l'Est imposait un considérable détour mais offrait l'avantage de réduire au minimum le survol ou la proximité du territoire katangais. De plus, le pilote Per Hellonquist, de l'Albertina, un Suédois qui avait une

mauvaise connaissance de l'Afrique, aurait ainsi un point de repère très commode : le lac Tanganyika. L'itinéraire « standard », au contraire, aurait amené l'avion de Mr. H fort près de Kolwezi, base de l'Avikat.

Mais la commission d'enquête internationale envoyée sur place, par l'ONU, pour analyser les causes du crash, a conclu que les raisons étaient certainement accidentelles. Cette même commission internationale venant de Rhodésie se rendit à Kolwezi le 20 octobre 1961 afin de contrôler l'activité du Fouga KAT 92 le jour de la mort de Monsieur Hammarskjöld. Sur place, le Major Delin leur "prouva" que l'autonomie de l'appareil était insuffisante pour atteindre N'Dola et qui plus est, l'aérodrome de Kolwezi n'était pas équipé pour les vols de nuit. Ce qui disculpa (officiellement), par la même occasion, le pilote belge du Fouga, Joseph Delin ... (officieusement) nous savons depuis que c'était José Magain qui était le pilote attiré du jet !

La Commission d'enquête de l'ONU n'a rien été d'autre qu'une commission d'entérinement de l'enquête coloniale britannique. Si cette commission avait eu la moindre intention de faire un travail sérieux et de recueillir des éléments "négligés" par l'enquête britannique, elle aurait dû commencer par trouver et interroger les témoins que Björkdahl a retrouvé bien plus tard dans des conditions bien plus difficiles. Du fait que, s'il y avait eu attentat, les enquêteurs devaient soupçonner qu'il avait forcément bénéficié de la complicité au moins passive des autorités coloniales rhodésiennes et que par conséquent celles-ci défendraient fatalement la thèse de l'accident. En outre, il y avait fatalement parmi les enquêteurs quelques personnes qui devaient connaître la double difficulté à laquelle on se heurtait lors d'une enquête dans l'Afrique coloniale : les Noirs préféraient ne rien dire parce que « moins on en dit aux Blancs, mieux on se porte », et les Blancs tendaient systématiquement à ne pas se soucier du témoignage des Noirs. Autant de raisons pour commencer la « mise à jour » de la première enquête par une recherche systématique des témoins oculaires, indigènes compris.

On a tout lieu de croire que cette commission était disposée à se contenter de n'importe quelles réponses.

De leur côté, les Belges et les Katangais qui ont été interrogés par l'ONU n'ont pas été des témoins de trop bonne volonté... L'ONU était pour eux l'ennemi contre lequel ils se battaient. Outre un certain goût bien belge pour la « zwanze », mystifier l'ennemi est, c'est le cas de le dire, de bonne guerre. Ils admettent volontiers avoir mystifié les journalistes et les enquêteurs onusiens à propos de l'identité du pilote, pour couvrir leur camarade Magain,

officiellement expulsé par l'ONU<sup>27</sup>. Mais s'ils ont fait un faux témoignage pour le couvrir d'une infraction somme toute vénielle, combien davantage ne l'auront-ils pas fait pour le disculper de plusieurs meurtres, et pour couvrir aussi la cause katangaise qui leur était chère.

« L'alibi » de l'Avikat repose sur deux assertions : leur base, à Kolwezi, n'était pas équipée pour le trafic de nuit et l'autonomie du Fouga-Magister n'était pas suffisante.

Le premier argument ne veut pas dire grand-chose. Affirmer qu'un aérodrome n'est pas équipé pour les vols de nuit signifie simplement que son usage nocturne, dans des conditions relevant de l'improvisation, n'offre pas une sécurité à 100%. Si l'on accepte une proportion plus élevée de risque, on peut tenter le coup. Les récits que l'on a lu plus haut montre que les qualités de bricoleurs et de casse-cou ne faisaient pas défaut à l'équipe qui entourait le KAT 92. L'argument perd donc beaucoup de sa valeur.

Que penser de celui de l'autonomie? Le Fouga-Magister n'avait pas été conçu pour patrouiller ou combattre mais comme avion-école. C'est en quelque sorte une version volante de ces voitures à double volant que l'on utilise pour apprendre à conduire. Son autonomie était relativement restreinte. De fait, à 8.000 m, il ne pouvait parcourir que 900 km, soit 2h10 de vol (en gardant 120 litres de réserve de combustible). Ce sont là les indications données par le fabricant français, dans l'hypothèse d'un usage normal de l'appareil, c'est-à-dire chargé de deux membres d'équipage, de roquettes ou de 2 bombes de 50 kg en plus des mitrailleuses. Le carburant est contenu dans deux réservoirs de fuselage interconnectés, les bidons de bout d'aile (vidangeables mais non largables) et l'accumulateur de vol inversé. Il y a deux types de réservoirs de bout d'ailes: les « petits bidons » de 125 l (ou PB) et les « gros bidons » de 230 l (ou GB). L'avion emporte suivant les bidons choisis de 980 à 1190 litres de carburant<sup>28</sup>.

Le fabricant d'un appareil quelconque a toujours avantage à ne pas promettre plus de performances qu'il n'est sûr de pouvoir en donner. Sans aller jusqu'à dire que les 900 km sont une estimation trop modeste, nous devons quand même penser que l'Aérospatiale-Potez a formulé ses estimations plutôt en deçà qu'au-delà des possibilités réelles du Fouga.

Nous savons par ailleurs que le « rodeur solitaire » volait généralement seul dans ce biplace. Nous pouvons supposer que s'il a été à la rencontre du DC-6 « Albertina », il n'emportait pas de bombes et il n'est pas



<sup>27</sup> A l'époque des faits, le fait d'être mercenaire n'était pas, en soi, punissable. Toutefois la plupart des pays sanctionnaient leurs nationaux qui, étant militaires, même de réserve, se mettaient au service d'un état étranger. Leur présence exposait aussi la Belgique à de sévères critiques, voire à des sanctions de l'ONU, du fait de la présence de membres de ses forces armées sur le territoire congolais. La situation, où la Belgique retirait ses soldats d'une main tout en leur faisant signe de l'autre qu'ils pouvaient rester, où l'existence de l'état katangais « invitant » était incertaine, où l'ONU était à la fois juge et partie et où le Katanga regorgeait d'agents de différentes puissances étrangères, était parfaitement inextricable. L'ONU qualifiait indifféremment et facilement tous les combattants dont la présence lui déplaisait de « mercenaires » mettant dans le même sac des individus patibulaires motivés purement et simplement par l'appât du gain et des idéalistes dévoyés. Cette assimilation aux mercenaires déplaisait souverainement à ceux qui en faisaient l'objet et ne les poussait que davantage à mystifier l'ONU autant qu'ils le pouvaient.

<sup>28</sup> D'après <http://www.aviation-fr.info/guide/fouga.php> Guide d'identification Fouga CM.170 Magister / CM.175 Zéphyr

rare que pour des missions spéciales on munisse un avion de réservoirs supplémentaires plus ou moins astucieusement « bricolés ». Quand on est capable de bricoler des bombes, on l'est aussi de bricoler des bidons !

Nous avons donc de multiples raisons de penser **que l'autonomie de 900 km ne représente qu'une estimation minimum**. Or, la distance à vol d'oiseau entre Ndola et Kolwezi est de **427 kilomètres, 854 km aller-retour**. Le Major belge Delin confia à Jacques Le Bailly (grand reporter et correspondant de guerre) qu'il aurait manqué 400 kilomètres d'autonomie au Fouga pour être au rendez-vous mortel de M.H. C'est nettement exagéré. C'était peut-être « juste », mais la seconde « impossibilité » s'écroule néanmoins.

En tant que pilote habituel du KAT-92, José Magain fait bel et bien figure de « suspect n°1 ».

### **Qu'en est-il politiquement?**

Tous les auteurs de “polars” vous le diront: dans un meurtre, le difficile, ce n'est pas de tuer, c'est de se débarrasser du corps, de faire accuser un innocent ou de se fabriquer un alibi.

Quand l'arme du crime est un avion de guerre, cela devient particulièrement coton parce que l'aéronautique est un monde très surveillé où l'on accumule des tonnes de documents, surtout bien sûr à propos des avions de combat. Si les chefs d'un aéroport militaire répondent à ceux qui les interrogent qu'ils ne sont pas au courant des sorties d'un de leurs avions, ne peuvent certifier où était chacun d'eux un certain jour à une certaine heure, personne ne les croira.

Seule une Force Aérienne improvisée avec des bouts de ficelles comme l'Avikat pouvait se permettre d'être évasive ou imprécise. Etant composée d'avions qui officiellement n'existaient pas, pilotés par des aviateurs fantômes censés être ailleurs, aux ordres d'un gouvernement à l'existence et aux responsabilités incertaines soumis à des influences multiples et occultes, elle se prêtait fort bien par sa nature évanescence au genre de flou artistique que requérait un attentat comme celui de Ndola.

Dans la version que Claude de Kémoularia donne de l'interception par le KAT-92 figurent deux bizarreries. L'une, c'est que le Katanga se voit soudain doté de deux avions, à une époque où, de l'avis unanime de tous les témoins, il n'en possédait plus qu'un seul. L'autre, c'est que ce seraient les mercenaires eux-mêmes qui se seraient soudain mêlés de diplomatie et auraient voulu enlever Hammarskjöld pour discuter avec lui. Ceci alors qu'il se rendait à un rendez-vous avec Tshombe. Comme je l'ai fait remarquer, il est parfaitement possible que devant le diplomate, admirateur notoire de Dag Hammarskjöld, ses interlocuteurs aient jugé plus décent d'inventer une manœuvre plus ou moins « diplomatique » que d'avouer qu'ils avaient eu, d'emblée, un projet homicide... Le second Fouga serait alors là pour donner du corps à la « tentative de détournement ». Il reste cette autre étrangeté, d'un groupe de mercenaires prenant soudain des initiatives diplomatiques. Cela ressemble beaucoup à une manœuvre de couverture...

Mais qui, précisément, couvrait-on ?

Cela revient à poser la question des influences étrangères au Katanga, laquelle se complique, non seulement de la multiplicité des intervenants, mais de variations au fil du temps, et, dans beaucoup de cas, de différences de positions entre les pays eux-mêmes, leurs

représentants (officiels ou officieux) sur place et même de certains individus. Ainsi, la politique de la Grande-Bretagne est une chose, celle de la Fédération Rhodésienne, sa colonie, en est une autre, ce qui tient en partie au gouverneur Roy Welinski, tenté par l'aventure d'une « indépendance blanche » qui ne sera réalisée, un peu plus tard, que par la seule Rhodésie du Sud, sous Ian Smith.

La disparition de Mr. H eut lieu la même année que l'assassinat de Patrice Lumumba, dont nous savons aujourd'hui qu'il fut avant tout l'œuvre des services américains et belges. Quelques jours plus tard, JF Kennedy entra en fonction. Sa présidence fut marquée par un froid très net entre la Maison Blanche, la CIA et les « services » en général, qui aboutit finalement à son assassinat. Faut-il en déduire que « l'accident », tout comme l'affaire de la « Baie des Cochons », faisait partie des plans concoctés par ces officines sous Eisenhower ? C'est d'autant plus douteux que l'exécution de tels plans est soumise à l'approbation présidentielle et que Kennedy considérait personnellement Hammarskjöld comme un « grand homme ».<sup>29</sup>

Du côté belge, le mort de Lumumba marque le point à partir duquel les lignes politiques du Gouvernement et du Palais cessent de converger. Les Ministres tendaient à considérer que, Lumumba mort, le camp nationaliste au Congo allait perdre sa prépondérance au profit des « modérés » et que le retour des choses dans l'ordre incluait la fin de la sécession. On pouvait dès lors accepter des choses comme le retrait des techniciens et militaires belges. L'UMHK reçut la consigne, non pas de ne plus soutenir la sécession, mais d'exiger dorénavant que les moyens qu'elle mettrait à la disposition des sécessionnistes soient officiellement réquisitionnés. Le Roi et la Haute Finance, au contraire, penchaient pour une « reconquête » à partir du Katanga. Les deux lignes finiront par converger à nouveau en 1964 quand, en réaction contre le sursaut nationaliste des « rébellions », la reconquête fut l'œuvre des troupes belges et des mercenaires de Tshombe, devenu Premier Ministre, avec un appui aérien américain et la compagnie des hommes de Mobutu.

Pour des raisons différentes, il semble bien que le tandem belgo-américain qui assassina Lumumba et se montra aussi très efficace en 1964 était, au moment de « l'affaire H » plutôt gêné aux entournures.

Deux autres suspects sont la Grande-Bretagne et la France.

En 1960, l'empire de Sa Majesté s'étendait encore sur la Fédération de Rhodésie et le Nyassaland, c'est-à-dire le Zimbabwe, la Zambie et le Malawi actuels, sans oublier les liens séculaires avec l'Afrique du Sud.

Cette Fédération était présidée par Sir Roy Welinski qui rêvait d'inclure le Katanga dans les frontières de sa grande Fédération « en vue d'une Association plus étroite ». Cette idée de voir un jour le Katanga rattaché à la Fédération et de pouvoir exploiter son potentiel économique, notamment ses mines de cuivre, de cobalt et d'uranium dans le cadre du Commonwealth l'avait toujours hanté. La sécession katangaise lui offrait donc cette opportunité. Voilà pourquoi Tshombe trouva en lui un grand allié et en sa Fédération une puissante base arrière.

---

<sup>29</sup> Une implication des services américains dans l'attentat signifierait aussi qu'Harold Julian, sergent US préposé à la sécurité de Hammarskjöld, aurait été délibérément « sacrifié ». Certes, les services secrets sont un univers cynique où l'on ne fait pas de sentiments. Mais le meurtre délibéré d'un citoyen américain aurait certainement fait le plus mauvais effet sur l'opinion publique, à un moment où les relations entre la Maison Blanche et la CIA étaient tendues. La présence de Julian ) bord de l' « Albertina », sans être ne preuve en soi, est cependant un indice à décharge des Etats-Unis.

La Grande-Bretagne de Mac Millan a été parmi ces puissances occidentales qui ont soutenu la sécession et encouragé Tshombe dans son aventure. Elle s'est servie en cela de Sir Roy Welinski qui ne demandait pas mieux et de cette Fédération comme d'un écran opaque. Un pasteur de l'Eglise anglicane, R.P. Michael Scoit l'atteste: «*J'accuse la Grande-Bretagne d'entretenir activement la sécession katangaise. Je l'accuse d'armer le gouvernement katangais tout en prétendant soutenir les déclarations de l'ONU. Je possède des renseignements de première main concernant l'expédition à partir du territoire britannique, des stocks d'armes à Tshombe*». De son côté, Connor Cruise O'Brien, Chef de la Mission de l'ONU au Katanga a eu pour la Grande-Bretagne des mots très durs que lesquels nous aurons à revenir.

La France, à l'occasion des travaux de la Table ronde politique de Bruxelles entre Belges et Congolais en 1960 et par le voix de son Ministre des Affaires Etrangères, Couve de Murville, avait brandi, à la surprise générale, le fameux «droit de préemption» que la France avait obtenu de Léopold II en avril 1884! Mais déjà même du temps colonial, plus précisément à la suite de la capitulation du Roi Léopold III après l'invasion de son pays par les Allemands en mai 1940, M. Rollin, Ministre français des Colonies, avait proposé que la France occupât le Congo avec ses troupes et les tirailleurs sénégalais.

Ainsi, en brandissant ce «droit de préemption» à la veille de l'indépendance du Congo, la France entendait-elle réaffirmer ses ambitions de grande Puissance en Afrique noire, du moins face aux Belges.

En 1960, le Chef d'Etat français a pour nom Charles De Gaulle. Lorsque le sécessionniste Tshombe proclame l'indépendance du Katanga en juillet 1960, la France de De Gaulle apporta, elle aussi son soutien et ses encouragements à l'homme fort du Katanga. On peut dire que nostalgique de son «droit de préemption» sur le Congo, la France savourait ainsi, enfin, sa joie de voir cette province tomber dans son orbite avec toutes ses richesses minières.

Sir Roy Welinski avait joué, vis-à-vis de Tshombe, un rôle de proconsul britannique ayant sa résidence à Salsbuivy. Pour la même mission, la France joua son joker en la personne de l'Abbé Fulbert Youlou, Président de la République du Congo (Brazzaville), son pays servant de transit des mercenaires, des armes et des munitions pour le Katanga. Président d'un pays sans ressources suffisantes à l'époque, Fulbert Youlou va même effectuer une visite officielle au Katanga début 1961. A son tour Tshombe va lui rendre la politesse par un voyage d'Etat à Brazzaville. Youlou déclarera même à cette occasion: «*Le Katanga doit entrer dans le concert des nations africaines de langue française*».

Après Youlou, le gouvernement français envoya un émissaire auprès de Tshombe, en la personne de M. Bistos qui dans une déclaration officielle, annonça que la France allait aider le Katanga au maximum, et qu'elle désirait prolonger la Communauté française jusqu'au Katanga. Ajoutant que la France interviendrait auprès des pays membres de la Communauté française afin que ceux-ci reconnaissent l'Etat Indépendant du Katanga et qu'un Consul général français allait être installé prochainement à Elisabethville (futur Lubumbashi). Il concluait ainsi sa déclaration «*Du Consulat à l'Ambassade il n'y a qu'un pas qui sera vite franchi*».

Ainsi, comme la Belgique et comme la Grande Bretagne, la France apporta à son tour au prétendu «Etat katangais» tout son soutien et tout son appui nécessaires sur tous les plans, politique, militaire et logistique, notamment en fournissant à Tshombe les mercenaires et les armements dont il avait besoin pour la défense et la consolidation de son régime rebelle. Après avoir refusé sa contribution aux frais de l'Opération de l'ONU au Congo (ONUC), la France tenta de s'opposer à l'intervention armée des troupes onusiennes au Katanga pour

écraser la sécession, De Gaulle allant jusqu'à qualifier l'ONU de « Grand machin » Mais ce sera en vain pour lui et pour la France.

L'homme-orchestre au centre de toutes ces manoeuvres françaises au Congo fut un certain Jacques Foccart, avec ses redoutables réseaux d'hommes à tout faire. Considéré comme « éminence grise » de l'Elysée sous De Gaulle et sous Pompidou en matière africaine en occupant tour à tour les fonctions de Conseiller et de Secrétaire Général aux Affaires africaines et malgaches, il a joué un rôle central dans tous les sales coups et les sales besognes contre tel ou tel dirigeant en Afrique noire auxquels fut mêlé le nom de la France. Il sera renvoyé par Giscard d'Estaing et le Secrétariat Général aux Affaires africaines et malgaches remplacé par le Ministère de la Coopération. Mais l'homme reprendra encore du service sous Chirac en qualité de Conseiller.

Voici ce qu'écrit M. O'Brien auquel j'ai fait allusion plus haut dans son livre « *To Katanga and Back* » : « *Je n'ai pas vu l'Algérie de l'OAS et pourtant l'atmosphère de ce pays, telle qu'on la décrit m'est particulièrement familière, parce que j'ai passé six mois au Katanga. Avec cette différence que les « affreux » ne sont pas seulement quelques groupes d'Européens encadrés des mercenaires. Il y a derrière eux, au Katanga, deux grandes puissances occidentales qui pratiquement font la loi : la Grande-Bretagne et la France. La Grande-Bretagne surtout, parce qu'elle dispose de ses agents de la Rhodésie du Nord (actuelle Zambie) ».*

En ce qui concerne en particulier la mort de Dag Hammarskjöld, la France apparaît légitimement suspecte pour encore une autre raison. A partir du départ des soldats belges, étant entendu que nous parlons là de ceux encore officiellement en service dans l'armée, non des officiers de réserve pouvant « rempiler » comme mercenaires, la France fut le principal soutien militaire de la Sécession. Jacques Duchemin, officier alors âgé de 28 ans fut Sous-secrétaire d'Etat à la guerre du Gouvernement de Tshombe et a donné de « l'accident » une version<sup>30</sup> qui ne fait pas appel à un avion extérieur, mais à une tentative de détournement du DC-6 de l'intérieur.

Présente sur place par ses agents, la France aurait aussi été la mieux placée pour fournir des pilotes connaissant bien le Fouga-Magister, y compris les astuces pour le faire opérer à la limite de son rayon d'action. Au cas où Magain aurait été indisponible pour l'une ou l'autre raison, on pouvait fort bien imaginer un scénario « bis », où l'avion aurait été « prêt é » par Avikat à un membre du « Service Action » de services français.

D'aucuns, surtout en Afrique, demanderont « *Pourquoi De Gaulle a-t-il fait le jeu d'une sécession qui en aurait ajouté à la « balkanisation » de l'Afrique noire ?* »

On peut répondre directement: soit pour affaiblir ce Congo qui par son poids démographique et économique pourrait écraser, sinon absorber, les ex-territoires français tels que le Congo Brazzaville ou la République Centrafricaine; soit pour permettre à la France d'avoir sa part du gâteau du Katanga, et de faire valoir les intérêts français dans cette partie francophone du « copperbelt » entre la Rhodésie du Nord et le Congo.

D'autre part, les Africains semblent souvent surestimer le général De Gaulle en oubliant que, dans son usage européen, le nationalisme est une forme d'égoïsme. Il n'y a qu'en Afrique, et seulement lorsqu'il était perçu dans son sens le plus largement panafricain, que le nationalisme a été un sentiment confinant à l'universel. De Gaulle cherchait le seul intérêt de la France et pour ce faire contribua largement à balkaniser les ensembles que constituaient les fédérations de colonies françaises de l'AOF et de l'AEF. Son approche de la politique africaine était nettement néocolonialiste et impérialiste<sup>31</sup>.

---

<sup>30</sup> Voir annexes.

<sup>31</sup> Voir annexes.

Comme la Belgique, la France n'avait pas reconnu officiellement l'Etat indépendant du Katanga et les relations diplomatiques existaient toujours entre Paris et Léopoldville.

La sécession fut liquidée en 1963 par les casques bleus de l'ONU et Tshombe partit en exil en Espagne en transitant par la France. En 1964 il retourna au Congo par la grande porte pour y devenir Premier Ministre «imposé» par les mêmes puissances occidentales qui avaient fermement soutenu sa sécession.

Devenu Premier Ministre de mai 1964 à octobre 1965, il a été reçu par De Gaulle à Paris au mois de novembre 1964, mais en catimini et loin des regards! Le Général se sentait-il embarrassé d'accueillir avec solennité devant les caméras celui que les Chefs d'Etat de l'OUA avaient refusé d'admettre à leur réunion au sommet le mois précédent au Caire





# Annexes

**Annexe 1 : Quelques photos**

**Annexe 2 : Une erreur législative...**

**Annexe 3 : "SEPARATISME" KATANGAIS ?**

**Annexe 4 : Les hypothèses sur les causes de l'«accident».**

**Annexe 5 : La marche vers les indépendances de l'Afrique française ou De Gaulle balkanisateur**



## Annexe 1 Quelques photos



*H. Et Tshombe au cours d'une précédente entrevue*





*Le DC-6 « Albertina » immatriculé SE-BDY qui Dag Hammarsjöld le 17 septembre 1961.*

### **Caractéristiques générales du DC-6 ...**



Date	18 SEP 1961
Type	Douglas DC-6B
Opérateur	O.N.U.
Immatriculation	SE-BDY
Certificat de navigation	43559/251
Année de construction	1952
Equipage	5 morts / 5 à bord
Passagers	11 morts / 11 à bord
Total	16 morts / 16 à bord
Localisation	9.5 miles de N'dola
Aéroport de départ	Léopoldville (N'dolo)
Aéroport de destination	N'dola (NLA)

## Débris de l'appareil



© O.de Rédiguès, 1961



© TopFoto, 1961

## Annexe 2

### Une erreur législative, ses conséquences comptables et la dette du Congo...

L'EIC, dans les circonstances que l'on sait, avait décidé que le Katanga serait administré par un Comité Spécial, le CSK, composé la clé 2 parts pour l'Etat contre 1 pour le privé. Dépenses et bénéfices seraient également partagés, toujours suivant cette même clé. Cela signifiait donc que les compagnies auraient un mot (minoritaire, mais réel) à dire dans la gestion des affaires publiques, mais aussi qu'elles auraient à « cracher au bassinet » pour 1/3 des dépenses qui, ordinairement, incombent à l'Etat...

Vint la préparation de la reprise du Congo par la Belgique, prévue pour 1908. Vinrent aussi les travaux de la Commission des XVII. Seize de ses membres entendaient parler du Congo pour la première fois. Le dix-septième Eugène De Groote, avait séjourné au Congo... pendant huit jours. Leurs vues sur la colonie pour laquelle ils allaient délibérer sur une loi fondamentale étaient parfois un peu floues...

Ils savaient en tous cas ce qu'ils ne voulaient pas. Ils n'avaient pas envie de voir la Belgique clouée au pilori de l'opinion publique à l'instar de son Roi, à propos de brutalités comme celles du « caoutchouc rouge ». La Commission d'Enquête de 1904 avait établi que ces abus étaient réels. On en connaissait la cause. C'étaient les pouvoirs exorbitants, les délégations de pouvoir accordées par l'Etat à des compagnies comme l'ABIR ou l'Anversoise. C'étaient ces compagnies privilégiées qui étaient responsables, et non le Roi ! Léopold II était actionnaire de ces compagnies pour une bonne part de... Chut !

Sincèrement désireux d'éviter le renouvellement de ces scandaleux abus, les XVII, donc, étaient unanimes à proclamer « Plus de privilèges ! Plus de compagnies à charte ! », convaincus d'ailleurs que cette pratique avait disparu à l'occasion des réformes ayant suivi le rapport de 1904. Ils n'apprirent que tardivement que, au CSK, une telle disposition existait toujours, suivant des modalités d'ailleurs très différentes de celles de l'ABIR. On bâcla en dix minutes un amendement qui décrétait que cette situation prendrait fin au plus tard en 1910 (article 22 de la « Charte coloniale »).

Ce qui disparaissait ainsi, ce n'était pas le CSK, mais la possibilité de faire des agents de la Compagnie du Katanga des représentants de l'Etat, et l'obligation pour cette compagnie d'intervenir pour un tiers dans les dépenses, qui résultaient essentiellement de la délégation des pouvoirs politiques. Jules Renkin, disant en 1909 que l'article 22 avait été une erreur, ajoutait que, les dépenses étant (alors !) de 1,5 millions par an, cela revenait à faire à la Compagnie du Katanga un cadeau annuel d'un demi million de francs. Et comme auraient dit nos grands-parents, c'étaient là des vrais francs, des francs or !<sup>32</sup>

Les XVII, qui ont commis cette erreur, l'ont fait par ignorance, par hâte, et parce qu'ils ont réagi viscéralement devant l'idée d'une délégation de pouvoir quelconque. La persistance dans l'erreur pourrait être moins innocente !

Deux faits permettent de se faire une idée des sommes en jeu. De 1940 à 1945, seule de tous les pays en guerre, la Belgique ne fit pas un centime de dettes envers les Etats-Unis ou l'Angleterre. Elle acquittait ses factures grâce aux revenus de ses matières premières katangaises. En 1960, le Katanga représentait à lui seul 80 % du PIB de la colonie.

Si l'on n'avait pas « oublié » de corriger cette erreur législative, quelles en auraient été les conséquences comptables ? Le Congo serait-il endetté ?

@ Guy De Boeck 2004

---

<sup>32</sup> C'est-à-dire, à environ 5 € pour 1F : 7,5 millions€

## Annexe 3 :

### "SEPARATISME" KATANGAIS ?

Voici un extrait d'un texte émanant d'une association congolaise de défense des droits de l'Homme : « *Deux semaines après une vague d'arrestations de plusieurs personnes au motif d'une tentative de déstabilisation des institutions de la RDC à partir de la province du Katanga, le gouvernement a fait une déclaration publique le jeudi 12 mai 2005 dans laquelle il affirme qu'effectivement une «tentative de sécession» de la province du Katanga a été déjouée depuis le 29 avril 2005. Malgré cette déclaration, un scepticisme domine encore, d'aucuns restent sur leur soif du fait que le gouvernement n'a fourni aucun élément pouvant donner à l'opinion une base raisonnable de croire que les personnes arrêtées seraient effectivement entrain de préparer ou d'exécuter un plan de sécession de la province du Katanga. Par contre, les personnes mises en détention ou des membres de leurs familles accusent certains individus au sommet de certaines institutions de l'Etat d'abuser des services et forces publics. Ceux-ci ont arrêté en violation des droits fondamentaux garantis par des lois qui limitent l'arrestation et la détention de toute personne aux prescrits des normes légales. Les ONG des Droits humains trouvent scandaleux l'institutionnalisation des violations des droits par ceux-là même qui ont mandat public de les protéger.* »<sup>33</sup>

Il s'agit, en l'occurrence, des arrestations du 6 mai 2005 à Lubumbashi, à propos desquelles on a l'impression que l'on utilise pour le mot « complot » une définition qui rappelle le fameux : « L'éther ? C'est le sujet du verbe *onduler* ». Ici, un complot c'est le complément direct de « *La police a déjoué...* »

Je ne veux toutefois pas m'étendre ici sur ce complot, réel ou imaginaire, mais bien sur le « Grand Serpent de Mer » qui reparait une fois de plus à son sujet, comme lors de maints autres épisodes de l'histoire congolaise : le Sécessionisme Katangais.

Ce monstre est un peu comme le Démon dans la religion traditionnelle : il sert à expliquer tout ce qui va mal, du moment que cela se passe au Katanga. Or, comme nous allons le voir, on met sous cette étiquette commode tout ce qui résulte de trois tensions différentes, agissant parfois seules, parfois combinées, qui toutes trois sont particulières à cette province et s'expliquent par sa géographie, ses populations et ses importantes ressources minières. Il est donc nécessaire de faire ici une brève présentation de la province du Katanga.

La province du Katanga est située au sud-est de la République Démocratique du Congo. Elle est bornée au nord par quatre provinces : le Kasai-occidental, le Kasai-oriental, le Maniema et le Sud-Kivu ; à l'Ouest par la République d'Angola ; au sud par la Zambie et l'Est par la Tanzanie.

La province s'étend sur une superficie de près de 496.887 km<sup>2</sup> représentant plus de 20% du territoire national. Une estimation de l'année 1992<sup>34</sup> recense 5.000.000 d'habitants . Elle compte trois villes (Lubumbashi, chef-lieu de la province, Likasi et Kolwezi) et cinq districts (Haut Katanga, Lualaba, Tanganyika, Haut-Lomami et le district urbano-rural de Kolwezi).

#### Les trois tensions du Katanga.

---

<sup>33</sup> FOMEKANNEWS 02/06/05 DH1599FRA

<sup>34</sup> Je dis estimation parce que les dernières données fiables en matière démographique remontent à 1984.

On sait que l'on a parlé, à propos du Katanga, de « scandale géologique », à cause de la richesse des mines de cette province. Ces richesses ne sont pas étrangères, non plus, aux trois tensions auxquelles je faisais allusion, et que l'on retrouve derrière toutes les particularités katangaises. On peut les résumer comme ceci :

1. Le Katanga, par ses mines, produit à lui seul la plus grande partie du revenu congolais à l'exportation. D'où parfois des impatiences et des revendications de « juste retour ». Pourquoi devons-nous attendre pour qu'on bâtit une route ? Un pont ? Pendant ce temps-là, on en construit à l'autre bout du pays, avec notre argent ! » Il en résulte des tensions entre la province et la capitale. Elles sont anciennes : avant 1960, on parlait déjà de la grogne « d'E'ville contre Léo »... Ces revendications, qui concernent les infrastructures et les impôts, émanent surtout de ceux qui utilisent les infrastructures et payent les impôts : les milieux d'affaires. Dans l'épisode Tshombe (sécession de 60-63), elles expliquent l'attitude de beaucoup de colons blancs<sup>35</sup>.
2. Les fameuses mines (que l'on a parfois appelé « le Katanga utile ») se trouvent uniquement dans une partie du quart Sud Ouest de la province, souvent collées contre les frontières angolaise et zambienne. Si l'on se réfère aux territoires ethniques traditionnels, elles se trouvent chez des peuples partitionnés comme les Lunda (Congo, Angola) ou les Cokwe (Congo, Angola, Zambie). Le reste de la province est agricole. Or, parmi les Nord-Katangais<sup>36</sup> dépourvus de mines, il y a les Luba, l'un des groupes humains les plus importants du Congo tout entier. Il en résulte de part et d'autre des complexes et des craintes. Les « nordistes » se sentent à la fois nombreux, donc forts, mais défavorisés et méprisés comme « paysans ». Les « sudistes », de leur côté, se sentent assis sur le coffre-fort, mais ils ont d'autant plus peur de la prépondérance numérique du Nord que, si l'on raisonne en termes tribaux, ils se sentent privés d'une partie de leurs « frères » par les frontières. D'où, de part et d'autre, un mélange « sui generis » de sentiments à la fois de supériorité et d'infériorité.
3. Pour ne rien arranger, les richesses minières katangaises se situaient, au départ, dans des régions de faible population. Et, là comme partout, l'industrie a apporté avec elle la nécessaire concentration de la population laborieuse où elle trouve sa main d'œuvre. Il y eut immigration et, comme partout, par vagues. Les « nordistes » n'ont pas suffi aux besoins et certains sont venus de fort loin : d'autres provinces du Congo et même d'autres pays. Le mot « katangais » est donc un mot « à géométrie variable ». La population est composée des « originaires », des « non originaires » et des « expatriés ». Cette définition est retenue selon que chaque habitant se sent appartenir à un groupe avec lequel il partage son histoire, son patrimoine culturel, ses mythes, etc. Les « originaires » se définissent par rapport à leur « identité tribale » et les « non-originaires » se définissent par rapport à leur « identité provinciale ».

### **Qui sont les « originaires » ou « katangais authentiques » ?**

---

<sup>35</sup> Une autre explication est la haine de Lumumba. Celle-ci, et le fait que la sécession lui coupait les vivres. Ce peut être une clé de l'attitude très favorable à Tshombe du gouvernement de Bruxelles. Je crois cependant que ce facteur n'a été déterminant que pour la Belgique officielle. Les Belges locaux, eux, ont réellement cru, pour une bonne part, à la sécession.

<sup>36</sup> Dans le langage politique katangais, on entend généralement par « Nord-Katanga » l'ancienne province du Nord-Katanga créée le 11 juillet 1962 qui comprenait les territoires de Kalemie, Bukama, Kamina, Kaniama, Malemba-Nkulu, Kabongo, Manono, Kabalo, Kongolo et Nyunzu. Et le terme « Sud-Katanga » est compris comme l'ensemble des villes de Lubumbashi et Likasi, et les territoires constitutifs des trois districts restants qui sont : Kolwezi, Kambove, Kasenga, Kipushi, Mitwaba, Pweto, Sakania, Mutshatsha, Lubudi, Dilolo, Sandoa et Kapanga.

Ils sont, ou se disent, les ressortissants des tribus basées sur le territoire de la province depuis plus longtemps que les « non originaires » qui sont des récentes migrations, et se regroupent au sein de la Fondation Katangaise, une plate forme des ressortissants du Katanga pour la défense des intérêts culturels et économiques, où se discutent à huis clos des réels problèmes politiques que les partis politiques n'abordent pas. Cette plateforme compte treize<sup>37</sup> organisations, et je crois qu'il est intéressant de les énumérer. On trouvera au tableau ci-après leur nom, suivi de la dénomination du groupe ethnique concerné, puis des territoires ou zones où leur influence est prépondérante.

### **Associations socioculturelles membres de la Fondation Katangaise.**

**1 ASBAKUL**

Association des Bakusu de Lubunda Bakusu Kongolo

**2 ASHILAC**

Association des Bashila du Lac Moëro Bashila Mpweto

**3 ASSOBAKAT**

Association des Songye du Katanga Songye Kabalo, Kongolo

**4 ASSONDEF**

Association Ndembu-Freres Dembo (G5) Mutshatsha, Kolwezi, Dilolo

**5 BALUBAKAT**

Association des Baluba du Katanga Luba Kalemie, Bukama, Kamina, Kaniama, Malemba-Nkulu, Kabongo, Manono, Kabalo, Kongolo, Nyunzu, Mitwaba, Lubudi

**6 CEPROMA**

Cercle pour la promotion du Marungu Benye Marungu Moba, Nyunzu

**6 LWENA**

Association des Lwena Lwena et Luvala (G5) Dilolo

**7 DIVAR**

Association des Ruund Rund (G5) Kapanga, Kolwezi

**8 KULIVWA**

Association des Tshokwe Tshokwe (G5) Sandoa, Dilolo, Kolwezi,

**9 LUHENDE**

Association des Bakalanga et Baholoholo Bakalanga et Baholoholo Kongolo, Nyunzu, Kalemie

**10 LWANZO LWA MIKUBA**

Association des Sanga Sanga Kambove, Kolwezi, Lubudi, Mitwaba

**11 MINUNGU**

Association des Minungu Minungu (G5) Dilolo, Kapanga, Sandoa, Mutshatsha

**12 SEMPYA**

Association des Bemba, Lamba et Lala Bemba, Lala et Lamba Kasenga, Kipushi, Pweto, Sakania

**13 TWIBUNGE**

Association des Hemba Hemba Kongolo et Nyunzu

On notera que :

1. Les Balubas occupent 10 territoires sur 20 que compte la province. La répartition démographique ferait de la Balubakat une force politique prépondérante, mais souvent

---

<sup>37</sup> C'est peu. Au regard du nombre de tribus de la province et l'intérêt du sujet traité, seuls les grands ensembles devenus des véritables acteurs politiques sont pris en considérations.

en difficulté avec les autres tribus qui ont l'avantage d'occuper les territoires qui recouvrent les zones minières de la province.

2. Les Sempya occupent 4 territoires ;
3. Les G5 vivent mélangés sur 5 territoires ;
4. MARUNGU renvoie à deux groupes ethniques : Tabwa et Bemba, dont les villages sont juxtaposés dans ce massif. Ils ont souvent tenté de jouer la neutralité ou l'isolationnisme.
5. Les autres tribus sont éparpillées sur plusieurs territoires à la fois, côte à côte avec d'autres tribus.

Incorporation et intégration sociale ont créé des identités, notamment celle de "Congolais", diverses identités de classe, diverses identités religieuses, et une série d'identités ethniques. Ces identités ne sont pas de même étendue et se rapportent à des domaines différents: elles seront donc "à tiroirs": dans des contextes différents, une même personne pouvait s'identifier en tant que l'une quelconque de ces innombrables identités. L'ethnie à eu ses "bâisseurs", parmi lesquels des étrangers, surtout missionnaires, ont joué un grand rôle. Ces intervenants Blancs vont les répertorier dans un vaste éventail d'activités, allant des mouvements religieux aux mobilisations politiques en vue d'une guerre.

Plusieurs identités ethniques (ou tribales ou sous-ethniques) ont reçu une empreinte idéologique. Certaines s'appliquent, par exemple, à l'ensemble des gens ayant la même langue maternelle D'autres identités sont plus larges ou plus restreinte. C'est typique du Congo, où les dénominations, ethniques et autres, ont tendance à être multiples et conjoncturelles; l'ennemi dans un tel contexte est un frère dans tel autre. Catégories et appellations ethniques sont ainsi des instruments, voire des armes, dont on peut se servir pour susciter un conflit ou pour en favoriser l'apaisement. L'ingénierie ethnique est donc aussi, par certains aspects, fabrication d'armes...

### **Tensions entre Katangais « d'origine ».**

L'ethnie luba est l'une des plus importantes de la RDC, à peu près à égalité avec les Bakongo.(18/20%). Leur présence au Congo est extrêmement ancienne. On a découvert des restes humains remontant au VIII<sup>e</sup> siècle de notre ère, qui ne se distinguent en rien des Luba actuels. Des sépultures nombreuses attestent leur présence massive autour des lacs du Haut-Lualaba au IX<sup>e</sup> siècle. On peut considérer cette région comme le « berceau » des Luba. La région offrait de multiples possibilités : les lacs du haut fleuve sont poissonneux, on peut s'y adonner à la métallurgie du cuivre et du fer et commercer, à travers la savane, tant vers l'Est que vers l'Ouest. On appelle d'ailleurs aussi les Luba Katanga les « Luba du Fleuve » en français et, en swahili, les « Luba ya Maji », c'est à dire les Luba « de l'eau », par référence à ces lacs du haut-Lualaba.

Au XIII<sup>e</sup> siècle, il existait déjà une structure sociale qui devait perdurer, car les fouilles de Katoto ont mis à jour des dépouilles revêtues d'ornements honorifiques semblables à ceux que les chefs Luba portent encore aujourd'hui.

Ce peuple s'est alors répandu sur une aire très vaste, dans la partie Nord du Katanga et dans le Sud du Kasai. Cette expansion a eu deux résultats :

- Les Luba se sont trouvés si bien séparés les uns des autres, qu'ils parlent maintenant deux langues distinctes, le tshiluba au Kasai (qui est d'ailleurs la langue véhiculaire de cette province et l'une des quatre langues « nationales » du Congo) et le kiluba au Katanga.
- Leur évolution politique s'est différenciée. Les peuplements kasaiens n'ont pas développé d'autorité centralisée, cependant que les Luba du Katanga vont créer des états de grande étendue, dont l'un portera même le nom d'Empire.

L'un et l'autre fait militent en faveur d'une date assez ancienne pour leur expansion, car tant l'évolution des langues, que celle des institutions, requièrent du temps.

Comment ces déplacements de populations, il y a parfois mille ans, se sont-ils passés, et de quelle manière les Luba ont-ils côtoyé, ou conquis, ou assimilé les populations qu'ils ont trouvées sur les lieux de leur expansion ? C'est difficile à dire. On sait que l'un des grands problèmes de l'histoire africaine est de parvenir à reconstituer et à expliquer les migrations des peuples. La relation entre celles-ci et les espaces étatiques ne saurait, elle non plus, être envisagée de manière univoque, même si cela s'oppose au caractère linéaire qu'avaient beaucoup des constructions phylogénétiques des ethnologues d'antan et qui les amenait d'ailleurs, curieusement, à considérer comme "faux", ou du moins ne relevant que d'une "vérité" mythique ou symbolique, les récits mêmes sur lesquels ils se basaient. Dans ces récits, souvent, des groupes polysegmentaires revendiquaient bel et bien une origine située dans un ensemble étatique centralisé, dont leurs ancêtres auraient fui pour, précisément, créer un nouveau groupe polysegmentaire.

Or, dans une vision linéaire allant du simple au multiple, le polysegmentaire est un élément simple et préalable, une sorte de brique ou d'élément de construction qui (peut-être?... un jour?...) pourrait s'intégrer dans une construction étatique. Les sociétés lignagères devaient donc fatalement devancer les sociétés étatiques et la coupure radicale qu'ils imaginent entre lignage et Etat représente une sorte de "saut qualitatif".<sup>38</sup> Il apparaît plutôt qu'il y a un mouvement perpétuel de systole et diastole, ou plutôt en trois temps : composition / décomposition / recomposition.

En ce sens, il serait possible de procéder à une première distinction assez grossière qui consiste à opposer les "sociétés englobantes" aux "sociétés englobées". Les premières, c'est à dire les Etats, les empires, les royaumes et les chefferies sont du côté de la détermination: ce sont elles qui possèdent la capacité maximale de délimitation de l'espace.

Ces Etats exercent une forte pression sur les sociétés d'agriculteurs et favorisent les divisions dans leur sein, accentuant ainsi leur caractère "segmentaire". Ils font de ces sociétés de simples appendices et les feront apparaître plus tard, sous la colonisation, comme de faux archaïsmes, des sociétés interstitielles ou enclavées qui dans bien des cas se sont réfugiées dans des massifs montagneux.<sup>39</sup> De même le village, institution socio-spatiale intemporelle, n'est en fait que le résultat d'une création datable, liée à une pression "englobante" qui pousse au regroupement des localisations lignagères dispersées.

Les rapports englobant / englobé peuvent être de plusieurs types:

- relations tributaires : il y a alors paiement d'un tribut : or, cauris, etc...

- relations prédatrices : l'englobé subit des razzias.

-relations médiatisées : elles sont plus complexes car ça se joue à trois (au moins): un Grand Prédateur razzie un petit prédateur qui à son tour rançonne des segmentaires.

Ces relations, plus tard, engendrèrent d'importants mouvements de population servile vers les Etats à économie esclavagiste de la côte, et de là vers la traite.

Il y a sans doute eu un peu de tout cela dans les relations entre les Luba et les gens qui devinrent leurs tributaires et finirent par s'assimiler à eux. Il n'en est de meilleure preuve que ce fait, rapporté par les Luba eux-mêmes, qu'ils ont eu des chefs, y compris des rois, d'origine hamba ou lunda. En dehors du passage du temps, un autre facteur brouille quelque peu les cartes, c'est que la civilisation matérielle des Luba a été abondamment copiée, y compris par des « ennemis héréditaires irréductibles » comme les Tabwa. A se fier avant tout à la civilisation matérielle, Verhulpen, qui a consacré un ouvrage aux « Baluba et balubaïsés », à

---

<sup>38</sup> Dans le même ordre d'idée, il n'y a plus lieu dès lors de considérer qu'il y a une différence culturelle entre les modes de vie "les plus primitifs" (Pygmées, Hottentots) et les autres. Ils ont été refoulés en forêt ou dans le désert, et le caractère rudimentaire de leur mode de vie tient, non à une incapacité culturelle, mais à ce mode de vie de "réfugiés".

<sup>39</sup> AMSELLE, Jean-Loup & ELIKIA M'BOKOLO, ed. "*Au coeur de l'ethnie. Ethnies, tribalisme et état en Afrique*" Paris, La Découverte, coll. Textes à l'appui, 1985., page 29.

force de faire entrer dans cette seconde catégorie tout groupe sur le territoire duquel on pouvait trouver un clou qui avait l'apparence d'être forgé suivant une technique luba, finirait par faire de cette ethnie la plus grande nation impérialiste de l'Afrique !

Chez les Luba du Katanga, donc, ce que nous savons de science certaine, c'est qu'on y trouvait au XVI<sup>e</sup> siècle quatre ensemble étatiques organisés :

1. Le royaume de Kikonja, avec des rois d'origine hamba ;
2. Le royaume des Kaniok ou Bena Kanioka, avec des rois autochtones ou d'origine lunda.
3. Le royaume de Kalundwe
4. L'état qui est rentré dans l'histoire comme l'Empire Luba.

(Notons en passant que les petits royaumes n'ont malheureusement pas fait l'objet d'études suffisantes)

L'Empire fut l'œuvre de deux hommes : un Fondateur, Kongolo Mwamba, et un Réformateur, Kalala Ilunga, venu moins d'un siècle après lui. Kalala Ilunga, à ce que disent les traditions, venait du pays hamba. L'Empire s'unifia et s'étendit par des guerres, au détriment des Luba Kasai, des Songye et des populations comprises entre le Lualaba et le Tanganyika. Ils n'atteignirent cependant pas la Lac, faute de vaincre de manière décisive les Hamba et les Tabwa.

Vers 1660, cette expansion se heurte à un nouvel obstacle : la fondation de l'Empire Lunda par Mwaant Yav Nawej. Les Lunda copièrent beaucoup d'institutions luba, et les Luba leur rendirent la pareille. L'un, puis l'autre des deux empires avait alternativement le dessus, mais ce n'était jamais que momentanément. Il arrive que l'on parle de *l'empire luba-lunda* tant il est parfois difficile de savoir qui est qui et quel est la part de chacun dans le tissu institutionnel.

L'Empire (tout comme d'ailleurs son concurrent Lunda) était suffisamment loin de la côte et suffisamment puissant pour garder son autonomie tant envers les « pombeiros » angolais qu'envers les Ngwana. Mais il s'intégra dans l'économie de traite avec les conséquences habituelles sur sa vie interne : despotisme, militarisation, substitution du pillage à la production, dépendance envers la traite.

Vers 1860, Kasongo Kalombo(\*) accède au pouvoir après une guerre successorale féroce : il a battu trois de ses frères et un de ses oncles, assassiné un quatrième frère. Le cinquième, Dai Mande, s'est réfugié à Kikonja. Kasongo Kalombo réussit à restaurer le pouvoir affaibli par la guerre civile, mais c'est à force de sévérité et de cruauté. A sa mort, éclata une nouvelle guerre de succession entre Kasongo Nyembo et Kabongo Kumwimba Shimbu. L'Empire s'y affaiblit tant qu'il se trouva incapable de résister aux émissaires de Msiri, souverain de l'état prédateur Yeke du Garenganze, et accepta d'en devenir tributaire. C'est alors qu'arrivèrent les représentants de l'EIC de Léopold II...

Même s'ils ont été de farouches opposants à la sécession tshombiste, on peut difficilement disputer aux Luba, qui sont là depuis un bon millier d'années, le titre de « vrais katangais ». Il a existé, entre eux et les Lunda, une sorte de « jeu de la bascule » qui fait que la prépondérance soit des uns, soit des autres, n'est pas claire. Mais, du point de vue Lunda, ce jeu est désormais faussé, parce que le tracé des frontières coloniales a mis tous les Luba au Congo, alors que certains Lunda sont désormais angolais. Les Yeke, même si l'aventure de Msiri fut courte, se souviennent avec nostalgie d'avoir été les maîtres<sup>40</sup>. Les autres groupes peuvent tout au plus faire l'appoint ou voler au secours de la victoire.

### **Les «Non originaires ».**

---

<sup>40</sup> Il est incontestable que le plus féroce particulariste des leaders katangais, l'homme qui était prêt à faire tout sauter plutôt que d'abandonner, n'était pas Tshombe mais Godefroid Munongo, Yeke et descendant de Msiri. Resterait à déterminer dans quelle mesure cette attitude lui était personnelle, et dans quelle mesure elle correspondait au point de vue de tout son groupe ethnique.

C. Kabuya Lumuna Sando, attribue la présence des «non originaires » au Katanga à l'installation de l'industrie minière dans la province par le colonisateur belge, en 1906, bien que d'autres historiens la situent un peu plus loin dans le passé. Il est difficile de trancher ce point, dans la mesure où l'installation de l'EIC dans la région, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, se fit en des temps troublés où se produisaient des mouvements de populations confus aux causes diverses. D'autre part, la métallurgie du cuivre était pratiquée par les Africains longtemps avant l'arrivée des Blancs. Nous savons que le fil de cuivre servait de monnaie d'échange jusque chez les Tetela du Kasai, à l'orée de la forêt équatoriale. Et Livingstone, qui ne fit qu'effleurer le territoire aujourd'hui congolais, fut soigné d'une mycose aux pieds au moyen de « jiwe Katanga », la « pierre du Katanga », c'est-à-dire la malachite. Toute cette extraction et transformation n'allait certainement pas sans un peu de monde sur place !

Quoi qu'il en soit, les villes de Kolwezi, Kambove, Likasi, Lubumbashi, Kipushi, Shinkolobwe, etc. attirèrent intensément la main d'œuvre et furent peuplés d'immigrés venant des différents coins du Congo d'alors, particulièrement des Kasaiens et des gens du Kivu<sup>41</sup> employés dans les mines. Dans la province du Katanga en général, et en milieu rural en particulier, « non-originaire » équivaut à « Kasaiens », au regard de leur grand nombre

Plus tard, sous le régime Mobutu, la population non originaire en provenance des provinces de l'Equateur, Bandundu, Bas-Congo et la Province-Orientale s'est accrue à cause de l'administration publique, l'armée, la police, et autres services de l'Etat. Le dictateur, en effet, recrutait ses hommes de confiance dans sa province d'origine, et nommait de préférence des cadres ailleurs que dans leur province d'origine.

A ce jour, un grand nombre des ressortissants des deux Kivu et du Maniema sont contraints de s'installer dans les provinces voisines dont le Katanga à cause de la guerre. Ajoutons que l'insécurité dans le Nord Katanga les pousse plutôt, pour autant bien sûr qu'ils aient le choix, à s'installer loin à l'intérieur de la province.

Une autre raison, valable pour toutes les provinces de la RDC, est ce qu'on pourrait appeler les « migrations académiques ». Elles résultent de l'implantation des grands établissements d'enseignement supérieur qui accueillent sur leurs campus des jeunes universitaires qui après leurs études s'installent sur place.

Les difficultés d'expression politique des «non-originaires » font que ceux-ci se sont également réunis en association socioculturelles, qui font figure d'interlocutrices (voire d'ennemies) de la Fondation Katangaise. Si l'on en dresse un tableau analogue à celui de la FK, on obtient ce qui suit.

### **Associations socioculturelles des «non-originaires » du Katanga**

#### 1 COKA

Communauté Kasaienne Kasai-Occidental et Kasai-Oriental

#### 2 COREBAC

Communauté des ressortissants du Bas-Congo Bas-Congo

#### 3 COREBAND

Communauté des ressortissants du Bandundu Bandundu

4 KIVU Holding Nord-Kivu, Sud-Kivu et Maniema

5 MONANO Equateur

6 OKAPI Province-Orientale

.

---

<sup>41</sup> Au sens ancien de ce mot. On dirait aujourd'hui : Nord Kivu ; Sud Kivu et Maniema

C. Kabuya, parlant des forces politiques des années 60 dans les villes du Katanga dit que les Balubakat représentaient 28%, les autres Katangais 28% et les Kasaiens et alliés 38% . A cette période, les ressortissants d'autres provinces n'avaient pas une influence politique qui valût d'être notée. La Balubakat, de manière générale représentait sociologiquement, une population estimée à près de 60% de la population totale du Katanga. Rapport paradoxal qui est due au fait que la tribu majoritaire du Katanga ne couvre pas la région minière et urbaine, et demeure essentiellement dans une région à vocation agricole. Sur cette considération se fonde l'association socio-culturelle des Baluba du Katanga qui s'appelle depuis l'avènement de l'AFDL «Buluba Ibukata ».

Pour faire face à cette démographie disproportionnée, base du déséquilibre politique, différents acteurs politiques, à commencer par le colonisateur belge, se sont toujours associés les «non originaires » et les Kasaiens plus particulièrement, afin de s'assurer un avantage à l'issue de la partie. Ce qui met de manière régulière les Kasaiens, en tant que groupe de « non-originares » le plus saillant et les plus visible, au centre du débat et des conflits politiques au Katanga.

### **Les conflits au Katanga**

Le premier conflit est le plus spectaculaire, et c'est celui dont on agite le spectre à chaque fois que le «Serpent de Mer » fait surface. Il s'agit bien sûr de la sécession de Tshombe. Celui-ci passe souvent pour le type le plus achevé de la « marionnette des Blancs » ou du « fantoche néo-colonial ». Il est d'ailleurs hors de doute que sa tentative de sécession n'a eu un brin de durée et d'importance internationale, qu'elle n'a reçu l'appui des Belges (appui allant jusqu'à la modification, en dernière minute, de la loi provinciale pour rendre un gouvernement « unicolore » Conakat possible), qu'en tant que machine de guerre économique dirigée contre le gouvernement Lumumba. La gestion de la province du Katanga a un très grand impact sur la scène politique nationale. On ne peut pas régner sur le Congo sans s'assurer d'un bon contrôle sur le Katanga. Cette phrase qui lie l'histoire politique à l'importance économique de la province, explique le comportement des leaders politiques congolais en général et ceux de la province du Katanga en particulier et ce, depuis l'indépendance de la RDC à nos jours.

A côté des considérations anti-lumumbistes et de proclamations anticommunistes à usage externe, Tshombe a réussi à faire converger vers le soutien à son pouvoir les trois tensions. Les colons blancs<sup>42</sup>, puis les politiciens congolais de la province ont toujours réclamé plus de droits dans la répartition du revenu national brut et plus de représentativité pour le Katanga dans les institutions nationales. D'après Tshombe, *«puisque le Katanga, économiquement, financièrement et politiquement est réellement l'élément vital de cet ensemble appelé aujourd'hui Congo Belge et qui sera demain [...] la fédération du Congo, c'est le Katanga qui doit être le nœud de toute la discussion. Ou l'on comptera avec lui, ou on le forcera à aller son propre chemin, seul s'il le faut [...] »*. C'est ce sentiment qui a alimenté l'esprit sécessionniste et lui a valu le soutien du colonat blanc.

Ce thème du « Katanga vache à lait du Congo » est loin d'être mort. L'Archevêque de Lubumbashi, Floribert Songa Songa, dans son message du 13 juin 2004, intitulé «Vous voilà prévenus » stigmatisait le mobile de la conquête du pouvoir de certains nationaux à des fins personnelles : *«L'absence d'institutions politiques fiables favorise l'abus du pouvoir de la part de quelques nationaux et l'accaparement éhonté des richesses du pays par certains étrangers profiteurs. Pour nous en convaincre nous n'avons qu'à voir ce qui se passe dans notre province du Katanga. Pourquoi l'affût d'expatriés en cette période précise de notre pays ? Les richesses minières qui auraient dû être exploitées de manière transparente pour*

---

<sup>42</sup> Une autre particularité importante du Katanga de 1960 était l'importance du colonat blanc dans cette province. Important en 60, ce facteur perdit de son importance par la suite.

*l'intérêt de tous, les sont anarchiquement au profit de quelques expatriés et de ceux qui travaillent à leur solde ».*

Ce point de vue était celui de la CONAKAT, alors que la BALUBAKAT faisait partie du cartel Lumumba et était donc unitariste. Les étiquettes veulent donc dire tout le contraire de leur signification apparente. La CONAKAT, qui se dit « nationale » est une confédération tribaliste, alors que la BALUBAKAT, malgré son nom qui sonne « tribal » est nationaliste et unitariste. En fait, on se trouvait dans la situation de l'Empire dont on ne savait plus s'il était Luba ou Lunda : la BALUBAKAT était en mesure de bloquer Tshombe. Il fallut un bricolage de dernière minute de la loi provinciale, obtenue du Parlement belge, pour rendre possible la proclamation de l'indépendance du Katanga par Moïse Tshombe, leader de la CONAKA, le 11 juillet 1960, avec le soutien du gouvernement et des sociétés minières belges, la gendarmerie katangaise et le Conseil des ministres provinciaux. Ici, joue la deuxième tension : le Sud contre le Nord, « Katanga utile » contre le « Katanga agricole ».

La Jeunesse des Baluba du Katanga, JEBAKAT, a été créée au Nord Katanga pour constituer la branche armée du mouvement politique Balubakat, en réaction à la sécession du Katanga proclamée par la Conakat. La Balubakat et leur allié Cokwe avait décidé la division de la province du Katanga en deux : le Katanga Nord-Est par opposition au Katanga-Sud. Cette province était composée des Baluba, Tshokwe, Babembe, Bahemba, Basonge, Bazela, Balubasania, Baholoholo, Balomotwa se répartissant en quinze territoires dans trois districts. Devant la résistance et la détermination de la Conakat de Moïse Tshombe à faire sécession en s'appuyant sur les gendarmes katangais et les belges, la Balubakat, à son tour, proclame l'indépendance de la « République Populaire du Lualaba » dont elle implante le gouvernement à Manono qui n'a pas résisté à l'avancée des hommes de Tshombe. A la fin du mois de mars 1961, Manono tomba aux mains des gendarmes katangais et l'Etat du Nord-Katanga disparut.

Enfin, Moïse Tshombe usa de la troisième tension « originaires contre immigrés » pour faire de ceux-ci, à l'époque presque uniquement des Kasaiens, les boucs émissaires sur qui les mécontents pouvaient soulager leurs nerfs. Malgré tous les moyens financiers et militaires, et soutien politique des puissances étrangères, Tshombe n'a pu régner sur l'Etat indépendant du Katanga que du 11 juillet 1960 au 14 janvier 1963, avant de renoncer à la CONAKAT pour créer la CONACO et devenir Premier ministre de la République du Congo de juillet 1964 à octobre 1965.

### **Les « guerres du Shaba ».**

On entend parfois dir que la sécession a été matée dans les années 60, mais que le ressentiment est resté pour aboutir à ce qu'on a appelé dans la décennie 70 les deux guerres du Shaba (1977 et 1978). Les gendarmes Katangais, qui avaient constitué la force publique de l'Etat indépendant du Katanga lors de la première tentative de sécession, sont rentrés de leur exil en Angola, pour tenter une incursion de la reconquête de la province du Katanga. De toutes les réapparitions du Serpent de Mer, cette interprétation des attaques du FLNC par le par le particularisme katangais illustre magnifiquement la manière dont on semble parfois hypnotisé par le seul nom de « Katanga ».

Certes, chez Alexandre Dumas, d'Artagnan est encore vigoureux et souple « Vingt Ans après... ». Toutefois, les gendarmes katangais ne se recrutant pas chez les surhommes, on devrait parler tout au plus des « fils de gendarmes katangais ». Ils ne s'étaient pas seulement réfugiés en Angola. Ils y avaient combattu et avaient été influencés par la Révolution portugaise, dite « Révolution des Œillets ». Leur intention déclarée était d'en finir avec Mobutu, et ils auraient pu y parvenir, aux dires des observateurs, si à l'époque le dictateur n'avait pas bénéficié encore d'un large soutien international. Il n'a jamais été fait sérieusement mention, de leur part, d'un quelconque projet sécessionniste ou limité au seul

Katanga. Simplement, venant d'Angola, le « Katanga utile » est à portée de la main, ils y étaient en pays de connaissance et, pour qui veut faire la guerre au Congo, le priver d'emblée de sa province la plus riche est un choix logique.

Depuis lors, Jean Nguza Karl-I-Bond a été reconnu comme l'un des penseurs politiques de ce projet que le Général Nathanael Mbumba, commandant militaire du FNLC, avait mis en exécution. Il était l'un des membres de l'appareil mobutiste les plus compétents en matière d'économie, et l'intérêt de « frapper droit au coffre-fort » ne lui a certainement pas échappé. Quelques mois plus tard après son échec, Nguz Karl-I-Bond rejoindra le camp de Mobutu au pouvoir pour devenir Ministre des affaires étrangères. Le Général Nathanael Mbumba, quant à lui, attendu la tenue de la Conférence Nationale Souveraine des années 90 pour revenir au pays.

### **Le Katanga à la renaissance des partis politiques.**

Après les « guerres du Shaba », Mobutu dut lâcher du lest cependant que son régime se déglinguait chaque jour davantage. « Diviser pour régner » en jouant des sentiments ethniques et régionaux était l'une des ficelles qu'il tirait avec le plus de succès. On se doute que, au Katanga, cette tactique trouva un terrain fertile et donna des fruits somptueux ! Le Katanga apporta ainsi une contribution de choix à la plus énorme pantalonnade du régime moribond, celle qui valut à Mobutu quelque sept années de survie politique : la Conférence Nationale Souveraine.

Profitant du sentiment de tension ethnique permanente, des politiciens ont créé des partis «nationaliste katangais » au début des années 90. Le premier parti à naître au Shaba, autour de Kyungu Wa Kumwanza<sup>43</sup>, Mulongo Freddy, le docteur Muteta, etc. s'est appelé FENADEC (Fédération Nationale des Démocrates Chrétiens). Dirigée par Muteta, la FENADEC catalysa les sentiments katangais les plus durs en regroupant les Katangais nostalgiques des mouvances sécessionnistes. Ce parti fusionna rapidement fusionné avec le Parti des Républicains Indépendants (PRI) de Jean Nguza Karl-I-Bond devenant l'Union des Fédéralistes et des Républicains Indépendants (UFERI), dirigé par lui-même Jean Nguza Karl-I-Bond qui plus tard va adhérer à l'Union Sacré de l'Opposition politique. L'UFERI alliée à l'opposition dite « radicale » mit le régime de Mobutu en difficulté, agitant cette fois effectivement le spectre d'une sécession du Katanga.

On peut se demander si Nguza Karl-I-Bond ne s'est pas inspiré de la « ligne Tshombe » : se faire un tremplin du particularisme katangais pour « rebondir » vers des responsabilités nationales. En effet, dans le contexte mouvementé de la vie politique et du vent de «démocratisation » qui souffle alors sur le pays, Nguz Karl-I-Bond est de nouveau nommé premier ministre par Mobutu en novembre 1991 et devient même le chef de file de la famille politique mobutiste, «les forces politiques du conclave ». Plus tard, son collègue Gabriel Kyungu Wa Kumwanza est nommé Gouverneur de la province du Katanga. Où allait vraiment Karl-I-Bond ? Nul ne sait, puisque la mort a interrompu sa carrière...

### **Conflit des «originaires » contre les «non-originaires »**

L'UFERI crée et met en place son réseau de milices armées en recrutant surtout des jeunes désœuvrés. Disposant du contrôle direct sur la milice de la Jeunesse de l'UFERI (JUFERI) ; Kyungu Wa Kumwanza va mettre à exécution un programme de contrôle de la province, afin de permettre à Mobutu d'avoir une grande marge de manœuvre sur le Katanga. C'est ainsi qu'intervient l'organisation de l'épuration ethnique des «non originaires», principalement des personnes d'origine Kasaienne, portant atteintes à la vie de plus de 5.000 personnes et le déplacement forcé d'au moins 1.350.000 personnes entre 1992 et 1994 , dont

---

<sup>43</sup> Qui est l'un des 13 parlementaires du « complot de la Saint Sylvestre ».

75.000 restreintes de leurs mouvements et contraintes à vivre dans un camp aux conditions tellement précaires qu'il a été considéré comme un «camp de concentration » à la gare de Likasi en 1993.

Cet encouragement de Mobutu aux manifestations les plus violentes des animosités tribales trouve son origine dans le fait que l'opposition politique dirigée par Etienne Tshisekedi tendait à évincer le régime dictatorial de Mobutu. Tshisekedi étant Luba KAsai, la présence de beaucoup de ses congénères près du « coffre-fort » katangais pouvait paraître une menace pour Mobutu. Alors, ce dernier soutint l'épuration ethnique au Katanga qui y affaiblit considérablement la communauté kasaienne dans les années 90.

Cette épuration ethnique, préparée avec l'assentiment du régime Mobutu dans l'intention de détruire tous ou en grande partie les ressortissants d'ethnies kasaiennes et menée la participation directe des autorités provinciales, a finalement coûté son poste au Gouverneur Kyungu quand les événements sont devenus trop publics pour le gouvernement de Mobutu qui était dans une position de plus en plus faible avec le retrait du soutien de la communauté internationale puis le déclenchement et l'avancée rapide de la rébellion de l'AFDL dirigée par Laurent Désiré Kabila<sup>44</sup>.

Avec l'arrivée de l'AFDL et Laurent Désiré Kabila, la situation a connu une accalmie relative liée au fait que le Président Laurent Désiré Kabila était lui-même katangais. Les «originaires» du Katanga et les Baluba en particulier n'ayant plus matière à se plaindre puisque leurs intérêts étaient pris en compte, la situation s'est alors en quelque sorte stabilisée.

### **Conflit «nord-sud » entre les «originaires » du Katanga**

La crise Nord-Sud est latente depuis les années 60, « les divergences politiques qui se firent jour lors des élections de 1959 et surtout en 1960, jouèrent beaucoup plus, et pour la première fois, dans le sens d'une division nord-sud ». Cette division a été couverte par la convergence des vues de la majorité des leaders katangais dans la politique contre les «non-originaires » des années 90.

La baisse de la tension entre les «katangais authentiques » et les «non-originaires » a fait place au conflit entre les «sudistes » et les «nordistes ». Comme d'aucuns peuvent bien se l'imaginer, tous les conflits naissent d'une lutte politicienne de positionnement de l'élite katangaise.

La conséquence politique de cet affaiblissement ou effacement des «non originaires » et des Kasaiens en particulier est la montée en flèche des Luba du Katanga. Les autres tribus membres de la Fondation Katangaise en ont pris conscience. A plusieurs occasions, elles n'ont pas manqué de relever que les Luba occupaient tous les postes importants sans tenir compte des autres composantes. Dans l'émission télévisée «Invité de la semaine » de la chaîne nationale RTNC/Katanga, du 24 mai 2004, animée par la journaliste Rose Lukano Tshakwiza, des politiciens du Sud-Katanga avaient désapprouvé presque à l'unanimité la nomination de Urbain Kisula Ngoy du simple fait d'être «mulubakat ». Ces politiciens soulignaient que sur les six Gouverneurs «katangais authentiques » nommés à ce jour cinq étaient des Balubakat et un seul du sud de même que plus de la moitié de chefs de division administratives, des hauts cadres et gestionnaires d'entreprises publiques, etc. Les chiffres sont certes indiscutables, mais on a tout loisir de s'empoigner à propos de leur interprétation.

---

<sup>44</sup> L.D. Kabila aurait été fort bien fondé à proclamer « Plus Katangais que moi, tu meurs... », étant issu de parents respectivement Luba et Lunda.

Ce qui veulent voir dans la « dynastie Kabila<sup>45</sup> » une nouvelle dictature s'empresstent de crier au tribalisme. Les gens ont tendance à y croire parce que c'était une des habitudes de Mobutu, et parce qu'un adage africain, qui se vérifie souvent, dit que « qui devient tyrannique retourne vers le ventre de sa mère ». C'est-à-dire qu'un Chef, à mesure qu'il devient méchant, donc haï, cherche soutien et protection dans un cercle de plus étroit, composé de parents de plus en plus proches.

Une autre interprétation, a contrario, justifie ces nominations comme étant de simples rééquilibrages. Mobutu n'aimait pas les gens de l'Est et n'aimait pas les Luba. De ce fait, l'une des ethnies les plus importantes du pays n'a pu apporter à celui-ci la contribution que l'on pouvait attendre de ses membres. On remet les pendules à l'heure en nommant des Luba compétents lorsque c'est possible.

Et, bien entendu, le Serpent de Mer ne manque pas de projeter son ombre sur tout cela. Le Pouvoir Central ne peut manquer d'attribuer un certain nombre de postes aux fils de sa province la plus riche. Où les prendrait-il ? Une lecture superficielle de l'histoire de la sécession mène à considérer que les bons, les unitaristes se recrutaient chez les « balubakat ». Comme si les positions politiques se transmettaient de père en fils...

Etre Luba serait la manière la plus sûre de ne pas être sécessionniste. Mais au fond, si l'on tient compte de l'importance primordiale qu'avait le soutien extérieur et celui des Blancs locaux dans la seule « sécession » qui ait eu lieu, celle de Moïse Tshombe, on arrive à se demander : le séparatisme katangais, est-ce que ça existe ?

© Guy De Boeck, 2005

---

<sup>45</sup> Il faut relever une incohérence dans les critiques à l'égard de Joseph Kabila. On lui entend souvent reprocher à la fois d'avoir succédé à son père sans élection, comme s'ils étaient une famille royale, et d'autre part de ne pas être le fils de son père. Il faudrait savoir !

## **Annexe 4 :**

### **Les hypothèses sur les causes de l'«accident».**

Dans tout ce qui précède, je n'ai fait allusion qu'à deux hypothèses sur le déroulement du crash au cours duquel mourut Dag Hammarskjöld, celles de Björkdahl et celle de Kémoularia. Toute mort violente d'un homme de haut rang, surtout survenant à un moment politiquement sensible, donne naissance à de multiples théories. Dans le cas qui nous occupe, on en arrive même à se demander si la multitude des hypothèses émises ne relève pas d'une volonté de créer le mythe d'une « théorie du complot ».

### **La version d'une attaque aérienne.**

O'Brien (représentant de l'ONU à E'ville), farouche adversaire des Katangais et qui, presque chaque jour devait chercher refuge dans son parc sous les bombardements, qui a tout de suite émis l'idée que c'étaient les mystérieux avions à réaction katangais qui avaient abattu l'avion officiel de M.H. Il faut savoir qu'un seul avion à réaction volait ; c'était le Kat 92 qui avait détruit au sol un DC-6, un DC-4, un DC-3 ainsi que les installations radio du poste de commandement de O'Brien.

Le Major belge Delin confia alors à Jacques Le Bailly (grand reporter et correspondant de guerre) qu'il aurait manqué 400 kilomètres d'autonomie au Fouga pour être au rendez-vous mortel de M.H. (Ce qui est faux). Il précise aussi que le Kat 92 n'était pas équipé pour le vol de nuit et qu'il était bien le seul avion à réaction que l'aviation katangaise possédait. (Ce qui est exact).

### **Une erreur de pilotage due aux altimètres.**

Le pilote Per Hellonquist, de l'Albertina, était suédois et avait une mauvaise connaissance de l'Afrique.

Il se peut qu'il aurait confondu les altitudes de N'dolo (Léopoldville, soit 915 pieds au-dessus du niveau de la mer) et N'dola (en Rhodésie du Nord, soit 4167 pieds au-dessus du niveau de la mer) ... ce qui nous fait une différence de 3252 pieds, soit 992 mètres de différence. Si le pilote avait voulu amorcer une procédure d'atterrissage sur N'dola, il était au départ plus bas de presque 1000 mètres par rapport à l'altitude qu'il croyait avoir, ce qui expliquerait le crash à moins de 10 kilomètres de la piste de N'dola.

### **Le DC-6 aurait été détourné par un pirate de l'air.**

*(Jacques Duchemin, journaliste français, alors âgé de 28 ans et Sous-secrétaire d'Etat à la guerre du Gouvernement de Tshombé).*

Pour **Jacques Duchemin**, très proche de Tshombé, l'hypothèse selon laquelle le Fouga Magister aurait abattu le DC-6 loué par M.H. doit être écartée.

Plus d'un an après, il explique :

*« Tshombé n'avait pas digéré son arrestation à Coquilhatville, dont il rendait l'ONU responsable. De fait, à la sortie d'une réunion de la Table Ronde qu'il avait quittée en*

*claquant la porte, il fut arrêté et emprisonné par deux soldats congolais sous les yeux des militaires de l'ONU qui s'amusèrent beaucoup de sa mésaventure. Il fut cependant libéré.*

*Durant le mois de septembre suivant, les casques bleus attaquèrent E'ville sans préavis. Tshombé réussit à s'enfuir à Bancroft où il apprit les massacres et les viols perpétrés par les soldats de L'ONU sur la population européenne et katangaise à E'ville.*

*De plus, Tshombé n'ignorait pas que le propre frère de M.H dirigeait une grande compagnie minière, rivale de l'Union Minière ... Tout était réuni pour qu'il voue une haine féroce aux Onusiens.*

*« Tshombé eut alors l'idée de kidnapper l'avion de M.H. et de le détourner sur Kolwezi. M.H. prisonnier, l'ONU capitulerait et connaîtrait les mêmes humiliations qu'il avait vécues. Pour mettre son plan à exécution, Tshombé fit appel au lieutenant Robert Gheysels, membre de son «Service Action » créé au sein du G2, c'est à dire du deuxième bureau. Il envoya l'agent de l'armée katangaise à Léopoldville. Gheysels était habillé en sergent de l'ONU et possédait de fausses cartes de la même organisation mondiale. Les gardes du corps crurent que R.Gheysels appartenait au service de sécurité. C'est comme cela qu'il embarqua dans l'avion, avec dans sa serviette un revolver. L'avion s'envola vers l'Angola afin d'éviter le terrifiant Fouga Magister.*

*« Vers minuit, Robert Gheysels s'aperçoit que le DC-6 va atterrir à N'dola. Kolwezi n'est qu'à une heure de vol et il reste encore assez d'essence dans l'avion pour l'atteindre. C'est le moment pour lui d'entrer en action. Il se place dans l'encadrement de la porte qui sépare la cabine de pilotage de celle des passagers. Il ordonne alors au pilote de couper la radio et de se diriger vers Kolwezi. Le pilote, au lieu de prendre la nouvelle direction, tourne en rond en espérant un revirement de la situation. Les gardes du corps essayent ensuite de ceinturer le pirate qui tire à plusieurs reprises. L'appareil s'écrase ... »*

Cette version semble dans un premier temps rocambolesque, mais à y regarder de plus près, plusieurs « détails » semblent troublants ... De fait, le seul homme (Harold Julian) qui survécut à l'accident mais succomba plus tard faute de soins adéquats fit un témoignage enregistré et la bande du magnétophone devait par la suite mystérieusement disparaître. Ce témoin évoque, dans son délire, plusieurs explosions à bord avant que l'avion ne s'écrase

De plus, comment expliquer qu'il y aurait, dans le corps d'un compagnon de M.H., une balle ayant occasionné une blessure mortelle ? La commission d'enquête de l'ONU mentionne dans son rapport que 3 cadavres portaient des traces de balles. Monsieur Teddy Lindstön, journaliste scandinave, cite le témoignage du chef pilote de Transair qui affirme (étant un des premiers sur les lieux de l'accident) que le cockpit de la cabine de pilotage contenait des traces de balles tirées de l'intérieur de l'avion. On peut aussi se poser la question, à savoir, pourquoi l'Albertina tourna en rond autour de N'dola, trains sortis, pendant plus de quarante minutes avant de s'écraser ?

### **Version Jean Zumbach**

**(dans son livre « Mister Brown (aventures dans le ciel) », col. Vécu, éd. Robert Laffont, 1976, pp 254,255.)**

Rien de bien neuf si ce n'est que ce rendez-vous avait été tenu secret et que Tshombé avait, dans un premier temps, invité Hammarskjöld à E'ville, ce que le secrétaire général de L'ONU refusa ... comme quoi une certaine méfiance régnait déjà entre les deux hommes.

Il affirme que la commission d'enquête (sans préciser laquelle) n'a pas trouvé de trace de balles de mitrailleuses aériennes sur le DC-6. Il dit aussi « que l'avion de MH a été comme détourné et s'est ensuite écrasé dans la forêt. ».

### **Version Major Siegfried Mueller**

(dans son livre : « *Les nouveaux mercenaires* », éd. France-Empire, 1965, pp 235,236.)

Dans son évocation de l'accident, Mueller commet dès le départ une erreur car il affirme que Tshombé attendait Hammarskjöld à la Luano !!! Faux ... Tshombé était sur le tarmac de N'dola.

Mueller affirme aussi avoir lu beaucoup de versions romancées sur cette tragique disparition. Il dit avoir appris de la bouche d'un mercenaire, qui fut un des plus proches collaborateurs du général van Horn (commandant des troupes de l'ONU) sa version de l'affaire H ... La version de cet homme, Mueller la gardera secrète !

Cependant, il laisse deviner au lecteur que c'est l'ONU elle-même qui serait responsable de l'accident.

De fait, lorsque Mr. H est arrivé à Léopoldville, il a appris les atrocités et les massacres commis par certains contingents de l'ONU au Katanga. Dès lors, il s'est montré très sévère pour les responsables. Ces derniers auraient affirmé « C'est l'utopiste ou nous !... ». L'utopiste étant bien sur Mr. H. Encore plus troublant, ce seraient ces mêmes personnes qui auraient pris l'initiative de charger dans l'Albertina de MH (messager de la paix), des caisses de munitions ???

### **Version Colonel Jean Schramme**

(dans son livre : « *Le bataillon Léopard* », éd. Robert Laffont, 1969, p 86.)

Selon Jean Schramme, Dag Hammarskjöld est mort dans un accident d'avion que l'on a volontairement rendu mystérieux et qui s'explique d'abord par les épouvantables conditions atmosphériques et aussi par l'explosion des caisses de munitions, chargées contre son gré dans l'appareil à Léo.

Il affirme aussi qu'un des collaborateurs de l'Irlandais O'Brien (représentant de l'ONU à E'ville), en fait le plus grand ennemi du régime de Tshombé, eut ce mot atroce en apprenant la mort de MH : « *L'utopiste est mort ! A nous de jouer* ». Le cessez-le-feu, péniblement négocié, fut immédiatement remis en question. L'opération de l'ONU «Revenge» est alors commencée ; il fallait réduire la sécession katangaise par la force.

### **Matthew Hughes.**

(Docteur et écrivain anglais)

Matthew Hughes affirme que l'explication officielle de l'accident est une erreur de pilotage. Mais au vu des documents enfin accessible à la bibliothèque de Bodleian, à l'université d'Oxford, peut-on conclure que la mort de MH est vraiment accidentelle ? Il n'y eut qu'un survivant, le sergent Harold Julien. Il ne survécut que pendant cinq jours et décéda suite à ses brûlures. Il affirma qu'il y eut une série d'explosions dans l'avion ...

## **Wilbur Smith.**

**(Ecrivain, né en Rhodésie du Nord et auteur du roman « *Le dernier train du Katanga* »).**

Selon ces notes (elles aussi accessibles maintenant à la bibliothèque de Bodleian), l'accident de MH serait le résultat d'une opération dirigée par les mercenaires du Katanga et qui avait pour but d'arrêter et d'enlever le secrétaire général de l'ONU. De fait, les mercenaires se doutaient que la visite de MH avait pour but la suppression de l'armée katangaise. Toute l'opération aurait été menée par un certain monsieur X . Cette opération aurait été menée sans que Tshombé n'en sache rien. L'opération consistait à détourner à l'aide du Fouga Magister, le DC 6 et de le diriger vers Kolwezi pour empêcher le secrétaire général de l'ONU de parler à Tshombé. Le but n'était donc pas de détruire le DC 6 mais de le détourner. Le Fouga Magister aurait été équipé de réservoirs qui lui permettaient dès lors de parcourir de plus longues distances. Voyant que le DC 6 prenait contact avec la tour, le pilote du Fouga tira une salve d'avertissement sur l'appareil qui transportait MH, qui lui fut fatale.

## **Jean-Pierre Sonck et Daniel Despas**

**(dans leur article : « *L'Aviation Militaire Katangaise 1960 - 1963* », extrait du périodique trimestriel n°3/97 des Vieilles Tiges de Belgique.)**

Les auteurs font allusion à l'accident en stipulant que le Fouga Magister fut interdit de vol après l'annonce du crash du DC-6 de MH. Ils précisent aussi qu'une commission d'enquête rhodésienne envoyée à Kolwezi peu après, conclura à l'impossibilité d'une interception aérienne et rejeta la cause de l'accident sur le pilote suédois du DC-6 qui aurait confondu N'dola (Rhodésie du Nord) avec N'Dolo (Congo-Léopoldville) dont les hauteurs des aérodromes étaient totalement différentes.

J-P Sonck et D Despas précisent que le major Delin, chef de l'escadrille Fouga fut remercié par l'Etat Major katangais sous prétexte qu'il avait trop parlé au cours de sa déposition.

## **Commentaires des Nations Unies**

La commission de l'ONU a travaillé en collaboration avec les observateurs suédois et le conseil à la recherche rhodésien.

Cette commission a examiné toutes les causes possibles de l'accident, à savoir un acte de sabotage, un incendie à bord, une attaque aérienne ou terrestre, une défectuosité matérielle, ou encore une erreur humaine. Aucune de ces causes n'a pu être totalement réfutée.

Les altimètres ont cependant été examinés par l'aéronautique civile des Etats-Unis ainsi que par son fabricant. Ils ont conclu que les altimètres n'avaient connu aucune défectuosité.

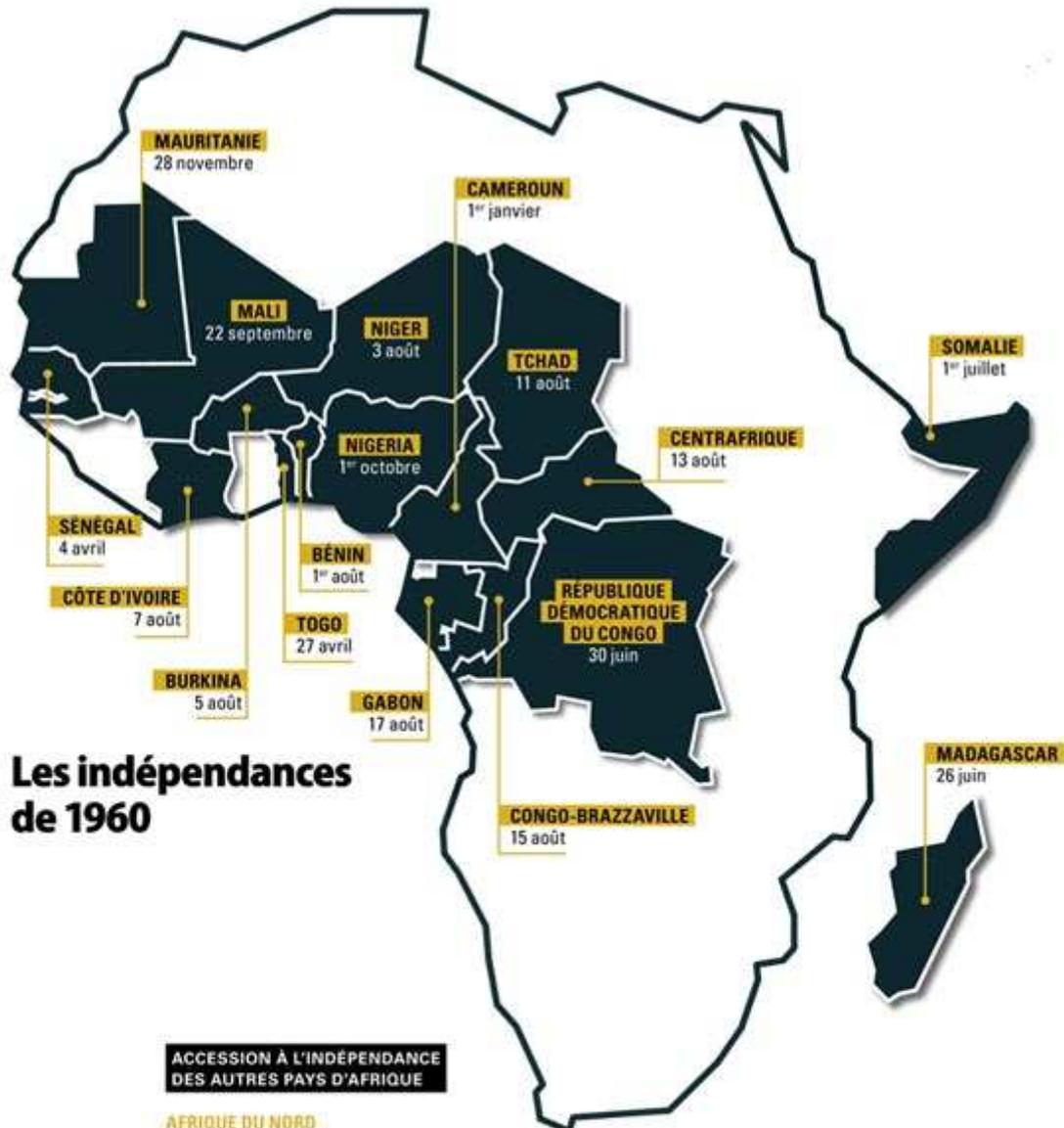
L'enquête fut rendue difficile par le fait que l'avion avait été détruit en majeure partie par le feu. La Commission indique qu'elle ne pouvait prouver un malaise des pilotes par leur

seule autopsie. Elle a aussi retenu l'hypothèse d'une erreur de pilotage due à une approche trop basse ou d'une erreur d'interprétation des altimètres.

La Commission note aussi que, d'après les enquêteurs rhodésiens, la cause probable de l'accident serait due à une erreur de pilotage.

## Annexe 5

### La marche vers les indépendances de l'Afrique française ou De Gaulle balkanisateur



### Les indépendances de 1960

#### ACCESSION À L'INDÉPENDANCE DES AUTRES PAYS D'AFRIQUE

##### AFRIQUE DU NORD

Algérie 5 juillet 1962  
Égypte 28 février 1922  
Libye 24 décembre 1951  
Maroc 2 mars 1956  
Tunisie 20 mars 1956

##### AFRIQUE DE L'OUEST

Cap-Vert 5 juillet 1975  
Ghana 6 mars 1957  
Gambie 18 février 1965  
Guinée 2 octobre 1958  
Guinée-Bissau 20 septembre 1973  
Sierra Leone 27 avril 1961

##### AFRIQUE CENTRALE

Guinée équatoriale 12 octobre 1968  
São Tomé e Príncipe 12 juillet 1975

##### AFRIQUE DE L'EST

Burundi 1<sup>er</sup> juillet 1962  
Djibouti 27 juin 1977  
Érythrée 24 mai 1993  
Kenya 12 décembre 1963  
Ouganda 9 octobre 1962  
Rwanda 1<sup>er</sup> juillet 1962  
Soudan 1<sup>er</sup> janvier 1956  
Tanzanie 9 décembre 1961

##### AFRIQUE AUSTRALE

Afrique du Sud 31 mai 1910  
Angola 11 novembre 1975  
Botswana 30 septembre 1966  
Lesotho 4 octobre 1966

##### Malawi 6 juillet 1964

Mozambique 25 juin 1975  
Namibie 21 mars 1990  
Swaziland 6 septembre 1968  
Zambie 24 octobre 1964  
Zimbabwe 18 avril 1980

##### OCEAN INDIEN

Comores 6 juillet 1975  
Maurice 12 mars 1968  
Seychelles 29 juin 1976

*Le Liberia et l'Éthiopie ont toujours été indépendants.*

« *Quand il pleut à Paris, il bruine à Bruxelles* », dit un adage. Sans aller jusqu'à faire une application mécanique de ce principe extrait de la « Sagesse des Nations », il faut bien admettre qu'en ce qui concerne la décolonisation, il avait toutes les chances de se vérifier.

Tout ce qui est français pénètre facilement en Belgique, du fait de la communauté de langue. Les possessions françaises se trouvaient pour une bonne part en Afrique, et deux d'entre elles jouxtaient même « notre » Congo. Dans une bonne partie de la colonie belge, on peut capter les émissions de radio françaises destinées au Congo ou au Centrafrique. La liquidation de l'empire colonial français avait commencé par des guerres, en Indochine et en Algérie, qui avaient suscité d'autant plus d'émotion qu'on y avait engagé des soldats du contingent, chose dont les Belges n'auraient même pas accepté d'entendre parler à propos du Congo. Les événements, du côté français, bénéficiaient aussi de la participation d'une « star » médiatique, en la personne de Charles de Gaulle dont la stature (entendez, la stature politique !) conférait aux événements en cours le support d'un verbe haut en couleur et le sens de la mise en scène historique. Il était très apprécié des Belges, qui en général trouvent leur propre personnel politique un peu terne... Enfin, il y a eu concordance dans le temps.

L'an 1960 n'est pas seulement une date symbolique de la décolonisation de l'Afrique ; il est, objectivement, celui au cours duquel dix-sept États africains, presque subitement, accédèrent à l'indépendance. Dans l'ordre chronologique : Cameroun, Sénégal, Togo, Madagascar, Congo-Léopoldville (RD Congo), Somalie, Dahomey (Bénin), Niger, Haute-Volta (Burkina Faso), Côte d'Ivoire, Tchad, Centrafrique, Congo-Brazzaville, Gabon, Soudan français (Mali), Nigeria, Mauritanie. Il s'agit donc bien d'un processus inexorable qui a redessiné la carte du monde.

Deux autres détails encore accroissent l'intérêt de la décolonisation française, du point de vue des « coloniaux en chambre » qui, à Bruxelles, méditaient l'avenir du Congo.

Le premier, c'est que l'idée qui avait flotté comme une fumée onirique au-dessus de ces méditations, la « communauté belgo-congolaise » était en grande partie un décalque de « l'union française », que les Français étaient en train d'abandonner au moment où les Belges lui trouvaient du charme<sup>46</sup>.

Le second, c'est que la France ayant seize colonies différentes, il se présentait évidemment un grand nombre de « cas de figure » différents, ayant chacun son développement propre, qui pourraient peut-être permettre de faire, quant à ce qui se passerait au Congo, d'utiles prévisions.

L'Union française est morte en 1958. La IV<sup>e</sup> République, qui l'a entraînée dans sa chute, était la fille de la France libre, que Charles De Gaulle, après la défaite de 1940 sur le sol métropolitain, avait assise sur les possessions d'outre-mer. Pendant la campagne de Libye et celle d'Italie, en particulier à Monte Cassino, la participation de la France Libre aux opérations fut avant tout « coloniale ». Sa brève histoire fut celle d'une puissance coloniale s'accrochant à un passé glorieux et incapable de conduire un grand dessein pour l'avenir de

---

<sup>46</sup> Manifeste de l'ABAKO, septembre 1956, reproduit in: VERHAEGEN 1962, pp.37-44 L'ABAKO refusait « une caricature de Communauté qui serait calquée sur la fameuse Union Française », « pas du tout plausible pour nous », « façon mitigée de la domination » : « peut-on concevoir comment ce Congo, 80 fois plus grand que la Belgique, pourrait devenir sa 'dixième province' ? La Belgique pourrait-elle tolérer que les habitants de sa 'dixième province' forment la majorité des Représentants à la Chambre ? En l'occurrence, l'ABAKO reprenait, mais en l'inversant, une argumentation utilisée par les Français contre l'égalité des deux « collègues » qui, dans l'Union française, aurait effectivement abouti à avoir au Parlement plus de colonisés que de métropolitains. Entre le Congo et la Belgique, la disproportion n'est que dans la superficie. La population (13.854.421 à l'Indépendance) n'était pas d'un ordre de grandeur tellement différent de celui de la Belgique. L'argument porte donc à faux.

l'ensemble africain encore réuni sous son drapeau, si ce n'est en réagissant aux initiatives des peuples colonisés et du monde extérieur. Elle succomba sous un dernier coup de boutoir donné en terre africaine non par les Africains secouant le joug, mais par des Français qu'aveuglait leur nostalgie, à Alger le 13 mai 1958.

Pourtant, à la même époque, il ne reste plus qu'une étape à franchir avant que les Républiques africaines de l'ex-empire français accèdent à la souveraineté internationale. Car les blocages ne sont pas les mêmes. La manière dont la France est liée à ses possessions d'Afrique noire ressemble assez aux liens Belgique – Congo : cela concerne une frange seulement de la population française et surtout un nombre restreint d'hommes d'affaires, d'actionnaires de compagnies commerciales qui ne font pas de sentiment et savent faire preuve de « réalisme ». Peu de pleurs et de grincements de dents, donc concernant de lointains territoires tropicaux. Moins en tous cas que pour l'Algérie, où vivent, sur les bords de la Méditerranée occidentale, « *lac français* », un million de « *Français de souche* » ou prétendus tels<sup>47</sup>. Le lobby colonial d'Afrique noire a tiré ses dernières cartouches. Et le gouvernement de la Ve République naissante a besoin de présenter une image de décolonisateur au concert des nations devant lequel sa politique algérienne le met en mauvaise posture.

Nous avons bien écrit « décolonisateur ». Il n'est plus temps d'être « le meilleur colonisateur ». « L'exception belge » a, elle aussi, cessé de convaincre. Certain l'ont compris.

## 1945 : des Africains à Paris

« *Veut-on que la France devienne une colonie de ses anciennes colonies ?* » s'exclamait Édouard Herriot à l'Assemblée constituante en 1946, devant le projet d'extension de la citoyenneté française à tous les ressortissants de ce qui allait devenir l'Union française. Outrance de langage ? Nullement : la vision apocalyptique de l'ancien président du Conseil n'était pas autre chose que ce qui serait advenu si la doctrine de l'assimilation des peuples colonisés avait été appliquée jusqu'à son terme logique. Autant dire qu'elle manquait de réalisme.

Dans une certaine mesure, c'est quand même selon cette ligne que furent accomplis les premiers pas sinon de la décolonisation, du moins de l'accession des Africains à des responsabilités politiques. En effet, alors qu'ils ne jouissaient, dans leurs territoires respectifs, que de droits civiques restreints, des députés « nègres » légifèrent à Paris, à partir de 1945, avec les mêmes pouvoirs que leurs collègues métropolitains ou des départements d'outre-mer. S'ils intervenaient surtout dans les débats qui portaient sur les colonies, leurs votes furent

---

<sup>47</sup> La communauté européenne en Algérie résultait en réalité du brassage de populations d'origines européennes variées mais à forte dominante méditerranéenne : Français surtout des Alsaciens (expatriés après la défaite de 1870 et l'occupation prussienne) et des Corses, mais aussi des Espagnols (majorité étrangère) Anglo-Maltais (Malte étant une colonie Britannique), Italiens, Allemands, Suisses et Anglais. Jules Ferry dit à ce sujet, le 28 juillet 1885, lors d'un débat à la Chambre des députés : « *Les colons doivent être recrutés non seulement parmi les Français, mais aussi parmi les étrangers, notamment les Allemands, aux qualités solides, les Maltais et les Mahonnais, moins recommandables, mais s'adaptant facilement au pays. Du reste il serait imprudent de se montrer exigeant sur la qualité là où on a besoin de la quantité.* » La politique du gouvernement français qui, inquiet à une certaine époque de voir l'élément français débordé démographiquement, a pris des mesures pour naturaliser de façon automatique les enfants d'étrangers nés sur le sol algérien (lois de 1889 et 1893) et accorder en bloc aux juifs, qui avaient accueilli les Français en libérateurs en 1830 et avaient depuis lors massivement adopté la culture française, le statut de citoyens français (Décret Crémieux de 1870).

souvent décisifs en politique intérieure, dans un Parlement où les majorités se faisaient et se défaisaient à quelques voix près: ils renversèrent l'éphémère gouvernement de Robert Schuman en 1948<sup>48</sup>; ils empêchèrent Christian Pineau<sup>49</sup> d'être investi président du Conseil en 1955.

Neuf d'entre eux furent membres du gouvernement (Lamine Guèye, Joseph Conombo, Fily Dabo Sissoko, Léopold Sédar Senghor, Félix Houphouët-Boigny, Hamadoun Dicko, Modibo Keita, Hubert Maga et Hamani Diori) et trois se succédèrent à la vice-présidence de l'Assemblée nationale (Mamadou Konaté, Modibo Keita et Hamani Diori). Après le succès du Rassemblement démocratique africain (RDA) aux élections de 1956, les députés de ce parti furent plus nombreux que ceux de l'Union démocratique et socialiste de la résistance (UDSR) de René Pleven et de François Mitterrand, avec lesquels ils formaient un groupe parlementaire: le groupe UDSR-RDA qui devint RDA-UDSR.

D'autres Africains siégeaient au Sénat, au Conseil économique et social, ainsi que, bien entendu, à l'Assemblée de l'Union française. Un tel aréopage réuni à Paris facilita la création de grands regroupements interterritoriaux autant que le débat d'idées.

C'est évidemment là que se situent les différences essentielles entre la décolonisation française et la décolonisation belge; Les « Français noirs » ont une formation supérieure, et ils participent aux institutions françaises. Il y a un monde entre cette situation et celle des Congolais. Et pourtant, des points communs ne vont pas tarder à apparaître !

Créé dès octobre 1946, le RDA entendait rassembler tous les élus d'Afrique noire et les affranchir de la tutelle des partis français. Les Congolais arriveront aussi rapidement à la conclusion qu'ils ne doivent pas imiter les clivages politiques de la métropole<sup>50</sup> (ce qui implique, par exemple, que les chrétiens ne se rassemblent pas en un parti) et découvriront à la Table Ronde la force qui découle d'un front commun.

Mais, en France, les partis métropolitains firent échouer l'opération par leurs manœuvres. Le Parti communiste (PC) couva l'œuf; ce que voyant, la SFIO (socialiste) empêcha ses adhérents d'aller au congrès constitutif de Bamako<sup>51</sup>, et aboutit ainsi au résultat inverse de ce qu'elle voulait, précipitant le RDA dans les bras du PC. Le premier parti africain resta apparenté aux communistes pendant quatre ans, ce qui, dans le climat de la guerre froide, le faisait apparaître « dans l'orbite de Moscou » et le jeta dans l'opposition systématique, au détriment de son efficacité. Il n'en joua pas moins un rôle déterminant dans la décolonisation.

---

<sup>48</sup> En 1947, le 19 novembre, le gouvernement Paul Ramadier (2) tombe. Le 24 novembre, c'est le début du gouvernement Robert Schuman (1) président du Conseil. C'est un gouvernement de «Troisième Force» regroupant la SFIO, le MRP et les radicaux. En novembre et décembre, il y a des grèves insurrectionnelles dans toute la France. Le 25 janvier 1948, le gouvernement doit recourir à la dévaluation du franc français et au blocage des billets. En avril, a lieu une nouvelle vague de grèves. Et le 19 juillet, c'est la chute du gouvernement Robert Schuman.

<sup>49</sup> Christian Pineau fut député socialiste de la Sarthe de 1945 à 1958. Après avoir déjà été plusieurs fois ministre et afin de résoudre la crise gouvernementale succédant à la chute du gouvernement Pierre Mendès France, il fut désigné comme président du Conseil des ministres et constitua en février 1955 un gouvernement qui ne fut pas investi par l'Assemblée nationale, ne recueillant que 268 voix contre 312.

<sup>50</sup> Les auteurs du « Manifeste de Conscience Africaine » écrivaient à propos des partis belges: « Ces partis sont un mal et ils sont inutiles » ... « ce qui caractérise les partis, c'est la lutte; tandis que ce que nous voulons c'est l'union », « ...plus tard, lorsque les structures politiques du Congo le rendront nécessaire, nous pourrions nous grouper selon nos affinités, nos intérêts, et nos conceptions politiques ».

<sup>51</sup> Celui-ci se tint en octobre 1946.

### **1953 : pour ou contre la fédération**

Les Indépendants d'outre-mer (IOM) n'ont jamais été un parti structuré comme le RDA. Ils se sont constitués au début de septembre 1948 comme groupe parlementaire, sous l'impulsion de deux démissionnaires du RDA qui n'avaient pas pu obtenir le désapparentement du parti à l'égard du PC : le Béninois Apithy et le Togolais Martin Aku, avec des non-inscrits. S'étant séparé de la SFIO, Senghor les rejoignit un mois plus tard. Devenus le groupe africain le plus important après les élections de 1951, les IOM se transformèrent en mouvement au congrès de Bobo-Dioulasso en février 1953.

À ce congrès, Senghor, soulignant l'ineptie du concept assimilationniste et réfutant l'indépendance, fit adopter le projet de transformation progressive de l'Union française en une fédération d'États, en une « République française une et divisible ». L'idée était lancée, pour ou contre laquelle allait se cristalliser le processus de décolonisation, puis s'opposer tendances et dirigeants. Qu'à l'intérieur de cette fédération subsistassent les « fédérations primaires » d'Afrique-Occidentale française (AOF) et d'Afrique-Équatoriale française (AEF) allait encore de soi. Ce serait bientôt une autre pomme de discorde.

### **1956 : Cameroun et Togo, cas particuliers**

On ne parlait donc pas encore sérieusement d'indépendance dans les fédérations d'Afrique francophone. Il en allait différemment à Madagascar, au Cameroun et au Togo.

En mars 1946, les députés malgaches avaient présenté à l'Assemblée constituante une proposition de loi abolissant la colonisation et créant un État libre au sein de l'Union française. La rébellion de 1947-1948, mais non la revendication d'indépendance, fut noyée dans le sang de dizaines de milliers de tués.

Cameroun et Togo, territoires sous tutelle des Nations unies associés à l'Union française, se trouvaient par rapport aux colonies dans le même rapport que le Ruanda-Urundi par rapport au Congo. Ils étaient gérés à peu près comme les colonies, mais la France devait tenir compte de la double pression exercée par l'ONU et par les leaders politiques s'appuyant sur un statut qui devait mener leurs peuples à « *la capacité à s'administrer eux-mêmes ou à l'indépendance* ». Créée en avril 1948, l'Union des populations du Cameroun, principal parti nationaliste de ce territoire, devait entrer en dissidence en mai 1955, marquant l'évolution politique du sceau d'une lutte armée. Au Togo, la France mit en œuvre des réformes, tout en écartant le CUT (Comité d'unité togolaise) nationaliste de Sylvanus Olympio par des trucages électoraux.

### **La loi-cadre de 1956-1957**

Elle fut la grande étape à la fin de la IV<sup>e</sup> République, et révélatrice du clivage entre RDA et IOM. Les élections de janvier 1956 à l'Assemblée nationale avaient permis la formation d'un gouvernement de centre gauche succédant à un cabinet de centre droit. Mais une évolution inverse s'était produite en Afrique. Le RDA, devenu un parti *modéré*<sup>52</sup>, se contentait de réclamer des réformes économiques et sociales dans une « *communauté franco-africaine* » recrépie. Il était revenu en force à l'Assemblée nationale, avec neuf députés au lieu de trois. Les IOM, qui poursuivaient la radicalisation de leurs revendications, avaient perdu la moitié de leurs quatorze sièges.

---

<sup>52</sup> Il semble donc bien que la distinction « *nationalistes/modérés* », dont on fera un très large usage dans la presse belge pour commenter les événements du Congo, soit apparue d'abord dans un autre contexte : celui des colonies françaises.

En bonne logique de régime parlementaire, Houphouët-Boigny avait remplacé Senghor au gouvernement. Soucieux d'affranchir la Côte d'Ivoire de la tutelle de Dakar<sup>53</sup>, il contribua à faire prévaloir le démembrement des fédérations d'AOF et d'AEF. Du coup, la loi-cadre accorda bien une personnalité politique aux territoires, dotés d'une Assemblée et d'un Conseil de gouvernement, mais les pouvoirs antérieurement exercés par Dakar et Brazzaville, s'ils furent partiellement dévolus aux territoires, furent dans une très grande proportion ramenés à Paris. Violant la Constitution avec l'accord tacite du Parlement, le gouvernement mit objectivement l'Afrique sur la voie des indépendances, même s'il n'en était nullement question dans les textes et guère plus dans les idées, mais il établit la balkanisation dénoncée par Senghor et ses amis<sup>54</sup>.

Cependant, le Togo britannique ayant choisi le rattachement au futur Ghana, le Togo français devint une république autonome dès le 30 août 1956. Le Cameroun, où les maquisards étaient passés à l'offensive en décembre 1956, devint un État sous tutelle en mai 1957, avec un statut intermédiaire entre celui des territoires autonomes, entré en application un mois plus tôt, et celui du Togo.

Les élections municipales de décembre 1956 portèrent à la tête de sept villes d'Afrique noire des hommes qui seraient bientôt chefs d'État: Apithy à Porto-Novo, Boganda à Bangui, Houphouët-Boigny à Abidjan, Keita à Bamako, Mba à Libreville, Touré à Conakry et Youlou à Brazzaville. (Ce qui peut aisément être mis en parallèle avec le succès Abako aux élections municipales congolaises de 1957).

Les discussions sur la « balkanisation » et « l'unitarisme » ont pu inspirer, à des degrés divers, ceux qui seront les penseurs de la sécession katangaise. Mais en fait, si l'idée du maintien de fédérations (AOF et AEF) n'eut guère de succès, il y eut un « match nul » dans les deux pays menacés de scission. Cameroun et Togo étaient en effet deux anciennes colonies allemandes mises sous tutelle conjointe de la France et de la Grande Bretagne. Le Togo se partagea, tandis que le Cameroun restait unifié. On ne pouvait donc considérer ni les tendances centrifuges, ni leur contraire comme valant règle générale.

### **1958 : une communauté transitoire**

Quant aux grands partis, ils ont évolué en désordre. Les IOM, devenus Convention africaine, ont adopté le projet de Senghor, qui était une complexe pyramide de fédérations. Le RDA, qui avait conquis la moitié des sièges dans les assemblées territoriales d'AOF et plus du quart dans celles d'AEF, s'est rallié à la lutte contre la balkanisation, aux exceptions notables d'Houphouët-Boigny et du Gabonais Léon Mba. Le leader ivoirien s'est orienté, néanmoins, vers l'idée d'une fédération franco-africaine... au moment où Senghor l'estimait dépassée et proposait une confédération. Enfin, en mars 1958, la plupart des partis autres que le RDA se sont unis au sein du Parti du regroupement africain (PRA).

---

<sup>53</sup> En dehors des considérations de carrière personnelle qui ont pu jouer, il faut dire qu'il se posait un véritable problème pratique : un certain nombre d'institution, par exemple d'enseignement n'existaient qu'en un exemplaire, non par colonie mais par fédération. C'est le cas notamment de l'Ecole Normale William-Ponty, à Dakar qui eut parmi ses élèves à peu près tous les leaders politique et bon nombre des plus grands écrivains de l'AOF. Résultat pédagogique prestigieux, mais peu pratique !

<sup>54</sup> On peut lire cet épisode comme signifiant que la France, en dissolvant ses « fédérations de colonies » faisait choix d'avoir des interlocuteurs nombreux, mais faibles. Mais il faut aussi remarquer qu'en « reprenant » un certain nombre de pouvoirs dévolus à l'AOF et à L'AEF, pouvoirs qui seraient désormais exercés par la Métropole, Paris rendait plus facile, pour les Africains, d'en réclamer l'exercice, donc l'Indépendance. Il y a donc là deux « coups de pouce » simultanés : un en faveur de la division, l'autre en faveur de l'indépendance.

On est donc en pleine effervescence quand, De Gaulle revenu au pouvoir, le comité constitutionnel va mettre sur pied la Communauté franco-africaine. Ministre d'État, Houphouët-Boigny préside le groupe de travail pour l'outre-mer, où la querelle du fédéralisme bat son plein. Il parvient à faire écarter les fédérations primaires. Le débat rebondit sur la structure de la Communauté. Le PRA durcit sa position, sous l'influence du Guinéen Sékou Touré et du Nigérien Djibo Bakary, qui lance le slogan : « *L'indépendance d'abord. Le reste ensuite* ».

(Ici aussi, on peut faire un parallèle : dès que la discussion devient tant soit peu polémique et prête à la surenchère, l'Indépendance immédiate fait sa réapparition. Ce fut le cas dans les discussions de Paris comme dans les « Manifestes en cascade » pour le Congo)

Senghor essaie de faire adopter un système confédéral incluant le droit de sécession assorti de garde-fous. De Gaulle tranche, prenant le parti du leader ivoirien : l'autodétermination s'exercera une fois pour toutes, dans chaque territoire, par le référendum constitutionnel. Le choix sera entre l'indépendance immédiate – étant entendu qu'on « *ne peut concevoir un territoire indépendant et une France qui continuerait de l'aider* » – et l'intégration à jamais dans une Communauté fédérale.

Le 8 août 1958, à Paris, le Président du Conseil comprend vite que la plupart des Africains ressentent l'alternative comme un chantage et que, si le oui au référendum implique renonciation au droit à l'indépendance, la Communauté sera balayée. Les plus lucides savent qu'aucun contrat n'est éternel. Le Malgache Philibert Tsiranana confie à des journalistes : « *Dans un an ou dans un siècle, Madagascar sortira de la Communauté. Sans doute très prochainement* ». Mais beaucoup ressentent un affront. Alors, le 24 du même mois, à Brazzaville, de Gaulle fait la concession décisive, reconnaissant le droit de sécession « *au bout d'un certain temps [qu'il] ne précise pas* ». La Communauté ne sera qu'une transition.

Tous ne considèrent pas l'affront lavé pour autant. Le 28 septembre 1958, la Guinée vote « non » et accède à l'indépendance. Elle en retire un prestige certain, mais elle le paiera cher. A la lecture des *Mémoires d'Espoir* du Général De Gaulle, on est frappé de son ton haineux quand il parle de la Guinée de Sékou Touré et du voyage qu'il y fit à cette époque.<sup>55</sup>

« ... dans le reste de l'Afrique-Occidentale l'issue (du référendum) est très aléatoire. Sans doute le « *Rassemblement démocratique africain* », qui représente le parti dominant, pour ne pas dire unique, dans les divers territoires — à l'exception du Sénégal — penche-t-il, en somme, vers le « *Oui!* » Mais cette tendance risque fort de se retourner là où le chef du gouvernement, disposant d'une équipe politique active et voulant jouer le rôle de champion du marxisme intégral et de la revanche sur l'impérialisme<sup>56</sup>, s'apprête à afficher un « *Non!* » qui sera une proclamation.

« *C'est le cas en Guinée. Le jeune, brillant et ambitieux Sékou-Touré me le fait bien voir. A peine ai-je atterri sur le terrain de Conakry que je me trouve enveloppé par l'organisation d'une république totalitaire<sup>57</sup>. Rien, d'ailleurs, qui soit hostile ni outrageant à mon égard. Mais, depuis l'aérodrome jusqu'au centre de la ville, la foule régulièrement disposée des deux côtés de la route en bataillons bien encadrés obéit comme un seul homme aux ordres des responsables, crie d'une seule voix « Indépendance ! » et agite des banderoles innombrables où est inscrit ce seul mot. Au-devant, s'alignent des femmes, rangées centaine*

---

<sup>55</sup> « *Mémoires d'espoir* », Tome 1, pp 71 à 73 dans l'édition du Livre de Poche.

<sup>56</sup> De Gaulle a beaucoup de style, mais pas tellement d'imagination. Qui n'est pas avec lui est bien sûr « communiste ». On en dira autant de Lumumba.

<sup>57</sup> Si vous ne l'avez pas compris, Staline était guinéen !

*par centaine, dont chaque groupe porte des robes de coupe et de couleur uniformes, et qui toutes, au passage du cortège, sautent, dansent et chantent au commandement.*

*« La « réunion de travail » a lieu à l'Assemblée territoriale où le président du Conseil a rassemblé ses militants. Sur un ton péremptoire, il m'adresse un discours fait pour sa propagande et coupé par des rafales bien rythmées de hourras et d'applaudissement<sup>58</sup>s. Il en ressort que la Guinée, jusqu'à présent opprimée et exploitée par la France, refusera toute solution qui comporterait autre chose que l'indépendance pure et simple. Je réponds nettement et posément que la France a fait beaucoup pour la Guinée ; qu'il y en a des signes éclatants, par exemple celui-ci que l'orateur que je viens d'entendre a parlé en très bon français, qu'elle propose une Communauté de pays disposant d'eux-mêmes et pratiquant la coopération et que, malgré ses charges qui sont lourdes, elle fournira son aide à ceux qui en feront partie que la Guinée est entièrement libre de dire « Oui » ou de dire « Non » ; qui si elle dit : « Non », ce sera la séparation que la France n'y fera certainement pas obstacle, mais qu'évidemment elle en tirera les conséquences.*

*« Pendant l'entretien que j'ai ensuite avec Sékou Touré et au cours de la réception que je donne au palais du Gouvernement, j'achève de mettre les choses au point. « Ne vous y trompez pas ! » lui dis-je. « La République française à laquelle vous avez affaire n'est plus celle que vous avez connue et qui rusait plutôt que de décider. Pour la France d'aujourd'hui le colonialisme est fini. C'est dire qu'elle est indifférente à vos reproches rétrospectifs. Désormais, elle accepte de prêter son concours à l'Etat que vous allez être. Mais elle envisage fort bien d'en faire l'économie. Elle a vécu très longtemps sans la Guinée. Elle vivra très longtemps encore si elle en est séparée. Dans cette hypothèse, il va de soi que nous retirerons aussitôt d'ici notre assistance administrative, technique et scolaire et que nous cesserons toute subvention à votre budget. J'ajoute, qu'étant donné les liens qui ont uni nos deux pays, vous ne pouvez douter qu'un « Non ! », solennellement adressé par vous à la solidarité que la France vous propose, fera que nos relations perdront le caractère de l'amitié et de la préférence au milieu des Etats du monde ».*

*« Le lendemain, allant retrouver l'avion par la route que j'ai prise la veille, je n'y vois plus âme qui vive. La même discipline imposée qui l'avait, hier, garnie d'une foule compacte l'a, aujourd'hui, totalement vidée. Ainsi suis-je fixé sur ce qui, demain, sortira des urnes. A Sékou-Touré, qui me salue à mon départ, je dis : « Adieu, la Guinée ! »*

Avant cette parenthèse, nous en étions restés au discours du 24 août, à Brazzaville. Là, la question de savoir si les affaires françaises ont eu une répercussion sur la colonie belge ne se pose même plus ! Le « discours de Brazzaville » fait presque figure d'intervention directe dans les affaires du Congo belge, tant il y a eu de retentissement. D'autant plus de retentissement d'ailleurs que, pour les indigènes du Congo belge, la menace implicite contenue dans le « Qui veut avoir l'indépendance peut la perdre » n'était pas discernable, et qu'on n'en percevait que les promesses.

La Communauté franco-africaine était donc ainsi née. Etrange institution, en vérité ! Fédération sans véritable cadre institutionnel, elle est floue jusqu'à l'inexistence. Elle le restera tant et si bien qu'elle disparaîtra sans jamais être formellement dissoute. On ne peut se poser à son sujet qu'une seule question : « A-t-elle jamais existé ? ». En fait, De Gaulle a usé de son talent littéraire pour faire exister seulement par les mots quelque chose de consolant qui n'avait rien de réel : l'ectoplasme d'un Empire colonial révolu. Il s'est ainsi mis en position de paraître non « brader » ou « lâcher » l'Empire, mais le faire seulement évoluer. Ce faisant il ne gâchait pas son image de marque de « celui qui a une certaine idée de la France »

---

<sup>58</sup> Bien entendu, quand De Gaulle fait un discours il ne cherche pas à faire sa propagande et ses partisans n'auraient jamais l'idée d'organiser la « claque ».

et amortissait le choc... pour un certain chauvinisme français, ou pour son propre égo surdimensionné ? Difficile à dire...

Donc, au début de 1959, des ex-colonies françaises d'Afrique subsaharienne et de l'océan Indien, une est indépendante; deux – Cameroun et Togo – le sont presque; douze sont des républiques autonomes au sein de la Communauté; les Comores et Djibouti demeurent des territoires d'outre-mer, et la Réunion un département. Ultime paradoxe ivoirien: alors que les nouvelles Républiques n'ont, évidemment, plus d'élus au Parlement français, Houphouët-Boigny reste ministre, dans le gouvernement Debré, jusqu'au 21 mai.

### **1959 : les derniers soubresauts des colonies**

Les fédéralistes n'ont pas dit leur dernier mot. Le 17 janvier, Dahomey (Bénin), Haute-Volta (Burkina), Soudan français (Mali) et Sénégal adoptent la Constitution de la Fédération du Mali, que les quatre Assemblées ratifient dans les quinze jours. Mais, un mois plus tard, attirés dans l'orbite de la Côte d'Ivoire, les deux premiers s'en sont retirés. La Mauritanie, que le Maroc revendique comme partie de son territoire, reste à l'écart. Avec pour président et vice-président du gouvernement fédéral les Premiers ministres des Républiques membres, Modibo Keita et Mamadou Dia – Senghor étant président de l'Assemblée fédérale –, la Fédération à deux va animer la Communauté pendant un an et demi.

En Afrique-Équatoriale française, le Centrafricain Barthélemy Boganda, apôtre des États-Unis d'Afrique latine<sup>59</sup>, meurt le 29 mars, victime d'un « accident » d'avion des plus suspects. Mais son projet de maintien de la fédération d'AEF, en attendant de l'élargir vers le sud, avait été enterré avant lui sous les particularismes.

Le 30 mai, Dahomey, Haute-Volta et Niger forment avec la Côte d'Ivoire le Conseil de l'entente, organe de concertation sans structure d'union, auquel sa souplesse – et le fonds de solidarité alimenté par Abidjan – permettra de survivre à tous les différends politiques.

Le dernier acte de l'année se joue de juillet à décembre. Regroupant les deux principales formations du Mali, l'UPS sénégalaise et l'US-RDA soudanaise, le Parti de la Fédération africaine (PFA) se prononce pour l'indépendance au sein d'une communauté transformée en confédération. Houphouët-Boigny réagit d'abord violemment, puis se retire sous sa tente. Le 11 décembre, présidant le conseil exécutif de la Communauté, réuni à Saint-Louis (Sénégal), De Gaulle annonce l'accord de la France. Dans un climat de profonde émotion, il le confirme, le surlendemain, devant l'Assemblée fédérale à Dakar. Le 15 décembre, Tsiranana demande l'indépendance pour Madagascar. Les négociations franco-maliennes et franco-malgaches pour le transfert de souveraineté s'ouvriront bientôt. Houphouët-Boigny avait gagné la première manche; il a perdu la seconde. Pragmatique, il en tirera les leçons. Le rideau peut se lever sur 1960.

---

<sup>59</sup> Il envisageait de fédérer sous ce nom l'AEF (Congo français, Centrafrique, Tchad et Gabon, le Congo belge (non encore indépendant) et le Ruanda-Urundi (qui ne furent libérés de la tutelle qu'en 1962)

